

NOUVEAU DRAME À MOSTAGANEM

Sept corps de harraga rejetés par la mer

Lire l'article de R. N. page 4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

**La loi de finances signée et
la nouvelle Constitution promulguée**

Lire l'article de Ghania Oukazi page 2

COUR D'APPEL MILITAIRE DE BLIDA Saïd Bouteflika, Toufik, Tartag et Hanoune acquittés

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3



TRIBUNE

Vœux pour l'Algérie !

Par Arnaud Montebourg P. 4



Président de l'Association France Algérie

TIPAZA

**Quatre terroristes
abattus, deux
militaires tués**

P. 4

INTEMPORIES
**Des routes fermées
par la neige**



Lire l'article de El-Houari Dilmi et APS page 4

TAMANRASSET

**21 morts dans
un accident
de la route**

P. 4



La Loi de finances signée et la nouvelle Constitution promulguée

Après la signature de la Loi de finance 2021 et la promulgation de la Constitution, le président de la République devra préparer le pays à la réorientation du cap vers lequel il a été orienté depuis la chute du Président Bouteflika et ce, pour en corriger les graves erreurs.



Ghania Oukazi

Judi 31 décembre 2020, Abdelmadjid Tebboune a procédé à la signature de la Loi de finances pour l'année en cours en présence du président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et du Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, du ministre des Finances, Aymane Benabderahmane, du Chef de cabinet de la Présidence, Nour-Eddine Bagdad Eddayedj, du secrétaire général de la Présidence, Mohamed El-Amine Messaid et du secrétaire général du Gouvernement, Yahia Boukhari. C'est la présidence de la République qui l'a fait savoir par un communiqué qu'elle a rendu public le même jour. L'institution présidentielle n'a cependant pas mentionné le lieu où s'est déroulée cette cérémonie de signature et n'a pas expliqué non plus pourquoi le protocole habituel et traditionnel n'a-t-il pas été respecté. Il est de tradition que le président de la République, en exercice, signe la Loi de finances en présence de l'ensemble du gouvernement et prend une photo avec lui, à la fin de la cérémonie. Tout autant que l'on ne connaît pas les raisons qui ont poussé Tebboune à rentrer au pays le 29 décembre dernier par l'aéroport militaire de Boufarik au lieu de celui international d'Alger, sans qu'il y ait aucun jalonnement de services de sécurité tout au long du trajet, l'on ne sait pas non plus pourquoi a-t-il été astreint à refuser de faire assister l'ensemble de ses ministres à la cérémonie de signature de la Loi de finances.

Ces bouleversements protocolaires ou «circonstanciels» laissent croire qu'il ne veut pas qu'il soit vu par tous les responsables depuis son retour de son séjour médical à l'étranger.

Le Quotidien d'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

LE PREMIER GRAND ÉVÉNEMENT POUR 2021

Pourtant, il y a bien eu une personne parmi ce «petit» monde autour de lui qui a pris la photo captant sous la table son pied droit enveloppé dans une attelle de couleur sombre montrant un bout de blanc au niveau de ses orteils et l'a répercutée sur les réseaux sociaux. L'on se demande à quoi rime ce jeu de cache-cache énigmatique à propos de son état de santé, qui sème plus le doute chez les Algériens qu'il ne le sert.

Notons qu'il a bien tenu à sa promesse de rentrer au pays dans les deux, trois semaines» qui restaient à l'année 2020. Il a en outre exigé que la nouvelle loi électorale soit élaborée «dans les plus brefs délais». Mais bien avant, il a promis le changement du système politique ambiant...

Premier grand événement politico-militaro-judiciaire de l'année 2021 - bien que l'on s'y attendait-, c'est sans conteste l'acquittement, hier, des deux ex patron du DRS, Toufik et Tartag ainsi que de Saïd Bouteflika, frère et conseiller de l'ex président de la République, et de Louisa Hanoune, présidente du PT. Accusés tous d'«atteinte à l'institution militaire et à l'autorité de l'Etat», en septembre 2019, incarcérés depuis, à la prison militaire de Blida (Hanoune dans celle civile de la même ville parce que les militaires n'ont pas d'aile d'incarcération pour les femmes), condamnés à 15 ans de réclusion criminelle, ils ont introduit, par le biais de leurs avocats de défense, «un recours extraordinaire» auprès de la Cour suprême qui l'a accepté en le faisant savoir publiquement, le 18 novembre dernier. Gros comme l'histoire, le chef d'inculpation en question n'avait, selon les avocats, aucune assise juridique et le dossier des inculpés, était vide. Ce sont près deux ans d'un suspens bien entretenu qui a

marqué une affaire sur laquelle le pouvoir militaire a pesé lourdement. L'acquittement, hier, par le tribunal militaire de Blida de ceux que le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah alors chef d'état-major de l'ANP avait présenté aux Algériens comme étant «des traitres à la Nation» en les accusant de «conspiration contre les institutions», montre que la justice a fait tout faux. Il est en effet difficile de comprendre que des magistrats aient jugé «en leur âme et conscience» des personnes de haut rang de responsabilité, retenus des chefs d'inculpation contre elles et prononcé de lourds verdicts à leur encontre pour que quelques mois après, ils effacent tout et décident de leur remise en liberté pure et simple.

CES GRAVES «ERREURS» À NE PLUS REFAIRE

Il y a eu forcément erreur dans l'appréciation des faits avancés par un chef d'état-major qui avait simplement peur pour son rang et son pouvoir.

Pour toutes ces raisons, cet acquittement devra obliger le président de la République, -en tant que premier magistrat du pays- à ordonner à l'ensemble des instances judiciaires de vider les dossiers de nombreux responsables politiques inculpés et incarcérés, de leur aspect avéré de règlements de compte qui les a alourdis et n'en garder que les faits de corruption s'ils sont réellement prouvés et juridiquement condamnables. Il serait malhonnête pour tout responsable civil et militaire de nier, aujourd'hui, que la justice n'a pas été manipulée pour des considérations de prise et de préservation de pouvoir après le coup d'Etat à blanc mené contre le Président Bouteflika. Un grand nombre d'avocats a longtemps battu le pavé, ces deux dernières années pour

réclamer l'indépendance de la justice. Tebboune veut une «Algérie Nouvelle» qu'il ne peut construire sur du faux et usage de faux. L'histoire a toujours ratrépandue «les malfaiteurs» même s'ils ne sont plus de cette vie. La haine qui a été répandue au sein des Algériens après l'arrestation, l'incarcération et la condamnation de hauts responsables que le président de la République a longtemps côtoyés pour avoir travaillé à leurs côtés, risque d'entretenir indéfiniment un sentiment de vengeance nuisible à la cohésion sociale et à l'unité nationale. Premier fondement d'un Etat de droit, la justice ne devrait pas perdre encore du temps pour se remettre en question et s'affranchir des forces politiques civiles et militaires qui l'ont maintenu en laisse jusqu'à piétiner sa crédibilité, son honneur et sa dignité. En promulguant, jeudi, la Constitution, Tebboune sait qu'il doit veiller sérieusement à ce que l'Etat de droit soit mis en place. Il doit aussi obliger son gouvernement à lutter efficacement contre la corruption, les corrupteurs et les corrompus. «Pour le changement nous nous engageons et nous pouvons» est le slogan que le candidat Tebboune avait mis en avant, lors de la conférence de presse qu'il avait animée le 9 novembre 2019, à l'hôtel El Djazaïr. (Voir le Quotidien d'Oran du 10 novembre 2019).

ENGAGEMENTS EN ATTENTE DE CONCRÉTISATION

Il a pris 54 engagements pour «disséquer et réformer tous les secteurs» parce qu'ils doivent tous l'être», avait-il dit. Il avait rappelé dans ce sens «la grave crise multidimensionnelle qui affecte notre pays, notre société et nos institutions» ainsi que «les graves périodes internes et externes auxquelles est confronté le pays». Il a alors promis «une constitution révisée et remaniée

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39-Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : *Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE*

Coronavirus 262 nouveaux cas et 7 décès

Deux cent soixante-deux (262) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 216 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24

heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La guerre inévitable ?

revenir à la table des négociations, chose qui n'est du goût ni d'Israël ni des pays du Golfe. Et le grand ami Trump n'hésiterait pas de leur rendre un dernier grand service en menant des attaques contre les installations nucléaires avant que son successeur ne renoue avec l'accord sur le nucléaire iranien.

N'a-t-il pas sondé au mois de novembre dernier ses conseillers sur une frappe préventive contre un site nucléaire iranien? Ses conseillers l'en ont découragé, faisant valoir le risque assez grand de déclencher un vaste conflit régional, mais cela ne l'empêchera pas de vendre des armes de pointe aux voisins ennemis de Téhéran. Mais, comme aucun de ces voisins ne pourrait prendre l'initiative d'attaquer l'Iran, on revient vers Trump pour accomplir leur souhait et mettre «hors service» pour longtemps les installations nucléaires iraniennes, avant la date fatidique du 20 janvier, qui verrà son successeur Joe Biden prendre les commandes à la Maison Blanche. Selon la logique Trump, une frappe contre un site nucléaire iranien serait inéluctable, reste seulement à savoir de quelle manière il disposerait sur le plan intérieur.

Le Congrès, qui a déjà montré sa désapprobation lors de l'attaque contre le général Qasem Soleimani, menée en solo par Trump, refuserait certainement que le pays soit entraîné dans un conflit dont on ne verrait pas le bout, surtout à quelques jours de la fin de mission du président sortant. Mais, Trump pourrait bien mettre le feu à la poudrière du Moyen-Orient en se passant de l'aval du Congrès en trouvant moyen d'agir dans l'urgence d'une riposte contre l'ennemi iranien.

en profondeur, la refonte du dispositif d'organisation des élections (le code électoral), une refonte globale de l'Etat dans tous ses démembrements et des institutions de la République, la moralisation de la vie politique et publique, une refonte globale de la Justice, une presse libre, la promotion d'une démocratie participative, une société civile libre, mise en œuvre d'un plan d'action jeunesse (...). Il a aussi affirmé opter pour «un nouveau modèle économique basé sur la diversification de la croissance et l'économie de la connaissance (...).» Il a aussi affirmé opter pour «un nouveau modèle économique basé sur la diversification de la croissance et l'économie de la connaissance (...).» Le candidat avait souligné à ce sujet que «les dysfonctionnements sont clairs, je ne dis pas que la situation économique est catastrophique mais elle risque de l'être.» Tout est aujourd'hui à faire. Certes, la Loi de finances 2021 garde son caractère social, ne prévoit pas de nouvelles taxes ni de hausses des prix des produits de consommation incompressibles des Algériens. Mais la réalité du marché est tout autre. Les prix s'affolent et les commerçants ne comparent pas les baisser tant qu'ils reprochent aux autorités publiques de confiner leurs activités pour cause de crise sanitaire et tant qu'ils peuvent narguer les services de contrôle.

Au fait, rien n'est encore dit officiellement sur la campagne de vaccination contre le COVID-19. Une fois le vaccin russe en Algérie, l'on ne sait qui des Algériens devront immédiatement se faire vacciner. Le manque de communication sur ce sujet ne rend pas service au pays. L'absence de confiance et de l'Etat en général, ressemble à celui produit par les délires officiels dans une conjoncture de crises et par les manquements au devoir constitutionnel d'informer et d'agir contre le système politique prédateur pour libérer l'Algérie du joug de l'incompétence, de la suffisance et du clanisme.

Direction - Administration

Rédaction centrale

63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21

Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie

"Le Quotidien d'Oran"

Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"

Constantine : S.I.E. Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>

E-mail : infos@lequotidien-oran.com

publicite@lequotidien-oran.com

admin@lequotidien-oran.com

lequotidiendoran@yahoo.fr

Président

Directeur Général

Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Cour d'appel militaire de Blida **Saïd Bouteflika, Toufik, Tartag et Hanoune acquittés**



El-houari Dilmi

Annoncé depuis plusieurs jours, le procès en appel des deux anciens patrons des Services de renseignement, le général de corps d'armée, à la retraite, Mohamed Mediène, dit «Toufik», et le général-major à la retraite Bachir Tartag, Saïd Bouteflika, frère conseiller de l'ancien président, et Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), s'est ouvert, hier samedi, devant la Cour d'appel militaire de Blida. L'on n'aura pas attendu longtemps pour apprendre que les quatre prévenus ont été acquittés des charges retenues contre eux, celles «d'atteinte à l'autorité de l'Armée» et au «complot contre l'autorité de l'Etat, selon l'avocat de Saïd Bouteflika, Me Khaled Berghe.

«Après délibération, la Cour d'appel militaire de Blida a rendu la décision d'annuler le jugement en première instance et d'acquitter tous les accusés», a précisé Me Khaled Berghe. Ce dernier a précisé que «les quatre accusés ont été tous entendus et plaidé non coupable». «Le Procureur général militaire a, quant à lui, demandé l'application juste de la Loi», a-t-il encore relevé, ajoutant qu'«après délibération, la Cour d'appel militaire de Blida a rendu la décision d'annuler le jugement en première instance et d'acquitter tous les accusés», selon les propos de l'avocat rapportés par l'APS.

La Cour d'appel militaire de Blida a décidé pour ce procès, contrairement aux précédents, de n'autoriser qu'un seul avocat par accusé.

Pour rappel, le 18 novembre dernier, la Chambre criminelle près la Cour suprême, section III, avait rendu un arrêt concernant l'affaire de pourvoi en cassation introduit par le Procureur général militaire près la Cour d'appel de Blida, Bouteflika Saïd, Tartag Athmane, Louisa Hanoune et Mediène Mohamed portant acceptation, dans le fond et la forme, de la cassation, l'annu-

lation de la décision en appel et le renvoi de l'affaire et des parties devant la Cour d'appel militaire de Blida, qui sera formée d'une autre composante pour y statuer, conformément à la loi, selon le procureur général de la Cour suprême. La Cour d'appel militaire de Blida avait confirmé le 10 février dernier, le jugement en première instance en condamnant Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène et Athman Tartag à 15 ans de prison ferme, tandis que Louisa Hanoune a été condamnée à 3 ans de prison dont 9 mois ferme. Les accusés étaient poursuivis pour «des faits commis dans une enceinte militaire qualifiés par la loi de crimes de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité de l'Armée et de complot contre l'autorité de l'Etat, faits prévus et réprimés respectivement par l'article 284 du Code de la Justice militaire et les articles 77 et 78 du Code pénal».

Poursuivis pour d'autres affaires, Saïd Bouteflika et Bachir Tartag, resteront en prison, selon des sources judiciaires. Condamné par contumace à 20 ans de réclusion criminelle prononcée par le Tribunal militaire de Blida pour «complot contre l'autorité de l'Etat» et «atteinte à l'ordre public», le 11 décembre dernier, l'ancien ministre de la Défense, Khaled Nezzar, est rentré au pays, et son mandat d'arrêt international vidé.

En fin d'après midi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) a précisé que «Mohamed Mediène et Louisa Hanoune, qui était en liberté, ont été relaxés».

«S'agissant de Tartag Athmane, il sera maintenu en prison militaire à Blida, faisant l'objet de poursuites judiciaires devant la justice militaire». «Quant à Saïd Bouteflika, il sera transféré à une prison civile, étant donné qu'il est poursuivi dans d'autres affaires devant le Pôle pénal économique et financier relevant de la Cour d'Alger», conclut le communiqué.

Paiement électronique **L'obligation des TPE pour les commerçants repoussée à fin 2021**

R. N.

La Loi de finances pour l'année 2021 repousse à la fin de l'année l'obligation faite aux «agents économiques» de se doter des terminaux de paiement électronique (TPE) et de les mettre à disposition des consommateurs. Ainsi, l'article 146 de la LF 2021 modifie et complète les «dispositions de l'article 111 de la loi n°17-11 du 27 décembre 2017 portant Loi de finances pour 2018» en repoussant au 31 décembre 2021 «au plus tard» l'application de cette disposition permettant d'encourager les usagers à recourir aux «instruments de paiement électronique» pour régler le montant de leurs achats «à travers son compte bancaire ou postal».

Pour rappel, la généralisation de l'usage des TPE a depuis longtemps figuré dans le discours officiel comme outil permettant, dans une première étape, de s'approprier les technologies numériques pour réduire le recours au cash. La première décision a été prise en 2017, lors de l'élaboration de la Loi de finances 2018, d'obliger

«tout agent économique» qui «offre des biens et/ou services à des consommateurs» de «mettre à la disposition du consommateur des terminaux de paiement électronique (TPE) pour lui permettre, à sa demande, de régler le montant de ses achats par carte de paiement électronique». L'article 111 de la LF 2018 énonçait que les «agents économiques» devaient «se conformer aux dispositions du présent article, dans un délai maximal d'un (1) an, à compter de la date de publication de cette disposition au Journal officiel», soit dès la fin décembre 2018.

Le même article stipulait, également, que «tout manquement au respect» de cette disposition «constitue une infraction punie d'une amende de 50.000 DA».

Précisant que les «officiers et agents de police judiciaire», les «personnels appartenant aux corps spécifiques du contrôle relevant de l'administration chargée du Commerce», et les «agents concernés relevant des services de l'Administration fiscale», sont habilités à constater cette infraction. L'article 146 de la nouvelle Loi

de finances (LF 2021) reconduit toutes ces dispositions, et donne ainsi un nouveau délai (fin décembre de l'année en cours) pour la généralisation des TPE. Rappons à ce sujet que le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a affirmé, il y a quelques jours, sur les ondes de la Chaîne 1, que pour développer davantage le paiement électronique, «5.000 terminaux de paiements seront acquis dans les prochains jours» et qu'il seront distribués «à diverses institutions et entreprises publiques et aux commerçants à travers les wilayas du pays». Il avait aussi annoncé l'installation de «plus de 2.900 terminaux de paiement dans 48 wilayas», jugeant ce chiffre «insuffisant».

Pour le ministre, l'utilisation des TPE devrait aider à «éliminer la crise de liquidités et réduire la pression sur les bureaux de Poste», rappelant qu'Algérie Poste «a lancé courant 2020, une solution innovante de paiement via un QR Code sur téléphone mobile pour favoriser les transactions électroniques».

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres, a indiqué

samedi un communiqué de la Présidence de la République. «Le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera diman-

che 3 janvier 2021, au siège de la Présidence de la République, une réunion de Conseil des ministres, consacrée à l'évaluation du bilan annuel 2020 des secteurs ministériels», précise la même source.

Raïna Raïkoum

Belkacem Ahcene-Djaballah

Notre «homme» de l'année ! Mais où est-il ?

Atravers le monde et depuis bien long temps, c'est une tradition bien établie : la désignation de «l'homme de l'année». Homme ou femme ou groupe d'individus ayant, durant l'année écoulée, fait montre d'une présence, d'une action ou d'une idée originale ayant transformé la vie ou la pensée de sa société, et ce, directement ou indirectement. Ce qui n'est pas donné à tout le monde, même si chacun de nous, pris en aparté, vous dira qu'il a, par ses propos ou ses écrits ou ses actes, révolutionné son environnement. Ce qui peut être en partie est vrai, chacun de nous, même totalement isolé, et parfois sans le faire exprès, influençant peu ou prou le cours des choses et de la vie.

Certains, chez nous, y voient même, en raison d'une religiosité exacerbée ou une surpolitisation collectiviste, une hérésie, la communauté et/ou le collectif devant prendre le pas sur l'individu. N'apparaissent donc que les «illuminés» et les «zâïms» devenant assez vite des «chioukhs» incontestés et des «excellences» indéboulonnables.

Par le passé (les années 70 et 80) on a vu, avec le socialisme flamboyant de l'époque, des tentatives pour couronner les meilleurs travailleurs. Cela n'a pas duré. On a vu, dans un passé récent (les années 90 en particulier), des tentatives de mettre en valeur, annuellement, les meilleurs d'entre-nous : journalistes, managers, hommes politiques. Peine perdue, les choses ne se déroulent jamais dans la transparence et à la «régulière» et, comme par hasard, on se retrouve toujours avec des premiers prix «partagés» et tout le monde repartant avec des «diplômes».

Actuellement, et depuis peu, on voit des tentatives annuelles de dégager les «personnalités» (ou groupes) importantes ou influentes. Là aussi, cela n'est guère facile tant les opini

nions sont multiples et divergentes, pour ne pas dire opposées, chacun voyant «midi à sa porte» quand chacun n'accuse pas l'autre d'en ne sait quel «complot» ou choix orienté politiquement ou même de non-habilitation (sic !) ou pire encore d'incompétence sous couvert de non-strict respect de méthodes éprouvées. Il faudra donc attendre que la lumière soit ! Et, continuer à s'abreuver aux initiatives venues d'ailleurs.

Pour ma part, animant un site d'infos documentaires, un classement des 15 puis 10 Vip (influentes mais pas nécessairement importantes) est établi depuis déjà 12 années. Depuis peu, les personnalités objectivement importantes sont écartées pour des raisons évidentes : éviter la concurrence «déloyale» (ceci dit en tout bien tout honneur). Cette année-ci, totalement boycotté par la presse, le classement a placé Lakhdar Bouregaa en tête. C'est l'évidence même ! Bien que je pense m'être trompé, car la personnalité la plus importante (même si elle n'est pas «la plus influente») est cette petite vieille de près de 100 ans, découverte tout dernièrement sur les réseaux sociaux, vivant dans un coin perdu du pays (pas une «zone d'ombre mais bel et bien une «zone obscure» !), qui continue à travailler sa terre sans rien demander aux autres. Peut-être aussi, ces soignant (e)s médicaux «inconnus» qui continuent à soigner et à soutenir, sans peur et sans reproches, les malades du Covid-19.

Nouveau drame à Mostaganem Sept corps de harraga rejetés par la mer

R. N.

Nouveau drame de l'émigration clandestine à l'ouest du pays, en ce début d'année. En effet sept corps de harraga ont été découverts, hier sur le littoral de Mostaganem, rejettés par les vagues, ont indiqué à l'APS, les services de la Sûreté de wilaya. Une embarcation détruite a été également découverte.

Un appel est parvenu, hier matin aux policiers indiquant qu'une embarcation de pêche détruite et des corps sans vie ont été découverts sur la plage 'Les trois frères'

res' de la localité de Kharouba de la ville de Mostaganem.

Dépêchés sur les lieux, ils ont constaté que les sept cadavres, en état de décomposition, étaient coincés entre les rochers. Les policiers ont trouvé également sur les lieux une embarcation et autres matériaux et fournitures utilisés dans les traversées clandestines dont notamment un moteur, des bidons d'essence et des gilets de sauvetage, indique la même source.

Après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, les unités de la Protection civile ont trans-

féré les dépouilles des victimes, cinq femmes, un homme et un enfant de 5 ans, vers la morgue de l'établissement public hospitalier 'Ernesto Che Guevara' du chef-lieu de wilaya. Selon le dernier rapport de l'agence européenne de contrôle des frontières Frontex, le nombre de migrants en Méditerranée occidentale a dépassé les 3.700 durant les cinq premiers mois de 2020 et la moitié étaient des Algériens.

Mais ce chiffre est largement sous-estimé, estime-t-on. Les tentatives d'émigration clandestine ont repris ces derniers mois, malgré la pandémie de Covid-19.

Tipaza

Quatre terroristes abattus, deux militaires tués

Quatre (04) terroristes ont été abattus hier à Gouraya dans la wilaya de Tipaza par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de la commune de Messelmoune, Daïra de Gouraya, à Tipaza en 1ère Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, aujourd'hui 2 janvier 2021, quatre (04) terroristes et récupéré, un (01) pistolet mitrailleur de

type Kalachnikov, un (01) fusil mitrailleur de type (RPK) et deux (02) fusils à pompe, suite à un accrochage avec un dangereux groupe terroriste», a précisé le MDN.

Selon la même source, «lors de cette opération, toujours en cours, le Sergent Mebarki Saadeddine et le Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak sont tombés en martyr au champ d'honneur».

«En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire présente ses sincères condoléances et sa profonde com-

passion aux familles et aux proches des défunt et à tous les personnels de l'Armée Nationale Populaire, priant Allah Le Tout-Puissant de leur accorder sa sainte miséricorde et les accueillir en son vaste paradis», a-t-on ajouté.

«Cette opération qui intervient à l'entame de la nouvelle année 2021 sera, avec la détermination et les sacrifices des vaillants soldats de l'Armée nationale populaire, décisive pour venir à bout des résidus du terrorisme, et confirme la résolution de nos Forces armées à préserver la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire national», a-t-on souligné.

Intempéries

Des routes fermées par la neige

El-Houari Dilmi et APS

Les intempéries enregistrées ces derniers jours ont eu leur lot de désagréments, particulièrement pour les usagers de la route. Ainsi, dans la wilaya de Blida, une douzaine de familles ont été bloquées dans leurs véhicules sur les hauteurs de Chréa.

Une opération pour les secourir a été lancée conjointement par les unités du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) de la direction locale de la protection civile, l'armée nationale populaire (ANP) et la direction des travaux publics (DTP). De même des embouteillages ont signalés au niveau du centre-ville de Chréa et de la route nationale N 37 qui relie cette localité à la ville de Blida, ainsi que sur la route la reliant à la zone rurale de Tabint dans la commune de Bouinan.

Dans la wilaya de Bouira, des dizaines d'automobilistes étaient bloqués vendredi par la neige à Tikkja ainsi que par d'intenses brumes qui couvraient le site et la route nationale n°33, a constaté l'APS.

Un énorme embouteillage s'est formé en fin d'après midi avant que la route ne soit bloquée carrément par la neige. «La neige et l'intensité des brumes couvrant le site et la route ont bloqué la circulation», a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdal Youcef.

Un dispositif de la protection civile a été déployé pour apporter assistance aux automobilistes coincés sur le site à cause des chutes de neige. Vendredi matin, des dizaines d'automobilistes et visiteurs ont afflué sur la station climatique de Tikkja.

«Le nombre de visiteurs a doublé notamment avec le nouvel an, où les familles et autres visiteurs veulent rompre avec la routine et le stress nés de la crise sanitaire», a indiqué le chargé de la communication du Centre national de sport et de loisirs Tikjda (CNSLT), Mohamed Ameziane Belkacemi.

A l'ouest du pays, Tiaret s'est réveillée, hier matin, avec un somptueux décor fait d'un très joli manteau blanc. En effet, dès vendredi après-midi, la poudreuse a commencé à tomber sur Tiaret et sa région. La neige a atteint jusqu'à 20 centimètres sur les hauteurs de la ville, au plus grand bonheur des grands et surtout des petits. Samedi matin, nombreux ont été ceux qui ont quitté leurs lits douilletts pour prendre des clichés et immortaliser un décor de carte postale, surtout sur les hauteurs de la ville de Sidi Khaled. Les gens de la terre ne sont pas en reste, accueillant cette aubaine avec un large sourire et un optimisme quant à la réussite de la saison agricole.

Une chute spectaculaire du mercure frisant dans la nuit de jeudi à vendredi les moins trois degrés Celsius a favorisé, selon un bulletin météo de la station de Aïn Boucakif, des chutes de neige jusqu'à vingt centimètres par endroit sur le col de Guer-

toufa. Une visibilité faible et une chaussée enneigée a également provoqué des perturbations sur les principaux axes routiers, surtout au niveau du col de Guertoufa, point culminant de toute la région avec près de 1100 mètres d'altitude. Le mauvais temps pourrait persister dans les prochaines quarante-huit heures avec des températures négatives prévues, selon la station météorologique de Aïn Boucakif.

Dans la wilaya de Tissemsilt, les fortes chutes de neige enregistrée vendredi dans l'après-midi a rendu l'axe routier de la RN 19 reliant la commune de Lazharia et les frontières de Chlef, difficilement praticable.

Dans la wilaya de M'sila, plusieurs routes fermées à la circulation ont été rouvertes et de nombreux véhicules bloqués par la neige ont été secourus lors d'une opération menée conjointement par les services de la protection civile avec différents secteurs et corps constitués.

Cette opération, exécutée en collaboration avec les services des travaux publics, ceux de la commune de Maadid, les éléments de l'armée nationale populaire (ANP) et ceux de la gendarmerie nationale, a permis d'évacuer 59 hommes, 11 enfants et 9 femmes bloqués à bord de 22 véhicules, camions et motocycles dans la localité de Ouled Sidi Mansour. Aussi, 10 hommes qui étaient à bord de cinq (5) véhicules dans la localité de Ouled Chouaib ont été également évacués.

El Kala

Une tentative d'émigration clandestine avortée

A. Ouélaa

Les éléments du service concerné de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, exploitant des informations faisant état des préparatifs pour une traversée clandestine de la mer Méditerranée, ont lancé des investigations qui ont fini par déjouer les plans

concoctés par un natif d'El Kala. Ce dernier, justement utilisait le réseau social Facebook pour recruter les candidats intéressés par cette aventure périlleuse et aux conséquences parfois dramatiques. Ce passeur, moyennant une importante somme d'argent, dont une partie lui avait été déjà versée, comptait déjà plusieurs candidats

TRIBUNE

Par Arnaud Montebourg
Président de l'Association France Algérie

Vœux pour l'Algérie !

L'Association France Algérie est heureuse de présenter au peuple algérien ses meilleurs vœux de paix, de prospérité et de liberté.

Dans nos deux pays, nous avons rencontré l'an passé des épreuves difficiles. La pandémie mondiale nous a touchés, a endeuillé des familles, paralysé les activités. Formons l'espoir qu'en 2021, les efforts aboutiront à vaincre ce virus, permettant à chacun de reprendre le cours normal de sa vie, ouvrant à nouveau les frontières, favorisant les échanges et réunissant les familles des deux rives.

Les Français ont été admiratifs du mouvement populaire et démocratique qui en 2020 a soulevé l'Algérie et marqué sa volonté de prendre en main ses destinées. Notre Association souhaite que l'année nouvelle marque la réussite du renouveau tant espéré et encore attendu. La liberté d'opinion, de manifestation et d'expression, la liberté de la presse sont partout l'objet de conquêtes comme de reflux, et les Français, dans leur histoire récente, ne l'ignorent pas, car eux aussi défendent chaque jour pied à pied leurs libertés chèrement acquises. Ces droits ont une dimension universelle et leur respect s'impose partout. A la quasi-unanimité le Parlement européen a mis en garde contre la détérioration de la situation des droits de l'homme et des détentions arbitraires en Algérie. Raison supplémentaire pour que les amis français de l'Algérie, ceux qui ont milité pour l'Indépendance du peuple algérien, ceux qui leur ont succédé, espèrent ardemment que l'avenir de l'Algérie s'ouvre avec l'énergie du renouveau, la libération des détenus d'opposition, l'élection d'une nouvelle Assemblée, l'entrée de nouveaux talents, de nouvelles idées dans la vie publique.

L'Algérie et le peuple algérien comptent de nombreux amis en France. Ils se refusent à toute ingérence mais répondent au devoir de solidarité. Il y a tant de défis à surmonter ensemble : ceux d'une mondialisation sans règle, ceux du travail pour tous, ceux de la lutte contre la pauvreté, ceux des investissements dans l'industrie ou l'agriculture, ceux de la formation... Ensemble nous pouvons aller loin. Que 2021 soit l'année d'un nouvel élan pour les relations franco-algériennes !

Tamanrasset

21 morts dans un accident de la route

Vingt et une (21) personnes ont trouvé la mort et 10 autres ont été blessées dans le renversement d'un véhicule de marque «TOYOTA Station» 4x4, survenu jeudi à 16h20, dans la commune de Aïn M'guel à Tamanrasset, selon un nouveau bilan des services de la Protection civile.

Un précédent bilan faisait état de 20 morts et 11 blessés.

Le bilan a été revu à la hausse suite au décès d'un blessé peu avant son transfert vers l'hôpital de Tamanrasset.

Selon le chargé de communication de la protection civile de la wilaya de Tamanrasset, le sous-lieutenant Abdelfettah Mouatsi, le bilan est désormais de 21 morts sur les 31 personnes qui étaient à bord du véhicule dont 30 de nationalités africaines, alors que le chauffeur de nationalité algérienne est décédé.

Le wali de Tamanrasset, Mostafa Friche s'est rendu à l'hôpital de Tamanrasset pour s'enquérir de la prise en charge des 10 blessés de l'accident.

Il a assuré dans ce sens que tous les moyens nécessaires et les équipes médicales ont été mobilisés pour leur prise en charge.

Les corps des victimes ont quant à eux été transférés à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset.

La Gendarmerie Nationale a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

Le Royaume-Uni entame en douceur sa nouvelle vie hors de l'UE

Tournant les talons après presque un demi-siècle dans le club européen, le Royaume-Uni a entamé vendredi, en même temps que 2021, sa nouvelle vie d'après le Brexit, sans perturbations immédiates mais avec de nombreuses inconnues. Grand artisan du Brexit, le Premier ministre Boris Johnson a promis dans le Daily Telegraph "une année de changement et d'espoir", quatre ans et demi après le référendum qui a déchiré le Royaume-Uni, vantant l'accord de libre-échange qu'il a conclu juste avant Noël avec Bruxelles.

Officiel depuis fin janvier 2020 mais prenant corps jeudi soir avec l'abandon des règles européennes

à l'issue des onze mois de la période de transition, le Brexit offrira des "opportunités pour transformer" le pays, selon lui. Dans les transports, quelques jours au moins seront nécessaires pour faire un premier état des lieux des conséquences de la sortie du marché unique et de l'union douanière, car entre jour férié et pandémie, ce vendredi, le calme régnait. "Ce n'est pas plus compliqué qu'avant le Brexit", constate à la gare londonienne de Saint-Pancras Clémence, entourée de ses enfants, à sa descente dans l'après-midi du premier Eurostar du jour en provenance de Paris. Même fluidité constatée par Mathilde Allemann, puéricultrice de 35 ans installée depuis sept ans à Londres.

Mais "ce qui a changé, c'est de savoir ce qu'on doit faire". "Avant le départ, j'ai mis une heure à tout vérifier" entre Brexit et pandémie de Covid-19, dit-elle, après avoir pris soin de pouvoir présenter l'indispensable test négatif à son retour à Londres pour échapper à dix jours de quarantaine.

TOUT EST «NORMAL»

Vendredi, le trafic autour du port anglais de Douvres s'est fait sans vagues, sans les embûches tant redoutées avec l'entrée en vigueur de nouvelles formalités des deux côtés de la Manche. Près de 200 camions ont aussi emprunté le tunnel sous la Manche dans la nuit,

"sans aucun problème" malgré le rétablissement de formalités douanières, selon son exploitant Getlink.

Le routier roumain Alexandru Mareci, 29 ans, a fait le chemin inverse, arrivant à Douvres à l'aube avec son camion chargé de 23 tonnes de tomates marocaines. "Tout était normal", explique-t-il à l'AFP. "Bien sûr, combien de personnes connaissez-vous qui travaillent pour le Nouvel an? Nous ignorons comment (le Brexit) se passera à l'avenir", relève-t-il, ignorant toutefois les nouvelles formalités introduites par les autorités britanniques pour le transit dans le sud de l'Angleterre. Si l'accord commercial conclu in extremis avec Bruxelles ne prévoit ni quotas ni droits de douane et évite un "no deal" dévastateur, le bouleversement est réel. La libre circulation des biens et des personnes pour passer sans entrave la frontière a cessé - sauf entre l'Espagne et l'enclave britannique de Gibraltar, ainsi qu'entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande.

«PAGAILLE»

Malgré ces nouvelles contraintes avec le principal marché du Royaume-Uni, le conservateur Boris Johnson a fait miroiter à ses compatriotes une nouvelle ère pleine de promesses et une place renforcée dans le monde pour son pays, comme champion du libre-échange. Avec la présidence du G7 et l'organisation de la grande conférence sur le climat COP26 cette année, 2021 sera "une année très importante" pour le rayonnement du Royaume-Uni, a-t-il assuré sur Twitter. Londres a déjà signé des accords commerciaux avec une soixantaine de pays, dont le Japon, mais le compromis tant convoité avec les Etats-Unis pourrait buter sur le départ de Donald Trump, Brexiter convaincu

contrairement à son successeur à la Maison Blanche, Joe Biden. Dans l'immédiat, c'est un pays gravement endeuillé par la pandémie - plus de 73.500 morts, l'un des pires bilans en Europe - et frappé par sa pire crise économique en trois siècles qui a quitté l'orbite européenne. Boris Johnson doit aussi tourner la page d'une saga orageuse qui lui a permis de conquérir le pouvoir, mais a déchiré les Britanniques. L'unité du Royaume est fissurée, en particulier du côté de l'Ecosse qui a voté à une large majorité pour rester dans l'UE et clame de plus en plus fort son désir d'indépendance et d'Europe. La reprise de l'activité à plein régime la semaine prochaine laisse augurer des perturbations autour des ports en raison des nouvelles formalités qui risquent de ralentir la circulation et allonger les files de camions.

Ainsi, le port de Holyhead, important terminal au Pays de Galles, proche de l'Irlande, pourrait connaître "des retards au cours des prochaines semaines", a prévenu sur Twitter le centre d'information routière gallois. Six chargements y ont été refusés vendredi car ils n'étaient pas en règle. "Nous allons désormais voir les 80 milliards d'euros d'échanges commerciaux à travers la mer d'Irlande entre le Royaume-Uni et l'Irlande perturbés par beaucoup plus de contrôles et de déclarations, de la bureaucratie et de la paperasserie, et des coûts et retards", a regretté le chef de la diplomatie irlandaise, Simon Coveney, sur la BBC. En Irlande, une association de transporteurs a dit craindre des semaines de "pagaille" dans les ports. Contrairement à l'UE, le gouvernement britannique a décidé de mettre en œuvre graduellement les contrôles douaniers. Ils ne concerneront toutes les marchandises qu'à partir de juillet.

Pétrole**Début d'année studieux pour l'Opep +**

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs partenaires via l'accord Opep+ se retrouvent par visioconférence lundi pour décider du volume de brut à remettre sur le marché en février. Cette réunion ministérielle s'inscrit dans le cadre d'une politique "attentive aux conditions de marché" de l'alliance, alors que la reprise de la demande d'or noir en 2021 reste incertaine. A l'issue du dernier sommet, qui s'est tenu entre le 30 novembre et le 3 décembre, l'Opep+ s'était engagée à ajouter 500.000 barils quotidiens en janvier, au lieu des deux millions initialement prévus. C'est aussi à cette occasion que les treize membres du cartel, emmenés par l'Arabie saoudite, et leurs dix alliés, conduits par la Russie, avaient convenu de se retrouver à chaque début de mois afin de statuer sur l'ajustement, ou non, du volume de production, pour le mois suivant.

Ce suivi au cordeau illustre la volonté du cartel de garder une forte influence sur le marché mais aussi la gravité de la situation dans laquelle sont plongés les producteurs de brut qui se satisfaisaient avant la crise sanitaire de deux sommets par an au siège de l'organisation à Vienne, en Autriche. Cette stratégie s'est avérée payante pour les analystes de JBC Energy qui constatent "la capacité de l'Opep+ à gérer le marché, installant les fondations de la reprise du Brent malgré l'incertitude qui continue de peser sur la demande".

Les deux contrats de référence, le Brent de la Mer du nord européen et le WTI américain, évoluaient en fin de semaine aux alen-

tours de 50 dollars le baril, un niveau moins élevé qu'au début de 2020 mais très supérieur aux tréfonds touchés en avril dernier. - Deux poids lourds - Le résultat des négociations des vingt-trois membres de l'Opep+, dont trois sont pour le moment exemptés de quotas, est assez dépendant du bon vouloir des deux poids lourds de l'alliance, la Russie et l'Arabie saoudite, respectivement deuxième et troisième producteurs mondiaux derrière les Etats-Unis. En mars dernier, c'est la mésentente entre Ryad et Moscou, débouchant sur une courte mais intense guerre des prix, qui avait fait trébucher une première fois les cours du brut avant que l'arrivée à saturation des capacités de stockage ne les précipite encore davantage, jusqu'en terrain négatif pour le WTI.

Le climat est aujourd'hui plus apaisé, et les ministres saoudien et russe de l'Energie ont affiché mi-décembre leur unité lors d'une réunion bipartite. "La charte de coopération de l'Opep+ nous a rassemblés et a apporté de bons résultats (...). C'est pour cette raison qu'elle doit continuer", avait alors déclaré le ministre de l'Energie saoudien Abdelaziz ben Salmane. Son homologue russe Alexandre Novak, chargé du secteur énergétique, avait lui aussi insisté sur l'importance de "travailler ensemble afin d'aboutir à un équilibre de la situation sur le marché".

DEMANDE FRAGILE

Difficile toutefois de prédire comment va évoluer la demande pétrolière, déprimée par la pandémie de Covid-19. Dans son dernier



rapport mensuel, le cartel prévoit un rebond moindre qu'espéré et note "les incertitudes élevées, essentiellement en ce qui concerne le développement de la pandémie de Covid-19 et le déploiement des vaccins". Il s'interroge aussi sur "les effets structurels du Covid-19 sur les comportements des consommateurs, en particulier dans le secteur des transports". D'autres voix se veulent plus optimistes: l'analyste de Price Futures Group, Phil

Flynn, estime pour sa part que la demande va se redresser avant la production cette année, notamment aux Etats-Unis. Néanmoins, l'offre proposée en dehors du cadre de l'accord de l'Opep+ reste importante: celle des Etats-Unis est toujours de 11 millions de barils par jour et la Libye, membre du cartel mais exemptée, a plus que doublé la sienne en novembre à la suite du cessez-le-feu signé dans le pays, selon le cartel.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
Direction de la Santé et de la Population Ouargla.
Etablissement Public Hospitalier de Touggourt

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement public hospitalier de Touggourt lance un avis de recrutement
Concernant les corps suivants :

Grade	Mode de recrutement	Nombre de Postes	Conditions de recrutement	Autres conditions
Pharmacien Généraliste de santé publique	Concours sur titre	01	Parmi les candidats titulaires du diplôme de doctorat en pharmacie ou d'un titre reconnu équivalent	
Chirurgien Dentiste Généraliste de santé publique	Concours sur titre	01	Parmi les candidats titulaires du diplôme de doctorat en dentiste ou d'un titre reconnu équivalent	
documentaliste-archiviste .	Concours sur titre	01	Parmi les candidats titulaires d'une licence en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu Equivalent	
Attaché principal administration.	Concours sur épreuve	01	Parmi les candidats justifiant d'un diplôme d'Etudes universitaires appliquées ou d'un titre reconnu Equivalent	-informatique de gestion -gestion et économie des entreprises -comptabilité et finance -comptabilité et gestion -loi foncière -gestion publique -loi des affaires -loi de la relation internationale économique -commerce international -marketing -gestion de la ressource humaine - Psychologie

Les dossiers comportent les pièces suivantes :

-concours sur titre

- Une demande manuscrite comportant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat.
 - Fiche de renseignements personnels des candidats retirés du site de la Fonction Publique avec photo : www.dgfp.gov.dz ou www.concours-fonction-publique.gov.dz
 - Une copie du diplôme
 - Une copie de la pièce d'identité nationale
 - Une copie du bulletin des notes des années universitaires
 - Certificats de travail, (concernant les certificats de travail délivrés par les entreprises privées doivent être visés par la CNAS)
 - Pour les candidats fonctionnaires doivent joindre une promesse de démission signée par l'autorité ayant pouvoir de nomination.
 - Copie de contrat de travail pour les agents exerçant dans le cadre de CID**
 - Enveloppe timbrée et libellée à l'adresse de l'intéressé
 - Une demande manuscrite comportant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat.
 - Fiche de renseignements personnels des candidats retirés du site de la Fonction Publique :
- Les dossiers de candidature doivent être adressés à monsieur le Directeur**
De l'établissement public hospitalier de Touggourt dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication de cette annonce.
- Observation** :- les dossiers incomplets et les dossiers dépassant le délai d'inscription ne seront pas pris en considération.
- logement non disponible.

Touggourt le
LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2030001677 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAUX

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAUX

DE LA WILAYA D'ORAN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Numéro d'identification fiscale (NIF) de la DRE ORAN : 097331019173813

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°09/2020

PROJET : REALISATION D'UN FORAGE POUR LE RENFORCEMENT EN AEP DE LA LOCALITE D'EL HACHEM-BOUTLELIS

Conformément aux dispositions de l'article 52 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics ; La Direction des ressources en eau de la Wilaya d'Oran, Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°09/2020.

Qu'à l'issue de l'analyse et le jugement des offres techniques et financières, les marchés sont attribués à titre provisoire à l'entreprise suivante:

LES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT	DELAIS	NOTE TECHNIQUE	Numéro d'identification fiscale de l'entreprise	OBS
ETH HYDRO STYLE	7 789 740,00 DA TTC	05 Mois	64 points	186070500764132	Moins Disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois jours (03 jours) à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation.

Les entreprises soumissionnaires peuvent adresser leurs recours auprès de la commission de Wilaya des Marchés Publics dans un délai de 10 jours dès la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

ANEPE N° 2031008889 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN

DAIRA DE MAGHNAIA

COMMUNE DE MAGHNIA

SECRETARIAT GENERALE

DIRECTION D'ADMINISTRATION

FINANCIER ET LES AFFAIRES ECONOMIQUE

SERVICE DES MARCHES

NIS : 0984/1327/5110923

LE PRESIDENT DE L'APC

A
MONSIEUR TEBBAL BOUMEDIENE
IBN MSAIB KIFANE - TLEMCEN -

MISE EN DEMEURE

N°01

Vue le non respect de vos obligations à laquelle vous êtes engagé vers notre commune dans le marché n° 28/2020 du l'opération suivante :

- Revêtement En Béton Bitumineux De La Voirie Urbaine A Ouled Charef,

Montant: 36.082,585,00 DA,

Votre entreprise est mise en demeure (la première fois) pour l'installation et le démarrage des travaux de réaliser l'opération sus - cité dans un délai de 08 jours à compter de la première publication dans les quotidiens nationaux.

Passé ce délai, nous serons dans l'obligation de finaliser les procédures de résiliation du marché.

Le président de L'A.P.C

ANEPE N° 2031008860 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET

Daïra de tinzaouatine

Commune de tinzaouatine

M.F n°:098511079022917

AVIS02eme APPEL D'OFFRE OUVERT N°:07/2020

Projet /:

Réalisation et équipement d'un système d'alimentation en eau potable quartier 05 juillet (réservoir + conduit).

Lot 02/ fournir et pose de réservoir préfabriqué (PRV)
Commune de tinzaouatine lance un avis d'appel d'offres ouvert pour :
Les entreprises qualifiées intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de: (2000.00DA), Non remboursables

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A Monsieur ADMINISTRATEUR charge de gérer les affaires de la commune

de Tin-Zaouatine

AVIS DAPPEL D'OFFRE OUVERT N°:07/2020

Projet /:

Réalisation et équipement d'un système d'alimentation en eau potable quartier 05 juillet (réservoir + conduit)

- Lot 002/ fournir et pose de réservoir préfabriqué (PRV)
(à n'ouvrir que par la commission d'ouvertures plis et dévaluation des offres)

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous :
Tous les documents fournis seront signés et cacheté et légaliser

Dossier du candidat (enveloppe "A")

- La déclaration de candidature est passée et scellée

- La déclaration d'intégrité est passée et scellée

Droit fondamental des entreprises

- Documents relatifs aux mandats permettant à des personnes de lier l'institution

- Chaque document permet d'évaluer les capacités des contractants ou, le cas échéant, de les manipuler.

- Aptitudes professionnelles: certificat de qualification et professionnels de la classification pour la passation de marchés.

- Capacités financières: résultats financiers des deux dernières années et références bancaires.

- Capacités techniques: ressources humaines, références physiques et professionnelles.

Présentation technique (enveloppe "B")

- La déclaration d'abonnement est passée et scellée

- Note technique de justification.

*** La chronologie d'achèvement est OK pour l'achèvement.**

Le livre des conditions contient dans sa dernière page les mots "lire et écrire" écrits à la main.

Offre financière (enveloppe "C")

- La lettre d'engagement est complétée et estampillée

- Le tableau des prix dans l'unité est passé et scellé

- Divulgation quantitative et passé discrétaire et scellé

Le délai de préparation des offres aura lieu dans une durée à (21) jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale et le BOMO P. Le dernier délai de dépôt des offres aura lieu des derniers jours de préparation des offres à 14H00, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au même jour à 15H00, ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres et prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90jours) à compter de la date limité de dépôt des offres.

TINZAOUATINE :
ADMINISTRATEUR charge de gérer les affaires de la commune de Tin-Zaouatine

ANEPE N° 2030001677 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 31/2020

Un 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la : **Réalisation d'une salle OMS, un terrain de football, une piscine semi-olympique et un théâtre de verdure à Mascara**
Lot N° 04 : Théâtre de verdure
Les entreprises ayant le certificat de qualification et classification catégorie cinq (05) ou plus en bâtiment activité principale ayant réalisé 01 projet ou plus de catégorie C justifié par les attestations de bonne exécution signées par les maîtres d'ouvrage publics pour le Lot N° 04
Les entreprises peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Mascara, bureau des marchés.
Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1^{ère} enveloppe contiendra l'offre de candidature composée de :

Déclaration de probité
Une déclaration de candidature
Une copie de la carte d'immatriculation fiscale
Le statut de l'entreprise
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants
Une copie du certificat de qualification et de classification
Les entreprises qui ont soumissionné doivent produire les bilans des chiffres d'affaires des trois dernières années d'exercice
Les mises à jour vis-à-vis de la CNAS, de la CASNOS, de la CACOBATH en cours de validité
Lettre des moyens matériels à mobiliser sur le projet
Les références professionnelles de l'entreprise
Relevé d'identité bancaire (RIB)
L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité
Une copie de l'inscription au centre national du registre de commerce
Attestation de solvabilité bancaire
Un extrait de rôles en cours de validité
Le dépôt des comptes sociaux EURL, SARL et SNC des entreprises soumissionnaires
Les documents à fournir doivent être validés

2^{ème} enveloppe contiendra l'offre technique composée de :

La déclaration à souscrire
Le mémoire technique justificatif dûment rempli et paraphé (pièce annexée au cahier des charges)
Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », dûment rempli et paraphé
Le planning et le délai de réalisation (tableau ci-joint)

3^{ème} enveloppe contiendra l'offre financière composée de :

La lettre de soumission
Le bordereau des prix dûment paraphé et signé
Le devis quantitatif est estimatif
Devront parvenir dans les quinze (15) jours qui suivent la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux sous quatre enveloppes (l'enveloppe extérieure qui contiendra trois (03) enveloppes séparées : 1^{ère} enveloppe comportant l'offre financière, la 2^{ème} comportant l'offre technique et la 3^{ème} comportant l'offre de candidature) cachetées et anonymes portant la mention suivante :
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
- A ne pas ouvrir -

Projet : Réalisation d'une salle OMS, un terrain de football, une piscine semi-olympique et un théâtre de verdure à Mascara

Lot N° 04 : Théâtre de verdure

Adressées à : Monsieur le directeur des équipements publics
de la wilaya de Mascara, Cité administrative - Mascara

Les soumissionnaires resteront engagés par les offres pendant une durée égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de 3 mois, les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (12h00) du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres à 14h00 au siège de la direction des équipements publics Mascara.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2031008880 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°...../2020

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BIR EL DJIR
COMMUNE DE HASSI BOUINIF

N.I.F EN INSTANCE

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Bouinif par intérim, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour : **Aménagement des écoles primaires de la commune de Hassi Bouinif**
Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Hassi Bouinif avec un paiement de 2000 Dinars.

Les soumissions constituées des offres techniques et financières doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

A/- dossier de candidature comprendra :

1. La déclaration de candidature datée et signée (selon modèle ci-joint).
2. La déclaration de probité datée et singée (selon modèle ci-joint).
3. Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Deux (02) et plus Activité principale en bâtiment en cours de validité.
4. Les Attestations de mise à jour CNAS/CASNOS/CACOBATH en cours de validité.
5. Le numéro d'immatriculation fiscale NIF.
6. Copie de l'extrait du casier judiciaire porte la mention « néant » moins de trois mois en cours de validité.
7. Jugement de tribunal si l'entreprise est en redressement judiciaire et le casier judiciaire.
8. L'extrait de rôle en cours de validité (apuré ou appuyé par un calendrier de paiement pour le reste dû).
9. La copie du registre de commerce électronique.
10. Copie du statut de l'entreprise pour les sociétés.
11. Copie de la déclaration du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.
12. L'Attestation de solvabilité délivrée par banque domiciliaire du soumissionnaire.
13. Liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement).
14. Liste des moyens matériels à mobiliser pour la réalisation du projet.
15. Une copie des bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts ou certifiée par un commissaire aux comptes.
16. Références professionnelles de l'entreprise (seules les attestations de bonne exécution similaires (voie urbaine, béton bitumineux) signées et délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics seront prises en considération).

B/- L'offre technique comprendra :

1. La lettre de soumission remplie datée et signée.
2. Bordereau des prix unitaires (BPU) rempli daté et signée.
3. Le détail estimatif et quantitatif (DQE) rempli daté et signé.

N.B : Toutes les pièces présentées par les soumissionnaires doivent être en cours de validité.

La soumission se compose de deux parties : une offres technique et une offres financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention technique ou financière selon le cas. les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme déposée au niveau du siège de l'APC de Hassi Bouinif, portant l'expression suivante : **A Monsieur Le Président De L'APC De Hassi bouinif par intérim**
Aménagement des écoles primaires de la commune de Hassi Bouinif

« Soumission à Ne Pas Ouvrir ».

Le délai de préparation des offres est fixé à **dix jours (10)** à partir du 1^{er} parution dans les journaux quotidiens. Si la date limite de dépôt des offres coïncide avec un jour de férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant à **Dix Heure 10 h 00**.

La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra au siège de l'APC le même jour à **11 h 00**, les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister. Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC PAR INTERIM

ANEPE N° 2031008879 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DE LA WILAYA D'ORAN

ETABLISSEMENT HOSPITALIER Dr MEDJBEUR TAMI AIN EL-TURCK -ORAN-

AVIS DE CONSULTATION

N° 30/2020

Conformément aux articles 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

L'établissement hospitalier Dr MEDJBER TAMI AIN -EL TURCK lance un avis de consultation pour

ENLEVEMENT DES DECHETS DOMESTIQUES A LA DECHARGE PUBLIQUE AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER DR MADJBER TAMI D'AINEL TURCK WILAYA D'ORAN POUR L'ANNEE 2021

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent se rapprocher de la Direction Générale de l'Etablissement Hospitalier Dr MEDJBER TAMI AIN EL TURCK (Bureau des marchés) pour le retrait du cahier des charges.

L'ensemble des documents doivent être admis dans une enveloppe anonyme et ne porter que la mention « Avis de consultation »

La durée de préparation des offres est de 07jours à compter de la première parution de l'avis de consultation

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres de 08h à 12h

Aucun pli ne sera accepté au-delà de la date limite de dépôt.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h au siège de la Direction de l'Etablissement.

Fait à Oran le

LA DIRECTRICE GENERALE

ANEPE N° 2031008881 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ORAN

9 SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS

BUREAU DU CONTENTIEUX, DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES

Zone des sièges –USTO- 3^{ème} boulevard périphérique Oran

Tel : (041) 70 - 64 - 68 / (041) 70 - 64 - 70 Fax: (041) 70 - 64 - 71 / fax 041 -70-64-71

Email : ducoran@gmail.com

MISE EN DEMEURE N°02

L'entreprise ETB AYADI KAMEL - demeurant à Ain El Beida N°07 lot 17 Ilot 139 GHI , Es Senia Oran, Titulaire du marché n°19M/19 visé par le contrôleur financier le 27/07/2019 sous le N° 1040, ayant pour objet travaux de VRD P/S en lot séparés lot 04 : Aménagement extérieurs 3000 logts LPL Oued Tlelat Commune Oued Tlelat.

- Vu la 1^{er} mise en demeure parue sur le journal MEDIA EXPERT en date du 22/12/2020.

Est mise en demeure pour le motif suivant:

L'entreprise est tenue de se présenter à la direction pour la notification de l'Ordre de Service de reprise des travaux relatif au marché cité ci-dessus.

En cas de refus d'exécution, dans un délai de 48 heures, à compter de la première parution de cette présente mise en demeure dans la presse ou le BOMOP, ce sera la résiliation du marché en vertu de la réglementation en vigueur à l'encontre de l'entreprise.

Le Chargé de la Gestion

ANEPE N° 2031008869 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021



Coupons d'électricité

La direction de distribution Tiemcen va entreprendre des travaux programmés. Par conséquent, la fourniture de l'énergie électrique sera perturbée conformément au programme ci-dessous :

04 Janvier 2021 de 08 h 00 à 16 h 00

DISTRICT TLEMCEEN : Cte 250 logts sociaux côté nouvelle route à Héi Yaghmoracen Beldjedid (ex-Ouedjedid) - Terrain Djaffai à Ouzidane - Ferme Hamamouch et Ain Bendou à Sef Saf - Commune Amour et ses villages : Keraza, Ouled Aala et Ouled Bengallat (travaux d'entretien)

DISTRICT GHZAOUET : Village Keraker commune Ghzaouet - Villages Dar Benfara et Khendak El Foul - Commune Nedroma - Villages Dar Benfara et Ouled Djedid (travaux d'entretien)

DISTRICT MAGHNAIA : Village Zriga commune Maghnia - Villages Tafena commune Bouhouli - Village Nekha commune Beni Bousaid (travaux programme propre et d'entretien).

DISTRICT REMCHI : Cte 20 logts LSP à Fehoul (travaux de raccordement logt sociaux).

DISTRICT OMIMOUNE : Village Biskra commune Bensekra - Village Tighzout commune Ain Tallout (travaux d'entretien)

05 Janvier 2021 de 08 h 00 à 16 h 00

DISTRICT TLEMCEEN : Village Dar Benhedi et Tizghent commune Beni Mestier - Villages : Ghenaïna - Ghali Hamed - Alzaïa - Zedja - Chelada et Oum Laâou commune Amour (travaux d'entretien)

DISTRICT GHZAOUET : Villages : Stor - Hashase - Ouled Daoud et Ouled Kassarine commune Djerma - Village Beldar commune Msida Fouaga (travaux zones d'ombre et d'entretien).

DISTRICT MAGHNAIA : Centre ville Sabra côté Algérie Poste et Héi Sonatrach - Villages : Ouled Bensébaa - Mohammed Salah et Bousfer commune Beni Bousaid (travaux d'entretien).

DISTRICT REMCHI : Héi Iftek à Remchi (travaux d'entretien).

DISTRICT OMIMOUNE : Héi Nada et Héi Sidi Abderrahmane à Ouled Mimoun (travaux d'entretien).

La direction de distribution Tiemcen s'excuse auprès de ses clients pour les dérangements causés.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter nos services sur le numéro suivant : 3393

Directeur de Distribution

ANEPE N° 2031008892 Le Quotidien d'Oran 03/01/2021

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية وهران

بلدية وهران

المديوبية البلدية الحمراء

مكتب الطاقة والبيئة والمفاهيم العامة والبنية

تحقيق حول المحسن والمساوى

سوف يجري تحقيق حول المحسن والمساوى بohen الحمراء حدقة التسلية، لمدة 30 يوماً إبتداء من تاريخ الإعلان عنه في الجريدة تحت طلب المؤسسة العمومية لخدمة التسلية لولاية وهران (EPWOPA) المتمنية

La guerre d'Algérie, une guerre de cent trente deux ans

Par Mourad Benachenhou

Ainsi, à lire les récits, qui reconnaissent, non sans peine de la part de leurs auteurs, le passé, connaît-on dans les moindres détails ou presque, ce qui s'est passé sur le territoire algérien entre le 25 Juin 1830 et le 5 Juillet 1962.

Au cours de cette période l'Algérie, comme tout autre espace géographique habité par un peuple, a vécu des événements dont on peut dire qu'ils étaient distinctifs de son statut de colonie.

PENDANT CENT TRENTÉ DEUX ANS, L'ALGÉRIE AVAIT DISPARU DE L'HISTOIRE DU MONDE

En eux-mêmes, ces événements s'intégraient non dans une histoire autonome, mais dans l'histoire de la Métropole coloniale. Quelles qu'aient été les spécificités des «trois départements français», tout ce qui s'y passait n'était ni le fruit, ni de décisions arrêtées localement par des autorités omnipotentes, ni la réflexion d'orientations idéologiques propres aux habitants originaux de ces départements.

L'histoire de l'Algérie, dans toutes ses périéties, faisait partie intégrante de l'histoire de la France, avec tous ses remous, ses hauts et ses bas, ses victoires comme ses défaites, ses relations internationales, comme ses guerres. Dans cette histoire, la place de la population autochtone ressortissait du fait divers, et ne se manifestait que lorsque cette population tentait de se débarrasser du joug colonial. Sinon, et la presse coloniale locale en était le reflet, l'indigène était absent du paysage médiatique et n'apparaissait pratiquement que dans les statistiques de décès ou les règlements de compte lors des souks hebdomadaires.

Même le qualificatif d'Algérienne et d'Algérien était exclusivement réservé à la population des «émigrés illégaux» qui s'étaient installés en Algérie au cours de cette période. Toutes les décisions importantes touchant à la vie de la «population indigène», qui n'avait même pas le droit à un qualificatif la liant au lieu géographique où elle était installée depuis des millénaires, étaient prises unilatéralement par les autorités de la «Métropole», même si certaines d'entre elles recevaient le sceau du proconsul représentant le pouvoir colonial.

L'Algérie avait donc disparu de l'histoire du monde en tant qu'entité territoriale ayant une population originale déterminée et construite dans son unité comme dans ses spécificités par des siècles d'histoire autonome.

UNE GUERRE POUR LE RETOUR DU PEUPLE ALGÉRIEN A UNE HISTOIRE AUTONOME

Le peuple algérien s'est battu avec courage et héroïsme contre un occupant autrement plus puissant et plus riche que lui, pour obtenir son indépendance et son retour dans la carte du monde comme Nation et comme Etat ayant le droit à une histoire autonome.

Le contrôle de son histoire est revenu avec son indépendance, sans laquelle il aurait continué à être une des composantes de l'histoire de l'occupant colonial.

Sans indépendance, il n'y aurait certainement pas eu une histoire de l'Algérie, mais une histoire de la France, dans laquelle l'Algérie n'était qu'un territoire, certes détaché géo-

Il y a une certaine tendance à anecdotaliser l'histoire et à la réduire au récit d'événements qui ont eu lieu entre des dates déterminées fixées sur la base du calendrier grégorien, qui fait actuellement office de norme internationale de découpage du temps.

graphiquement de l'Hexagone, mais néanmoins intégré totalement dans l'histoire de ce pays, avec ses spécificités, certes, mais au même titre que l'Île de France, ou la Savoie, ou la Bretagne, etc.

La capitale de l'Algérie était Paris, et les décisions prises à Paris déterminaient l'histoire de l'Algérie, quelles que fussent les tribulations à travers lesquelles le peuple algérien passait.

Tous les événements, sous toutes leurs formes, depuis la tentative organisée de l'Emir Abdelkader de reconstruire l'Etat algérien sous une forme en rupture avec l'état décadent détruit par l'invasion française, en passant par les actes de résistance de telle ou telle partie du pays, sans compter la confiscation des terres par les autorités coloniales, la politique de déracinement culturel délibérée conduite par ces autorités, etc., etc. bref tout ce qui caractérisait l'entreprise coloniale n'avaient de sens que du fait qu'ils constituaient la trame de l'entreprise coloniale.

L'objectif poursuivi par les autorités coloniales était double: inscrire définitivement l'occupation coloniale dans le territoire algérien comme une entreprise légitime et légale, délégitimer toute tentative de la population locale de réclamer son droit à la différence et à une existence indépendante.

Le peuple algérien ne pouvait continuer à exister que comme peuple soumis aux diktats du système d'oppression coloniale qui lui avait été imposé par la force des armes. Même l'élite algérienne ne pouvait émerger et exister que comme auxiliaire à la politique de domination et d'aliénation coloniale, et non comme une émanation spontanée du peuple algérien, élevée au plus haut niveau de la hiérarchie sociale du fait des valeurs culturelles et morales qu'elle pouvait exprimer.

LEMBARGO SUR L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE IMPOSÉ PAR LES DIRIGEANTS ALGÉRIENS!

Le retour de l'Algérie comme entité autonome ayant la possession totale de son histoire, après cent trente deux ans dans l'ombre de l'histoire du colonisateur, n'a pas été saisi dans toute son importance par les autorités nationales algériennes, d'autant plus que les premiers jours de l'indépendance retrouvée ne sont pas déroulés dans l'harmonie qu'on aurait pu espérer après la longue nuit coloniale. Ceux qui se sont emparés du pouvoir sur la base de motivations qui n'avaient rien à voir avec les intérêts de la Nation ont vite pris possession de l'histoire de l'Algérie qu'ils ont traitée comme leur propriété personnelle, et qu'ils ont manipulée au gré de leurs objectifs politiques à court et à long terme. Un embargo total a frappé non seulement les événements, mais également les institutions et les hommes et femmes qui ont animé la lutte de libération nationale, dans sa phase finale. S'enveloppant dans la déclaration du Premier Novembre, transformée en référentiel abstrait, sans relation avec la pratique politique du moment, les maîtres de l'Algérie ont simplement interdit aux Algériennes et Algériens de reprendre possession de leur histoire et de la reconstituer en impré-



mant sur la lecture coloniale des événements entre 1830 et 1962 leur propre lecture.

Cet embargo a conduit à une certaine ambiguïté dans les relations officielles entre l'Algérie et son ancien colonisateur, Etat assis, ayant sa propre image à défendre contre un passé colonial loin de refléter sa prétention d'être «la patrie des droits de l'homme».

Pour pouvoir raconter l'histoire contemporaine de leur pays, les Algériennes et Algériens qui en avaient la vocation et les capacités intellectuelles ont été obligés de s'exiler. Ainsi paradoxalement, le système politique algérien qui a été instauré unilatéralement après une indépendance chèrement payée a simplement décidé de supprimer le droit du peuple algérien à une histoire totalement assumée marquant le retour de l'Algérie comme sujet d'histoire autonome. Ceci a laissé la voie totalement ouverte au révisionnisme historique dans l'ancienne puissance coloniale, qui en a profité pour se laver plus blanc que blanc de son passé historique, et continuer à glorifier ceux de ses citoyens qui ont pris part à cette entreprise de guerre totale contre le peuple algérien.

UNE HISTOIRE DE LA PÉRIODE COLONIALE REPRISE SUR L'IMITATION DU MODÈLE DES HISTORIENS COLONIAUX

L'Algérie a pris un retard immense dans le contrôle de son histoire, que ce soit l'histoire de la lutte de libération nationale, ou la

qualification de l'occupation coloniale, qualification qui reste prisonnière des écrits des citoyens de l'ex-puissance occupante, pour les uns sympathiques au sort peu généreux réservé alors au peuple algérien, pour les autres approbateurs de l'entreprise coloniale.

Ce qui caractérise ces écrits, quels que soient leur contenu et la position de leurs auteurs vis-à-vis de cette entreprise, c'est qu'ils se mouvent totalement autour du fil conducteur de cette entreprise, c'est-à-dire son ancrage de légitimité et de légalité.

Certes, on trouve des auteurs qui dénoncent la violence coloniale lors des tentatives de révoltes, qui mettent à nu le cynisme des autorités coloniales drapant leur politique de domination du peuple algérien dans de nobles principes en totale opposition avec la pratique du terrain.

Mais le tout est présenté plus sous le signe de la moralité blessée par de telles pratiques que comme les révélateurs d'une ligne de conduite ressortissant de la nature de l'action coloniale.

On veut bien prouver que ces pratiques sont contraires aux valeurs universelles qui sont censées être la marque de la civilisation française, et on considère cette pratique comme une déviation qui, globalement, reflète une situation locale n'ayant que peu de choses à voir avec l'objectif «humaniste» du système colonial. Celui-ci resterait, somme toute, acceptable, malgré ses dérives, parce que, globalement, et même si on ne va pas jusqu'à le dire, «il a amené la sécurité et la prospérité à un pays soumis à la barbarie». Bref, il y aurait des «historiens gen-

tils» et des «historiens méchants» parmi ceux de l'ancienne puissance coloniale qui se sont penchés avec érudition sur l'histoire des cent trente deux ans de domination coloniale française.

UNE PERSPECTIVE SPÉCIFIQUEMENT ALGÉRIENNE DE L'HISTOIRE COLONIALE EST-ELLE POSSIBLE?

Y-a-t-il une possible perspective historique spécifiquement algérienne ? Il ne s'agit nullement de récuser les historiennes et historiens français, qui ont tous les droits de s'intéresser à l'histoire de la présence coloniale française, et d'exprimer, à travers leurs écrits, fondés sur des recherches d'une grande profondeur, documentées avec l'honnêteté intellectuelle indispensable pour la validité et la crédibilité de leurs explorations, d'autant que leurs recherches viennent non seulement combler des aspects ignorés de cette colonisation, mais également se substituer à la faible densité des écrits d'historiennes et historiens algériens.

D'ailleurs beaucoup de ceux-ci consacrent plus de temps à tenter de décrypter les avatars de l'élite politique algérienne et des institutions politiques qui ont géré la lutte pour l'indépendance qu'à donner un éclairage originellement algérien à la période coloniale, si ce n'est pour reprendre la perspective même qui est rejetée ici et dont les limitations apparaissent avec clarté dans le contexte actuel, où une commission mémorielle inter-état a été mise en place.

Suite en page 9

La guerre d'Algérie, une guerre de cent trente deux ans

Suite de la page 8

Il est important que soit présenté sous un nouvel éclairage, plus proche de la réalité coloniale, chacun des éléments constituant le système colonial, depuis la répression des révoltes populaires et la justice d'exception l'accompagnant, en passant par le régime foncier, sans oublier l'administration du culte musulman, l'enseignement, le mode de recrutement des fonctionnaires coloniaux, la place laissée tant à l'arabe qu'aux 35 langues amazighes, comme la politique de division ethnique.

Chacune de ces questions, traitée de manière isolée, permet, certes, d'apprendre beaucoup de choses sur le système colonial, mais donne l'impression d'être une série d'improvisations destinées à renforcer les fondements de ce système pour en assurer la pérennité. Nombre d'historiens laissent entendre que les autorités coloniales ont construit l'Algérie coloniale par une série de mesures prises sous l'inspiration du moment, sans plan préconçu, et pratiquement au hasard des individualités qui dominaient la vie politique en France ou en Algérie. C'est une perspective qui, parfois même sous le couvert de critique du système colonial par des historiens de bonne volonté et sympathiques aux malheurs du peuple algérien, aboutit à innocenter ce système dont les animateurs n'auraient fait que répondre aux circonstances, sans autres objectifs que de trouver des solutions aux problèmes de la colonisation, et sans même être conscients des effets néfastes que ces solutions avaient sur la société musulmane.

Bref, suivant ces narrations, la colonisation n'aurait pas eu pour motivation première de marginaliser de manière méthodique cette population majoritaire, mais seulement de rationaliser l'exploitation des ressources naturelles et humaines du pays, sans vraiment que ses concepteurs aient pensé que cette rationalisation réduisait à la misère, à l'ignorance et à la déchéance de la population.

LE COLONIALISME: UNE GUERRE MULTIFORME ET GLOBALE VISANT A FAIRE DISPARAÎTRE LE PEUPLE ALGÉRIEN

Le colonialisme n'aurait donc pas été méchant ou exploiteur par calcul. On a même tenté de prouver qu'en fait, la colonisation de l'Algérie aurait été un investissement perdant. Si tout tournait autour de la rentabilité de l'occupation de l'Algérie, pourquoi alors les autorités françaises se sont-elles acharnées à garder l'Algérie en y mobilisant 1,4 million de soldats, ajoutant plus à leurs pertes financières?

Ainsi, selon les historiens du «terroir», la guerre d'Algérie, ou plutôt les «opérations de maintien de l'ordre», aurait été provoquée par «des partisans de la violence», le Premier Novembre 1954, qui auraient mis fin unilatéralement à plus d'un siècle de paix et de progrès amené par l'occupation coloniale «bénéfique», «volontaire» et «civilisatrice».

Les nostalgiques du système colonial veulent faire croire qu'en fait toute «l'affaire algérienne» pourrait se réduire à un simple cas de «CBVR» (coups et blessures volontaires et réciproques) provoqué, sans raisons, par des «terroristes» qui s'en seraient pris, par «simple méchanceté» et sans



provocations, à un système grâce auquel l'Algérie aurait connu une ère de paix et de sécurité sans précédent dans son histoire.

Mais, hélas! et les politiques et les faits qui caractérisent le système colonial en font un état de guerre permanent et multiforme contre les populations du pays occupé.

Le système colonial est un totalitarisme, qui n'épargne rien de la société qu'il a placée sous son joug. Il n'y a aucun aspect de la vie de «l'indigène» qui soit laissé intact et intouché par l'agression coloniale. Cela va de la langue, en passant par la culture, sans compter l'accès à l'éducation, le droit à la propriété, l'exercice de la justice, la liberté de circuler, de s'exprimer, de vivre une vie digne d'être vécue, l'image même que se fait le colonisé de son individualité et de son droit à exister, etc., etc.

Cette guerre est non seulement totale, mais elle est également permanente, menée sans pitié, sous différentes formes, des plus violentes aux plus sournoises, contre la population occupée, et pendant toute la période de l'occupation. La guerre contre le peuple algérien a commencé le 25 Juin 1830, au débarquement des troupes d'occupation, et s'est achevée le 5 Juillet 1962.

Le Premier Novembre 1954 n'a pas provoqué cette guerre, il a seulement marqué une volonté populaire d'en finir une fois pour toutes avec l'état de guerre imposé unilatéralement par le système colonial au peuple algérien.

C'était un sursaut désespéré d'un peuple condamné à mourir qui finalement a préféré jeter un défi à l'agresseur colonial en le forçant à dévoiler sa «solution finale». Du début à la fin du système colonial, l'agressé a été le peuple algérien, qui se battait sur son territoire contre un système qui lui faisait une guerre sans merci et sans relâche.

LA «BATAILLE D'ALGER», RÉPLIQUE DE LA «BATAILLE DE MARSEILLE»

La «Grande Rafle d'Alger», connue sous l'euphémisme de «Bataille d'Alger», pour innocenter les crimes commis par les quelque quarante mille hommes armés mobilisés par les autorités coloniales pendant neuf mois en 1957, sous le commandement du Gauleiter français, le Général Massu, constitue l'apogée de la brutalité et de la barbarie coloniale sans pitié, et en même temps un résumé condensé de la guerre menée contre le peuple algérien pendant cent trente deux ans.

Cette «bataille» n'avait rien d'un accident de parcours ou d'une réaction violente à des «actes de violences» perpétrés par des Algériennes et Algériens.

Cette «Rafle» est un parallèle étrange à la rafle de Marseille montée par les autorités nazies, sous la conduite de Karl Olberg, contre les vieux quartiers entre le 22 et le 24 Janvier 1943, et justifiée ainsi par les autorités françaises complices des nazis: «Pour des raisons d'ordre militaire et afin de garantir la sécurité de la population, les autorités militaires allemandes ont notifié à l'administration française l'ordre de procéder immédiatement à l'évacuation du quartier Nord du Vieux-Port. Pour des motifs de sécurité intérieure, l'administration française avait, de son côté, décidé d'effectuer une vaste opération de police afin de débarrasser Marseille de certains éléments dont l'activité faisait peser de grands risques sur la population. L'administration française s'est efforcée d'éviter que puissent être confondues ces deux opérations. De très importantes forces de police ont procédé dans la ville à de multiples perquisitions.

Des quartiers entiers ont été cernés et des vérifications d'identité ont été faites. Plus de 6 000 individus

ont été arrêtés et 40 000 identités ont été vérifiées.»(dans : Maurice Rajsfus, La Police de Vichy. Les forces de l'ordre françaises au service de la Gestapo, 1940/44 (Le Cherche Midi éditeur, 1995 - en particulier chapter XIV, La Bataille de Marseille, pp. 209-217, https://en.wikipedia.org/wiki/Marseille_roundup)

L'Assassinat de Larbi Ben Mhidi, Symbole de La Guerre D'extermination Coloniale Contre le Peuple Algérien

Dans la «Grande Rafle d'Alger», dans laquelle, selon Teitgen, alors préfet de police de la ville, plus de 3100 Algériennes et Algériens ont disparu, victimes de la barbarie coloniale, l'assassinat de Larbi Ben Mhidi apparaît comme le symbole de cette guerre sans merci menée, sous différentes formes, contre le peuple algérien pendant cent trente deux années consécutives.

On donnera, sans le commenter, le rapport de cet assassinat, tel que rédigé par le Général Massu, le «Gauleiter», qui a commandé cette «Rafle».

«Depuis son arrestation, Ben Mhidi était gardé dans un cantonnement du 3^{ème} RPC à la disposition des services de police (DST) et des services de renseignements du bureau de la 10^{ème} région militaire d'Alger. Ils avaient obtenu de lui certains renseignements et en attendaient d'autres. Il sera transféré le 3 mars 1957 à 23 heures à Maison Carrée. Il sera supprimé avec l'accord des politiques de l'époque. Sa disparition comblera le vœu de notre ministre de la Guerre Mr Max Lejeune. Il estimait que Ben Mhidi avait suffisamment de sang sur les mains pour que son suicide soit souhaitable. Il me précisa: «Dites-vous bien que si l'avion de Ben Bella n'avait pas été piloté par un équipage français, il ne se serait jamais posé». (<http://algeroisementvotre.free.fr/site0301/bataille/massu007.html>)

Il faut souligner la déclaration du ministre de la Guerre français de l'époque, qui se disait avoir été prêt, en violation du droit international, à abattre l'avion civil qui transportait les dirigeants algériens, lors du premier détournement d'un avion civil (22 octobre 1956), si ses pilotes n'avaient pas été français.

En conclusion:

L'histoire de la période coloniale est à revoir, et à être présentée comme elle a été vécue par le peuple algérien: une guerre sans merci contre lui ayant pour objectif de l'éliminer. Le processus de décolonisation de la part de l'ancienne puissance coloniale est loin même d'avoir été entamé, cette dernière ayant tout simplement décidé de se laver de tous les crimes qu'elle a commis contre le peuple algérien, la dernière phase de cette opération d'autoamnistie et d'amnésie contrôlée étant de faire reconnaître aux autorités algériennes la légitimité du colonialisme, par le biais d'une commission mémorielle conjointe.

Il ne s'agit nullement de discuter de la compétence, ni de la sincérité de l'historien chargé du côté français, de la conduite de cette commission; c'est la signification politique de cette commission qui est questionnée, alors que le gouvernement français a décidé, tout seul, d'amnistier unilatéralement, et sans consulter les autorités algériennes, tous les hauts responsables militaires français impliqués dans la guerre contre le peuple algérien, et d'aller jusqu'à baptiser des promotions militaires de leurs noms.

Il faut souligner qu'il n'est pas question d'exiger quelque type de repentance ou d'excuses que ce soit, de la part de l'ancienne puissance coloniale, qui est suffisamment mûre et avancée pour savoir ce que veut dire le terme «décolonisation» et qui n'a besoin ni de remontrances, ni de réclamations de la part de l'Algérie, d'autant plus que cette puissance clame être «la patrie des droits de l'homme».

Le processus de décolonisation dans l'ancienne métropole devient d'autant plus urgent que, depuis quelque temps, les autorités de ce pays sont engagées dans une campagne antimusulmane hystérique, sous le couvert de «lutte contre l'islamisme» et contre «le séparatisme musulman».

Les autorités algériennes ne peuvent pas donner l'impression qu'elles sont disposées, du fait de la situation de grande faiblesse par laquelle passe notre pays, non seulement à conforter la France officielle dans sa stratégie de légitimation de la guerre coloniale menée contre le peuple algérien, mais également à donner son aval à la politique islamophobe déclarée, dont même des les autorités et les intellectuels de pays «judéo-chrétiens» ne sont pas dupes. Il est regrettable que nombre d'historiens algériens passent plus de temps à mettre à nu les déchirures des responsables de la dernière phase de la guerre de libération nationale au lieu de présenter, sous une perspective spécifiquement algérienne, le système colonial comme une guerre d'extermination qui a duré cent trente deux ans, et de revisiter avec la passion et l'intensité qu'il mérite, l'assassinat de Larbi Ben Mhidi, le symbole du peuple algérien martyrisé.

Mourad Benachenhou

DJELFA

1 mort et 4 blessés dans un accident de la route



Une personne a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi soir dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la protection civile. «Les principales unités de la protection civile du chef-lieu de wilaya sont intervenues su-

te au dérapage d'un véhicule touristique au niveau de la RN 108, sur l'axe reliant les deux communes de Djelfa et Fayd Al-Batma», a précisé le chargé de communication au niveau de la direction de la PC, le lieutenant Abderrahmane Khadir, faisant état de la mort d'un jeune homme de 29 ans et de 4 personnes bles-
sées. Une fois sur les lieux, ajoute la même source, les éléments de la PC ont fourni les soins nécessaires avant d'évacuer les blessés vers les urgences médicales de l'hôpital du chef-lieu de wilaya «Mohad Abdelkader», tandis que la personne décédée a été transférée à la morgue au niveau du même établissement.

165 parcelles de terrain destinées à l'investissement «abandonnées»

Les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont relevé une situation «inacceptable» dans les zones industrielles et d'activité du chef-lieu de wilaya, en dénombrant 165 parcelles de terrain destinées à l'investissement qui étaient «abandonnées» par les bénéficiaires, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de la communication des services de wilaya. Le wali de Djelfa, Djilali Doumi, a visité jeudi la zone industrielle de la commune de Djelfa ainsi que la zone d'activité où il a constaté quelques dysfonctionnements dans ce tissu industriel,

notamment 165 parcelles abandonnées, dont les propriétaires n'y exercent aucune activité économique, a ajouté le communiqué. A cet égard, le wali a donné des instructions appelant à l'impératif assainissement du foncier industriel à l'envoi de mises en demeure juridiques et à la prise de mesures pour le lancement de poursuites judiciaires à l'encontre des bénéficiaires de ces terrains pour infraction et non-respect du cahier des charges. Après avoir constaté des exemples réussis d'investisseurs industriels dans plusieurs produits indispensa-

bles pour le marché national, ayant contribué relativement à l'absorption du chômage, les autorités locales ont souligné la nécessité de conjuguer les efforts pour redynamiser et réactiver le tissu industriel de la région pour relancer la machine du développement à travers des investissements «sérieux et effectifs». La visite sur le terrain a concerné plusieurs unités industrielles spécialisées dans la construction, les travaux publics et les projets d'investissement que les autorités locales ont qualifiées de «prometteuses».

ALGER

Décès du poète et parolier Kaddour Frah

Le poète et parolier Kaddour Frah, auteur notamment du texte de la chanson mythique, «Ech'Chemâa» (la bougie), interprétée par le regretté Kamel Messaoudi, est décédé vendredi à Alger à l'âge de 59 ans, d'une crise cardiaque, a-t-on appris auprès de ses proches.

Sollicité par des artistes de renom, à l'instar de Fella Ababsa, Radia Manel, Kamel El Kobbi (fils de Abderrahmane El Kobbi) et Naïma Dziriya, pour qui il avait notamment écrit, «Loukan dja yetkellem

qalbi» (largement reprise), Kaddour Frah, poète à la plume qui se tenait toujours au seuil de l'être, était, selon tous ceux qui l'ont connu, «modeste et discret».

Avec le regretté Kamel Messaoudi (1961 - 1998), son ami d'enfance, il avait signé plusieurs titres dont, «Saber el kiya», «Ech'Chemâa» et coécrit bien d'autres, à l'exemple de, «Ana wenti ya guitarra» et «Osobri ya lebniya».

Artiste de la verve du grand maître de la chanson chaâbie, Mohamed El Badji (1933 - 2003) qu'il

aimait côtoyer, Kaddour Frah puisait son inspiration de «la rue et en écoutant les gens» avait-il déclaré lors d'une interview. Le défunt comptait à son actif plusieurs textes de chansons à succès, comme «Lahbibia mimti», «Ya ness» et cinq titres sur les six composant l'album «Yadra» du chanteur El Hadi Tafzi dans le genre chaâbi, ainsi que d'autres dans le style hawzi qu'il avait écrits pour Amir Aissou. Kaddour Frah a été inhumé samedi après-midi au cimetière de Beni Messous à Alger.

GHARDAÏA

Des saisies et des arrestations

Une quantité de kif traité destiné à l'autoconsommation et 90 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques ainsi qu'une quantité de 330 grammes de minerai d'or brut ont été saisies par les forces combinées de la sûreté et la gendarmerie nationale au cours d'une opération policière menée durant la soirée du nouvel an dans la ville d'El Menea (270 km au sud de Ghardaïa), a indiqué samedi un communiqué la cellule de commu-

nication et des relations publiques de la sûreté de wilaya (SW).

Il s'agit également de la saisie de cinq (5) motos en situation suspecte et l'arrestation d'un chauffeur en état d'ébriété avancé, selon la même source.

Quarante-quatre (44) personnes ont été arrêtées au cours de cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la préservation des personnes et des biens, qui a touché les différents

quartiers des deux communes mitoyennes (Hassi El Gara et El Menea), a-t-on précisé. Au cours de cette intervention qui a mobilisé près d'une centaine de policiers et gendarmes ainsi qu'une vingtaine de véhicules, les éléments combinés de sécurité ont utilisé des moyens d'investigation électroniques pour la vérification des documents d'identité et autres documents administratifs des véhicules et motos, a-t-on fait savoir.

BOUIRA

Mort subite d'une femme

La citoyenne M.A., âgée de 48 ans, s'est éteinte avant-hier d'une mort subite pendant qu'elle se rendait à son travail dans la ville de Bouira. La victime qui travaillait comme assistante sociale à la direction des moudjahidine, ne savait pas qu'en se rendant le matin du jeudi à son travail qu'elle allait être victime d'un malaise qui mettra fin à sa vie. Une fois arrivée tout près de son lieu de travail, elle s'affala brusquement à terre.

Elle fut immédiatement transportée aux urgences du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira. Malheureusement elle rendit l'âme pendant son évacuation. Selon nos informations, le procureur de la République a ordonné un examen d'autopsie.

Farid Haddouche

Six accidents et 14 blessés en 24 heures

Au cours des dernières 24 heures, les services de protection civile de la wilaya de Bouira ont enregistré plusieurs interventions, notamment dans des accidents de la circulation. Six accidents qui ont fait 14 blessés ont été répertoriés.

Le plus important d'entre eux est un accident qui s'est produit au niveau de l'autoroute Est - Ouest en direction d'Alger, au lieu-dit Oued Rokham. Il s'agit d'une collision entre un camion et une voiture qui s'est soldée par six blessés, âgés de 24 et 42 ans, qui se trouvaient à bord de la voiture.

Ils ont reçu les premiers soins de secours, avant d'être transférés aux urgences de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira. Par ailleurs et concernant les incendies, les mêmes services ont enregistré deux interventions. La plus importante d'entre ces interventions, fut l'incendie qui s'est produit dans une armoire d'assemblage de fils d'antennes paraboliques se trouvant au rez-de-chaussée d'un immeuble des 800 logements AADL de la ville de Bouira. Cet incendie a provoqué une épaisse fumée qui a asphyxié 10 habitants, dont 3 nourrissons.

F. H.

Monoxyde de carbone : 5 personnes secourues

Les éléments de l'unité de la protection civile du secteur de la commune de Dirah qui se situe à l'extrême sud du chef-lieu de wilaya, sont intervenus avant-hier, vers 3 heures du matin, dans un accident d'asphyxie au monoxyde de carbone qui s'est produit dans le village El Khmeiriya.

Il s'agit de 5 personnes issues d'une même famille, âgées entre 4 et 46 ans, qui ont été intoxiquées au monoxyde de carbone. Heureusement, il n'y a pas de décès à déplorer. Par contre, les 5 victimes, après avoir reçu les premiers soins de secours, ont été conduites à la clinique de Dirah.

Ainsi, le nombre de victimes du monoxyde de carbone est porté à 50 depuis le début de la saison du froid, dont un décès. Donc, la prudence et la vigilance restent de mise pour éviter d'autres accidents dus au gaz brûlé, dont certains sont mortels.

F. H.

Une femme accouche dans une voiture

Un communiqué de la cellule Information et Communication de la direction de la protection civile de la wilaya de Bouira a indiqué, avant-hier au soir, que les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la commune de Kadiria sont intervenus dans un cas de naissance qui s'est produit dans une voiture privée, sur la RN 5 au lieu-dit Boulerbah, commune de Djebahia qui se situe à une trentaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya.

L'opération de naissance a été menée dans la voiture en question. L'assistance des secouristes de la protection civile a permis à la femme d'accoucher d'un bébé sans aucune complication. Cette dernière et son nouveau-né ont été évacués dans une ambulance de la protection civile à la polyclinique de la commune de Kadiria.

F. H.

Tentative de vol de bétail déjouée : 10 têtes ovines récupérées

Avant-hier, vers les coups de 3 heures du matin, les services de sécurité de la commune de Bordj Okhriss, qui se situe à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest du chef-lieu de wilaya, ont réussi à faire échouer une tentative de vol de bétail. Les éléments de la gendarmerie ont récupéré 10 têtes du bétail qui ont fait l'objet d'une tentative de vol.

Ce petit troupeau formé de 10 brebis avait été abandonné par un groupe de voleurs non identifiés. Ces derniers ont fui à la faveur de la nuit sombre, après avoir été traqués à la sortie Est de la commune de Bordj Okhriss. Le bétail récupéré a été mené au parc de la municipalité, tandis que les mêmes services ont ouvert une enquête pour découvrir l'identité des criminels.

F. H.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

19 jounada el oula 1442

El Fedjr 06h29	Dohr 12h53	Assar 15h26	Maghreb 17h48	Icha 19h12
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



GUELMA

Les projets dans les zones d'ombre passés en revue

Mohammed Menani

Le wali de Guelma a clôturé l'année 2020 par une visite de travail dans la daïra de Bouchegouf, inspectant les chantiers ouverts au début de l'année au profit des zones d'ombre recensées à l'extrême-est du territoire de la wilaya. Les différents sites regroupent les mechtas et hameaux perchés sur les hauteurs reculées et au rude climat, notamment aux lieux-dits «Echichat», «Mekassa», «Elgaragara», «Chettah» et «Méguasmia» dans la commune de Medjez Sfa et El Ksar, dans la commune de Bouchegouf. A plusieurs reprises le wali a porté les gants et le casque de chantier pour brandir la perche enflammée signifiant la mise en gaz ou pour actionner le levier de mise en service de l'électricité vers le logement-témoin. Les sites de Medjez Sfa ont bénéficié de plus de 450 raccordements au réseau de l'énergie de 16 km, couvert par une enveloppe de 23,7 millions de DA. Au volet du désenclavement, le wali a instruit le directeur des Travaux publics d'accélérer la procédure contractuelle pour exécuter la réhabilitation du tronçon reliant les différentes mechtas visitées, sur une portée de 2 km dont l'autorisation de programme est fixée à 24 millions de DA.

Cette contrée reculée a aussi bénéficié d'équipements et ouvrages hydrauliques, notamment, d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 200 m³ et d'une station de pompage

pour un montant de 86,2 millions de DA. L'école des «Frères Mekhloufi» à Echichat en cours de réhabilitation et la salle de soins, nouvellement réhabilitée ont été passées en revue avant de rejoindre le groupe scolaire «Touahria Tahar» à Elgargara, inspectant la mise en œuvre du protocole sanitaire scolaire, ponctuée par la mise en terre de plants d'arbres et l'inauguration d'un petit stade au revêtement synthétique. A Medjez Sfa, la délégation sur le site de réalisation d'un lycée du type 1000/300, sur une autorisation de programme de 453 millions de DA. Le taux d'avancement des travaux qui a atteint le seuil de 50% n'a pas empêché le wali d'exiger du maître de l'ouvrage et de l'entreprise, la réception du projet dans son intégralité, dans la carte scolaire de la wilaya, à la rentrée scolaire 2021/2022. Sur la RN16 reliant Bouchegouf à la wilaya de Souk Ahras, le wali a inspecté le projet de réalisation du dédoublement de la voie sur 42 km qui a atteint le taux de 55%. Il a insisté sur le strict respect des délais contractuels ainsi que la qualité des ouvrages. L'opération sectorielle, pilotée par la DTP, est dotée d'un AP de l'ordre de 4,10 milliards de DA. A Bouchegouf, nous avons assisté à la mise en service d'un réservoir hydraulique d'une capacité de 5.000 m³ impactant 30.000 habitants. L'ouvrage a coûté 106 millions de DA et tend à relever les capacités de stockage de la commune, en matière d'eau potable. A la

d'une route, que même les tracteurs évitaient d'emprunter tant son état laissait à désirer, avec le seul moyen de parcourir des kilomètres à pied. En ce sens, le coup d'envoi, en présence du DTP et la délégation accompagnant le wali a été donné par le Chef d'exécutif pour l'entame de ces travaux qui relieront, sur 7,7 km, cette mechta au chef-lieu de commune de Ain Kerma que les habitants ont énormément apprécié. A Hamam Béni Salah, c'est l'inauguration symbolique pour l'alimentation en gaz de ville qui a été donnée pour 324 foyers. A Berjilette, une autre zone d'ombre de la commune de Ain Kerma, le coup d'envoi d'une une caravane de la DAS pour un hiver chaud qui a été donné. Il s'agit de couvertures distribuées aux familles nécessiteuses. Une caravane artistique, culturelle de sensibilisation, sous le slogan «Protégeons-nous contre le Covid» de la Maison de la Culture que mènera son directeur Taif, en étroite collaboration avec celui de la Culture Adel, s'est vu donner aussi le coup d'envoi par le wali. Elle sillonnera de nombreuses zones d'ombres durant 4 jours, exclusivement pour les écoliers de ces douars. Enfin, ici et là, les habitants ont tenu à faire part de leurs préoccupations au wali.

A. Ouélaa

Perchée en haut des montagnes de Houara, avec vue panoramique imprenable sur les monts environnants, les habitants de la zone d'ombre de Jantoura, dans la commune de Ain Kerma, daïra de Bouhadjar, dans la wilaya d'El Tarf, ne pouvaient pas espérer mieux, en cette journée de jeudi dernier, avec le lancement des travaux d'une route après laquelle ils couraient depuis plus de trente ans. Les habitants de ce Douar, n'avaient qu'un seul vœu, celui

Horaires des prières pour Alger et ses environs

19 jounada el oula 1442

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha
06h15 12h39 15h13 17h35 18h59

TÉBESSA

Tous les moyens mobilisés pour la filière oléicole

L'épidémie de la Covid-19 a jeté de l'ombre sur divers secteurs en 2020, dans la wilaya de Tébessa, sans toutefois écarter la velléité des responsables du secteur local de l'Agriculture, qui ont accordé durant cette période, une importance majeure au développement de la filière oléicole et à l'extraction de l'huile d'olive, aidés en cela par le caractère agro-pastoral de cette région frontalière. Dans le contexte de crise sanitaire, la direction des Services agricoles (DSA) s'est focalisée sur «l'accompagnement des agriculteurs sur le terrain en faisant appel à des techniciens et des spécialistes du domaine pour encadrer des sessions de formation et des sorties périodiques visant à guider et former les agriculteurs aux techniques à suivre en la matière», indique le directeur local du secteur, Said Thamen. «Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne de récolte des olives et l'extraction de l'huile d'olive, lancée début octobre 2020 et qui devra se poursuivre jusqu'en mars prochain en coordination avec la Chambre de l'Agriculture3, précise M. Thamen. Selon lui, pas moins de 1,6 million de litres d'huile d'olive ont été produits, durant la saison agricole 2019-2020, tandis que la production prévisionnelle pour celle de 2020 - 2021 dépassera 2,4 millions de litres, ce qui fera, dit-il, de la wilaya de Tébessa «un pôle important, au niveau national, en matière de production des olives et du pressage de l'huile». Faisant état de «superficies importantes allouées à l'oléiculture dans cette wilaya», le DSA relève le «développement remarquable de la filière oléicole, ces dernières années, au vu de la disponibilité des terres et du climat approprié pour son développement». «La superficie agricole allouée à cette culture est estimée à environ 10.000 ha à Tébessa, répartis à travers plusieurs communes du sud de la wilaya, dont Bir El Ater, Ferkane, Negrine et Safsaf El Ouesra », ajoute t-il.

De plus, dit-il, cette région compte plus de 1,17 million d'oliviers, dont près de 1 million d'arbres productifs, avec une production annuelle de 97.000 q d'olives, dont 8.500 q d'olives de table, tandis que le reste est destiné au pressage.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS ET SUIVI RÉGULIER POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE

En dépit des conditions sanitaires et sociales exceptionnelles liées à la propagation du coronavirus, la filière oléicole dans la wilaya de Tébessa a été marquée, en 2020, par l'avènement de plusieurs nouveaux investisseurs qui ont planté des surfaces importantes en oliviers, confortant ainsi les capacités de production locale des olives et l'extraction de l'huile. «Ces nouvelles exploitations agricoles, réparties à travers plusieurs communes frontalières du sud de la wilaya ont permis d'accroître la production locale d'olives de toutes variétés, en particulier celles destinées au pressage», précise M. Thamen. Oléiculteur depuis l'an 2000, Hocine Menas met l'accent, pour sa part, sur les conditions climatiques propices à l'essor de l'oléiculture dans la région sud de la wilaya où «la filière se distingue dans cette région par la variété des olives produites, notamment les ferkani, chemloul et sigoise». «Réputée pour sa grande qualité, parmi 46

variétés, l'olive Ferkani a vu sa renommée dépasser les frontières algériennes», confie cet exploitant agricole qui possède actuellement pas moins de 3.600 oliviers avec un rendement de plus de 600 q par an. «Cette variété d'olives précisément est très prisée par les agriculteurs en raison de son rendement élevé et la qualité de son huile», explique M. Menas tout en assurant que 1 quintal d'olives Ferkani peut donner 32 litres d'huile d'olive de haute facture». «Je produis annuellement pas moins de 12.000 litres de la meilleure huile d'olive vierge», renchérit Hocine Menas, faisant part de son ambition d'augmenter sa production à 50.000 litres dans un proche avenir, une fois que les milliers d'arbustes actuellement en phase de croissance entrent en phase de production. En coordination avec d'autres agriculteurs, il aspire, en outre, à «accroître les superficies consacrées à la plantation d'oliviers dans la région afin de hisser la wilaya en tête du classement national dans cette filière en termes de production et de qualité».

L'HUILERIE «ECHADJARA EL MOUBARAKA» REMPORTE LE PREMIER PRIX DE LA QUALITÉ

La wilaya de Tébessa s'est distinguée en 2020, lors de la 3^{ème} édition du concours de la meilleure huile d'olive vierge extra algérienne «Apulée 2020», à l'issue de laquelle la Société «Echadjara El Moubaraka» (l'arbre béni) de production et d'extraction d'huile d'olive vierge a décroché la médaille d'or et remporté la 1^{re} place au niveau national. Crée en 2013 par son propriétaire, Hocine Menas, dans la région de Oglet Ahmed, relevant de la commune de Bir El Ater (90 km au sud de Tébessa), cette huilerie moderne a remporté ce sacre dans la catégorie «fruité mûr» parmi des dizaines de participants venus de différentes régions du pays. Composé de neuf experts et spécialistes dans la dégustation de l'huile d'olive vierge, venus de l'intérieur mais aussi de l'extérieur du pays, le jury a décerné à l'huilerie «Echadjara El Moubaraka» le 1^{er} prix de la saison 2019-2020 de production des olives et d'extraction de l'huile, au cours du 2^{ème} semestre de l'année 2020, pour son «produit original, naturel et sans additifs». M. Menas qui perçoit cette consécration comme un «catalyseur pour progresser davantage dans ce domaine prometteur», fait état de son intention de «développer son projet créateur de dizaines d'emplois en vue d'accroître sa productivité». L'oléiculteur confie, par ailleurs, que sa participation à ce concours, visant à raffermir l'esprit de concurrence entre les producteurs d'huile d'olive, au niveau national, lui a permis de rencontrer plusieurs investisseurs dans le domaine et d'échanger les expériences.

Concernant la création de sa huilerie, M. Menas a imputé l'idée originelle à la «nature de la commune de Bir El Ater et les régions limitrophes du Sud, connues pour leur abondante production d'olives et d'arbres fruitiers de toutes sortes, afin d'alléger les difficultés des agriculteurs en matière de pressage de l'huile d'olive». Enfin, il fait part de son ambition de commercialiser son produit à travers toutes les wilayas, n'excluant pas toutefois de «l'exporter vers différents pays étrangers».

Conseil de wilaya du SNAPEST

Un préavis de grève d'une journée renouvelable dans les lycées

Sofiane M.

Le conseil wilaya du Syndicat national autonome des professeurs de l'Enseignement secondaire et technique (Snapest) a annoncé, suite à sa réunion extraordinaire tenue le 29 décembre dernier, une grève d'une journée renouvelable dans les lycées pour dénoncer « la mauvaise gestion administrative et pédagogique, le déficit en encadrement, l'exclusion des partenaires sociaux par l'Académie, l'absence du protocole de prévention contre la propagation du coronavirus et les retards injustifiés dans le versement des salaires et des primes de rendement ». Un préavis de grève a été déposé à l'Académie par ce syndicat fin-décembre dernier. Cette journée de protestation dans les lycées, qui aura lieu mercredi prochain 6 janvier en cours, pourra être renouvelée si rien n'est fait dans les prochains jours pour prendre en charge les revendications du personnel enseignant, avertit le bureau local du Snapest qui regrette la « mollesse » des responsables de l'Académie

pour la résolution des conflits et des problèmes dans les établissements secondaires. Le syndicat estime que ce défaut de fermeté des responsables de la direction de l'Education est à l'origine de graves problèmes, dans certains lycées et en particulier le lycée 'Emir Khaled' à Arzew. Le Snapest évoque également le cas du lycée 'Imam Houari' qui « était devenu un foyer de la propagation du coronavirus sans que la tutelle ne bouge le petit doigt ». Le syndicat dénonce aussi la non-prise en considération des recours et des requêtes des enseignants et de leurs syndicats, les difficultés rencontrées par les enseignants résidant hors wilaya dans leurs déplacements durant ce confinement sanitaire, le lourd volume horaire et le sureffectif. Il est à noter que plusieurs lycées, à travers le territoire de la wilaya, sont secoués, depuis la rentrée des classes, par des mouvements de contestation en raison du déficit en encadrement administratif et pédagogique et la mauvaise gestion. Dans le lycée 'Emir Khaled' à Arzew, le personnel enseignant a observé 3 jours de grève,

les 28, 29 et 30 décembre derniers pour exiger des solutions urgentes à la « situation de déliquescence et pour dénoncer le mutisme de l'Académie face au laisser-aller dans ce lycée ». Les enseignants regrettent notamment le déficit en encadrement administratif et pédagogique ainsi que l'absence totale du protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19. Les concernés avaient adressé 2 rapports détaillés à la direction de l'Education nationale suivis par une pétition. « Le lycée se trouve dans une grave situation de laisser-aller.

La proviseure est en congé maladie et nous sommes sans surveillant général et sans économie. Le lycée qui accueille 1.100 élèves n'assure plus la demi-pension pour les lycéens qui viennent des localités périphériques. L'absence de l'encadrement administratif est à l'origine d'un relâchement de la discipline dans cet établissement scolaire et le plus grave est qu'aucun protocole sanitaire, pour prévenir la propagation de la Covid-19, n'a été appliqué dans ce lycée », regrette le délégué Snapest des enseignants.

Un véritable casse-tête pour les responsables de l'APC de Benfreha

Plus de 6.000 demandes pour un quota de 450 logements sociaux

D. B.

Confrontés au nombre très élevé de demandeurs de logements sociaux, les responsables de la commune de Benfreha, peinent à établir une liste des bénéficiaires des unités réalisées dans cette commune, du fait que tous les demandeurs remplissent les critères d'obtention d'un logement social. Selon des sources proches de l'APC plus de 6.000 demandes ont été déposées pour un quota de 450 logements répartis entre Benfreha 300 logements et Hassiane Toual 150 logements. Selon nos sources, les habitants de la commune ont lancé un appel au wali pour bénéficier d'un quota supplémentaire de logements dans le cadre des 1.000 unités réalisées à Benfreha au profit des familles du bidonville de Ras El Ain. L'affichage des listes de bénéficiaires des logements sociaux constitue un véritable casse-tête pour les gestionnaires des collectivités locales, dans la wilaya d'Oran, car souvent confrontés au problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande. A ce titre et selon des sources proches de la wilaya, plus de 3.000 logements répartis entre 6 communes, n'ont toujours pas été distribués. Il s'agit de programmes achevés, pour certaines communes, il y a plus de 6 ou 7

ans. Selon nos sources, le retard dans l'affichage des listes ne fait qu'accroître la pression sur les services chargés de l'attribution de ces logements, car au fil des ans le nombre de demandeurs ne fait qu'augmenter. A ce titre, nos interlocuteurs signalent que le nombre de demandes déposées dans certaines communes dépasse de très loin le nombre d'unités proposées à la distribution. A Ain El Bia, la commune a bénéficié de 300 logements pour plus de 7.000 demandeurs, Mers El Hadjadj 300 logements pour près de 2.000 demandes, Es-Senia plus de 12.000 demandes pour 700 logements sociaux, Gdyel 500 unités pour près de 8.000 demandes, tout comme d'autres communes à l'instar de Misserghine, Béthioua où les programmes réalisés sont loin de répondre à la forte demande. Selon nos sources, le wali d'Oran a instruit les chefs de daïra et les maires des communes retardataires, concernés pour procéder à l'affichage des listes des bénéficiaires, dans les plus brefs délais. La décision du wali vise à accélérer le processus d'attribution de ce quota de logements, dans les plus brefs délais, selon nos interlocuteurs. A ce titre et conformément à cette directive, certaines communes, concernées par le programme et qui ont finalisé leurs listes,

procéderont à l'affichage des listes, au courant de ce premier trimestre.

Direction de la Santé Le taux d'occupation des unités « Covid » en dessous de 15%



Le taux d'occupation des unités Covid a baissé en dessous de 15%, dans la wilaya d'Oran, où le nombre des cas de contamination au nouveau coronavirus est en constante décroissance depuis début décembre en cours, a rapporté la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). « Actuellement, le nombre de nouveaux cas ne dépasse pas les 40 par jour et le taux d'occupation des unités Covid est estimé à 13% », a affirmé à l'APS le chargé de communication de la DSP, Youcef Boukhari. L'enquête touchera les 26 communes de la wilaya d'Oran, soit un échantillon de 1.100 habitants, précise le Dr Boukhari, ajoutant que des enquêteurs et préleveurs ont été formés pour mener cette enquête, dont les résultats permettront de définir la prévalence de la Covid-19, à Oran. S'agissant du type de tests à utiliser dans cette démarche, le même responsable a fait savoir que le choix a été porté sur des tests sérologiques rapides. Estimant qu'il s'agit de « tests fiables », le Dr Boukhari, a expliqué qu'ils seront en mesure de définir la sérologie actuelle et antérieure du sujet. Les cas positifs seront soumis à des tests PCR, suivis par des enquêtes épidémiologiques plus approfondies », a-t-il encore expliqué, notant que l'objectif de l'enquête est de savoir la prévalence de la Covid-19, notamment qu'il existe beaucoup de cas asymptomatiques qui continuent à transmettre le virus sans le savoir.

Les résultats seront rendus une quinzaine de jours après le démarrage de l'enquête, soit à la fin de janvier, ce qui va permettre d'avoir plus de visibilité par rapport à l'évolution de l'épidémie, au niveau de la wilaya d'Oran.

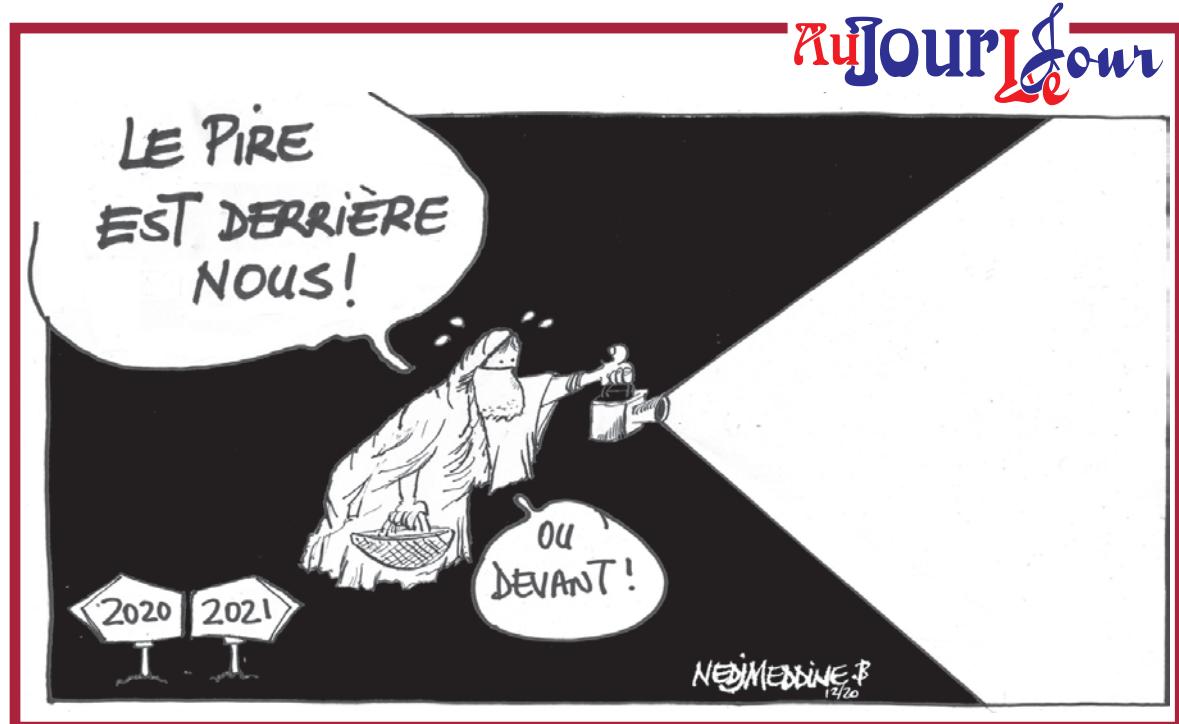
ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Mehamdi Malika, 49 ans, El Makarri
Mahdaoui Lalahoum, 73 ans, Es-Senia
Boukeroucha Zohra, 85 ans, Emir Abdelkader
Benalou Kheïra, 78 ans, Chakib Arslane

Horaires des prières pour Oran et ses environs

19 jumada el oula 1442

El Fedjr 06h43	Dohr 13h08	Assar 15h44	Maghreb 18h06	Icha 19h29
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Guerre de tranchées entre le maire et des élus **Dissolution de l'APC d'Aïn El Turck**

Rachid Boutlélis

Le wali d'Oran a décidé jeudi de la dissolution de l'APC d'Aïn El Turck, mettant ainsi un terme à une morbide guerre de tranchées qui a opposé le maire à ses pairs depuis plusieurs semaines, n'ayant que trop perduré dans le temps et ce, au détriment de toute une population, apprend-on d'une source proche de ce dossier. Cette décision, qui n'est pas la première pour cette APC, a été prise à l'issue d'une rencontre entre le secrétaire général de la wilaya d'Oran et l'exécutif communal, dont le principal thème a essentiellement gravité autour des revendications des élus belligérants. Les destinées de cette APC ont été confiées, à titre temporaire, au chef de daïra, indique notre source.

Il y a lieu de noter qu'au cours du mois d'octobre 2018, cette même APC a été gelée par l'ex-wali d'Oran pour les mêmes motifs et ce, après plusieurs semaines d'hibernation. Notons que cette sordide lutte intestine, dans laquelle ont lamentablement prédominé la pagnoterie, la jactance et l'indigence des esprits, a enfanté

té une répugnante situation de délinquance, sans pareille, qui a été à l'origine de la paralysie de tous les services de l'APC, et s'est embourbée au fil des jours dans le pourrissement, dans les deux sens du terme. Ce navrant état de fait, qui constitue le principal sujet dans les discussions sur la place d'Aïn El Turck, s'est exécrablement répercuté sur le cadre de vie de la population et par ricochet sur celui de l'environnement du chef-lieu de cette daïra.

Tous les feux clignotent au rouge dans cette municipalité qui a été fort malheureusement confrontée par le passé à une série de scandales et ce, avec la suspension consécutive de trois maires durant un seul mandat, pour leur présumée implication dans des affaires liées à diverses malversations.

La dernière APC, qui a également été éclaboussée par plusieurs esclandres en lien avec des griefs similaires, ne semble, à priori, pas avoir dérogé à cette regrettable règle que lui a léguée sa précédente. La dernière en date remonte à moins d'un mois auparavant et concerne la condamnation de l'ex-maire par intérim de

la dernière APC d'Aïn El Turck et élu de l'actuelle, à une peine de deux (2) ans de prison ferme par le tribunal correctionnel d'Arzew. Il a été reconnu coupable dans une affaire liée à une malversation ayant porté préjudice au foncier. Le mis en cause a été rattrapé par la justice au sujet d'une autorisation de la construction d'une bâtie en R+3, avec un garage en sous-sol.

La bâtie en question a été érigée dans la localité de Claire Fontaine, obstruant carrément ainsi toute la vue sur la mer. Des dizaines de riverains ont manifesté leur mécontentement avant de saisir le parquet par le biais d'une requête. Les premiers résultats des investigations, qui ont été menées par les éléments de la PJ de ladite sûreté de daïra, ont fait ressortir que des promesses auraient été formulées par l'ex-maire par intérim pour la régularisation de cette situation à la faveur de la loi 08/15 promulguée par l'ex-gouvernement. Notons qu'une commission, instruite par le wali d'Oran, est à pied d'œuvre pour épurer certains dossiers liés à la gestion moribonde de cette APC, décriée par la population.

La direction du commerce dresse le bilan 2020 **277 tonnes de marchandises saisies et 4.348 commerçants traduits en justice**

J. Boukraa

Pas moins de 4.348 commerçants ont été traduits en justice l'année passée par la direction du commerce pour diverses infractions. Le directeur du commerce, qui s'est exprimé sur les ondes de la radio locale, a indiqué que plus de 37.000 interventions ont été effectuées dans le volet de contrôle des pratiques commerciales et contrôle de la qualité en 2020. Ces interventions se sont soldées par l'établissement de 4.348 procès-verbaux. La majorité des infractions sont liées à l'absence de registre de commerce et de changement d'activité, sans autorisation, défaut d'hygiène. Des infractions liées à l'absence de registre de commerce, défaut de facturation, défaut d'affichage de prix, opposition au contrôle ont, aussi, été enregistrées. Aussi, plus de 277 tonnes de marchandise d'une valeur de plus de 29 millions de dinars ont été saisies. La marchandise est composée de produits alimentaires (viande, produits laitiers, boissons et autres) et des articles non alimentaires (produits cosmétiques et autres articles).

Le manque d'implication des consommateurs pour faire face à ces produits douteux ne fait qu'accroître le risque des ces produits sur la santé du consommateur. Les sorties sur le terrain ont touché les marchés, les grossistes, les détaillants, les établissements à caractère alimentaire, les boucheries, les boulangeries, les crêmeries, les fast-foods, etc. Outre les lourdes sanctions et les saisies de marchandises et les amendes, les contrôleur ont carte blanche pour procéder à des fermetures systématiques des locaux des commerçants indélicats qui commettent des infractions graves pouvant mettre en péril la santé des consommateurs. 516 propositions de fermeture ont été notifiées en 2020.

D'autre part, malgré l'arsenal de lois portant sur la protection du



consommateur, certaines pratiques, pourtant interdites par la loi, semblent avoir la peau dure. Les ventes sans factures est une réalité nationale qui n'échappe à personne. Le chiffre d'affaires dissimulé, c'est-à-dire les opérations commerciales pratiquées sans factures, avoisine les 91 milliards de centimes. L'activité commerciale est totalement bannie étant donné que de nombreux opérateurs s'affairent à acheter et à revendre sans accompagner leurs transactions avec une quelconque facture, ne serait-

ce que pour dissimuler leur acte. Le défaut de facturation, pratique interdite et sévèrement réprimée par le code du commerce, revient dans la majorité des commerces visités par les agents de la direction du commerce après les deux insolubles problématiques du défaut d'hygiène et la vente de produits impropre. Si ces chiffres révèlent une partie de l'iceberg, la face cachée demeure sombre avec une menace sur la balance commerciale qui peut être sérieusement mise à rude épreuve.

Education

L'année 2021 sous le signe du numérique

Houari Barti

des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) comme moyens pédagogiques, à optimiser ses performances en donnant accès aux apprenants à des outils devenus indispensables dans l'enseignement moderne ». Ces moyens, a-t-il précisé, sont mis à la disposition du programme officielle de l'éducation nationale, dans l'objectif de le rendre à la fois plus intelligible et plus attrayant pour des apprenants particulièrement attachés à ces nouveaux modes technologiques d'information. A travers l'usage des TIC, on vise également, a-t-il ajouté, à encourager la lecture et l'auto-apprentissage en stimulant la curiosité des élèves, leur imaginaire et leur créativité, pour en faire des apprenants autonomes, activement impliqués dans le processus de l'apprentissage. Par ailleurs, et selon la directrice administrative de l'école El Kortobi, l'établissement devra acquérir avec l'adoption de ces nouveaux moyens pédagogiques encore plus de notoriété. Un acquis qui sera mis au service d'une équipe pédagogique hautement expérimentée en lui permettant, à terme, de disposer d'un corpus didactique qui peut servir à renforcer ses capacités à répondre, notamment, à toute demande en matière de télé-enseignement.

Les Genêts

Démolition de trois constructions illicites

B. M.

Dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites, la délégation communale El Emir, en coordination de la 11^{ème} Sûreté urbaine ont procédé, mercredi dernier, à la démolition de trois habitations illicites, construites dans le site dit 'Les Genêts'. Il s'agit d'une baraque qui

était habitée par une personne âgée et qui a été transférée après l'opération de démolition au foyer pour personnes âgées, (Dar El rahma). Selon un responsable de la délégation 'El Emir', deux autres baraqués ont été également détruites, dont une récemment construite. Toutes ces opérations ont été menées près du projet de réalisation de la route du port.

Aïn El Turck

Les bidonvilles une nouvelle fois envahis par les eaux pluviales

Rachid Boutlelis

Les fortes averses accompagnées de chutes de grêle, qui se sont manifestées dans la nuit de vendredi à samedi, ont suscité la peur parmi les familles domiciliées au niveau de la partie basse de la municipalité d'Aïn El Turck et les occupants des bidonvilles essaimés à travers cette zone. En effet, les riverains de cette partie de cette municipalité ainsi que les occupants des regroupements de constructions illicites ont passé une nuit blanche, de crainte que leurs maisons ne soient envahies par les eaux pluviales. Selon des sources concordantes, des effondrements et des inondations ont été signalés dans cette zone et dans les bidonvilles qui longent la façade maritime de la localité de Claire Fontaine à celle de Paradis Plage.

Hier matin, les riverains demeurant dans cette zone étaient pour la plupart affrétés à réparer les dégâts causés la veille par les averses et les vents. Certains, qui ne semblent pas avoir fermé l'œil durant la nuit, ont carrément fait sortir leurs meubles et autres effets personnels pour dégager la boue qui a été drainée par les eaux pluviales à l'intérieur de leurs habitations. Les abords immédiats du regroupement de constructions illicites implantées à Claire Fontaine et Paradis Plage se sont carrément transformés en de véritables marécages dans lesquels ont pataugé les habitants. Hier encore, pratiquement tous les carrefours essaimés à tra-

vers la municipalité d'Aïn El Turck ont été submersés par les eaux pluviales et ce, en raison de l'absence d'opérations d'entretien des égouts. La circulation automobile et piétonnière, qui s'est retrouvée durement confrontée à moult contraintes et autres désagréments, était carrément impossible sur la plupart des axes routiers, devenus impraticables en raison des grandes étendues d'eaux de pluie qui se sont formées et ont envahi les accotements et les trottoirs, au grand dam de la population. Hier, des riverains ainsi que des commerçants ont retroussé leurs manches pour mener, spontanément, des opérations de volontariat afin de déblayer les chaussées. «Nous tentons de colmater les énormes brèches fruit d'une gestion désastreuse, qui se répercute négativement sur notre cadre de vie», ont fait remarquer au Quotidien d'Oran des riverains vivement déçus, de la partie basse de la localité de Bouïseville où des inondations d'habitats ont été signalées lors des averses. C'était à prévoir avec les égouts obstrués, qui n'ont été nullement pas ciblés par des opérations de curage depuis des années. A la moindre petite averse, nous nous retrouvons dans la même situation de délinquance», se sont encore indignés nos interlocuteurs. Le même son de cloche s'est fait entendre chez d'autres riverains de cette municipalité côtière où beaucoup reste encore à faire pour prétendre d'être en mesure de promouvoir le secteur du tourisme.

TLEMCEN

Une «pénurie» de médicaments et des explications



Khaled Boumediene

Le vice-président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), le Dr Zefisef, a affirmé hier que plus de 300 traitements sont concernés par des situations de pénurie sur l'ensemble du territoire du pays, touchant tous les types de médicaments sans exception, qu'ils soient liés à des maladies chroniques ou à des maladies régulières qui sont incluses dans la médecine générale. Et pour les pharmaciens comme les patients, il y a urgence. « C'est la panique dans les pharmacies, de plus en plus de médicaments manquent à l'appel et la situation ne cesse de s'aggraver ces derniers mois, y compris pour des traitements vitaux : antibiotiques, vaccins, corticoïdes, traitements contre l'hypertension, l'épilepsie et même les traitements contre le cancer. Le problème de la pénurie ne réside pas dans le nombre de médicaments, mais dans les causes, les facteurs, les implications et les solutions. Tout médicament en rupture aura des répercussions directes et immédiates sur la santé de milliers, voire de millions de patients. Nous soulignons que nos statistiques sont basées sur un meilleur partage de l'information sur le terrain entre les 48 bureaux du pays et avec les pharmacies, et nous confirmons que pas moins de 302 médicaments sont en situation de rupture. Ces médicaments sont composés selon la marque déposée officiellement pour chaque médicament de la liste nationale. Sachant que l'enregistrement des médicaments dans la liste nationale se fait individuellement et sous son nom commercial. Et chaque médicament a son propre numéro d'enre-

gistrement. Au quotidien dans les officines en tout cas, c'est très compliqué et certains patients sont très inquiets ». Le vice-président a par ailleurs réagi aux « chiffres déclarés par certains et qui dépendent à la dénomination commune internationale DCI. Leur objectif n'est rien d'autre que de sous-estimer l'ampleur de la pénurie, et une tentative désespérée de cacher la vérité aux autorités et à l'opinion publique. Car chaque désignation mondiale lui correspond, dans la liste officielle nationale ou sur le marché national, pas moins de deux à dix médicaments. Il y a environ un mois, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé l'enregistrement de 342 nouveaux produits et prévoit d'en enregistrer 400 autres dans un proche avenir. Ceci confirme et valide nos chiffres et notre méthode de présentation et de dénombrement des médicaments manquants par notre syndicat. Nos interventions et nos déclarations sont exceptionnellement orientées vers une direction professionnelle, technique et pratique, mais certaines personnes n'acceptent pas qu'on parle de pénurie de médicaments et vont plutôt nier l'existence de pénurie. Est-il raisonnable de parler d'amélioration des conditions de vie des citoyens dans les zones d'ombre ? Et tous les responsables de l'Etat parlent de la nécessité de relier ces zones au gaz naturel, au réseau électrique, aux canaux d'eau, et de déchiffrer leur isolement en ouvrant des routes, et d'autres vont nous criminaliser quand on parle de la pénurie des médicaments, allant même jusqu'à accuser les citoyens de causer la pénurie après avoir eu recours à l'achat et à la demande excessive de médicaments et d'automédica-

tion, en particulier en ce qui concerne les médicaments inclus dans le traitement du Covid-19 ». Dénonçant les accusations portées contre son syndicat, selon lesquelles le Snapo s'oppose aux réformes gouvernementales ou soutient les importations aux dépens de la production nationale, M. Zefisef Abdellah a vivement condamné ces accusations. « Nous condamnons fermement ces déclarations très graves qui mettent en question notre intégrité et notre patriotisme. Devant ces accusations offensantes, nous leur répondons que notre syndicat est connu par tous pour ses positions courageuses qui priment l'intérêt suprême du pays ! C'est surtout l'absence de dialogue, voire la prise de décisions unilatérales et irréfléchies, qui sont parmi les raisons qui ont mené le marché de médicaments vers ce qu'il est aujourd'hui et ce, malgré le discours du président de la République prononcé à la nation à l'issue de sa prestation de serment en appelant les Algériens à mettre la main dans la main pour l'édification d'une nouvelle république forte et respectée pour éviter des lendemains incertains ». Le vice-président a ajouté qu'« il est de notre devoir en tant que pharmaciens et en tant que syndicat national algérien, ayant la conscience professionnelle, d'alerter les autorités et l'opinion publique sur tout ce qui affecte la santé des citoyens, et de dénoncer tous les problèmes, manipulations et pratiques qui affectent la stabilité du marché de médicament. Il convient de mentionner l'article 205 de la loi sur la santé, qui stipule que l'Etat garantit la disponibilité des médicaments pour les citoyens en tant que droit de santé fondamental, en tout lieu et à tout moment ».

EL-BAYADH

Un bus percute le mur d'une poste, 08 blessés

Hadj Mostefaoui

La nouvelle année 2021 a failli mal commencer pour des dizaines de jeunes issus du nord-ouest du pays, venus réveillonner au milieu de la palmeraie de Brezina. En effet, le conducteur d'un bus de voyageurs a perdu le contrôle de son véhicule au moment où il amor-

çait une pente dangereuse. Le bus a percuté le mur de la poste de la ville. Huit personnes ont été légèrement blessées et évacuées par la protection civile vers l'hôpital de cette ville.

Fort heureusement, il y a eu plus de peur que mal. Il faut saluer les habitants de cette localité qui se sont mobilisés pour assu-

rer le gîte et le couvert à l'ensemble des autres voyageurs qui devaient célébrer le réveillon du nouvel an au milieu de la palmeraie et des dunes de sable. Une enquête a été ouverte par les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie afin de déterminer les circonstances de cet accident de la circulation.

TIARET

Des zones d'ombre et des chantiers

El-Houari Dilm

Brahim Merad, conseiller du président de la République, chargé des zones d'ombre, a séjourné en fin de semaine écoulée dans la wilaya de Tiaret où il s'est rendu dans pas moins de six (06) daïras, qui comptent le plus grand nombre de villages et hameaux épars classés « zones d'ombre ». En effet, sur 700 zones d'ombre recensées à l'échelle de la wilaya, Brahim Merad s'est d'abord rendu sur la zone de « Recha » dans la commune de Rechaïga où il a mis en service l'électrification rurale au profit des villageois, avant de se rendre au lieu-dit « Rdjel » dans la même commune où il a inspecté les travaux de réhabilitation du chemin communal reliant ce village au chemin de wilaya N°77 sur une distance de 7,4 km. Dans la localité de Sebaïn, le conseiller du président de la République, chargé des zones d'ombre, s'est rendu au hameau de « Tebouda » où il a inspecté les travaux de réhabilitation d'une salle de soins, avant de se rendre au douar de « Ouled Ben Adda » où il a pris connaissance de l'alimentation d'une école primaire en énergie solaire, et inspecté les travaux de raccordement à l'électrification rurale au douar de « Aïn Ghezal ».

Poursuivant son long périple à travers la wilaya de Tiaret, Brahim Merad s'est, ensuite, rendu dans la commune de Aïn Dzarit où il a marqué une halte au niveau du douar dit « Djouz 23 » où il a pris note du taux

d'avancement de réalisation d'une annexe communale, avant de débarquer dans la commune de Dahmouni, au douar « Kef Mzab » plus précisément, où il a inspecté les travaux de branchement de ce hameau au réseau public d'eau potable, qui doit également être relié au chef-lieu de commune de Dahmouni sur une distance de 7,5 km en cours de réalisation. Au lieu-dit « Chettia », Brahim Merad, qui connaît bien la wilaya de Tiaret pour avoir été à sa tête pendant plus de 7 ans, a inspecté les travaux d'extension du village au réseau d'assainissement au hameau de « Semara », et son raccordement au réseau d'électrification rurale.

A Oued Lilli, au nord de la wilaya, le conseiller du président de la République s'est rendu au village de « Ain Sofiane » où il a marqué une longue halte au niveau d'une école primaire en cours d'extension, et qui doit être dotée d'une cantine et de l'aménagement de la cour de récréation. A Frenda, des projets comme le raccordement au réseau de gaz de ville à Sidi Amar, le forage de puits dans la zone de « Benamara », l'électrification rurale dans les douars de « Mechata » et « Sefafha » et l'eau potable pour le hameau de « Chaïb Draâ », dans la commune de Rahouia, ont été les autres points visités par Brahim Merad. Le projet de réhabilitation d'une salle de soins et un logement de fonction à Guertoufa a été le dernier point au programme de l'hôte de la wilaya.

Huit narcotrafiquants écroués

Gros coup de filet opéré par les services de la sûreté de la wilaya de Tiaret durant le week-end dernier. En effet, agissant sur information, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) ont réussi à neutraliser un réseau de narcotrafiquants composé de quatre (04) personnes, issues d'une wilaya du sud-est du pays. Les mis en cause, en transit par la wilaya de Tiaret en direction d'une autre région de l'Ouest, ont été arrêtés en possession de 5.340 comprimés psychotropes de marque « Pregabalin », chargés à bord de deux véhicules.

Désférés devant le tribunal de Tiaret, ils ont été écroués. Toujours selon la sûreté de wilaya,

deux autres individus, en provenance de la wilaya de Tlemcen à bord de deux véhicules, ont été arrêtés en possession de 1,5 kg de kif traité. Ils ont été placés sous mandat de dépôt et incarcérés à la maison d'arrêt de Tiaret. A quelques heures d'intervalle, deux autres narcotrafiquants ont été neutralisés en plein centre-ville de Tiaret en possession de 1.800 comprimés psychotropes. Des armes blanches, une fusée de signal de détresse et une fronde de lance-pierres ont été retrouvées dans le véhicule des deux mis en cause. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret, ils ont été écroués.

El-Houari Dilm

CHLEF

Un corps rejeté par la mer

Bencherki Otsmane

citoyen faisant part de cette découverte.

Aussitôt la gendarmerie et la Protection civile se sont déplacées sur les lieux pour découvrir en effet le corps d'un jeune homme dans un état de décomposition avancée. Les services de sécurité ont ouvert une enquête.

Football - Ligue 1

L'ESS conforte son fauteuil, le MCA arrive

L'ES Sétif, vainqueur vendredi en déplacement face au NA Hussein-Dey (1-0), a conforté sa position en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football, alors que le MCA s'est emparé de la deuxième place, grâce à son difficile succès décroché à la maison contre le CS Constantine (1-0), à l'occasion de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 de football. L'Entente poursuit sa belle série d'invincibilité, toutes compétitions confondues, en cours depuis le 30 novembre 2019, en s'offrant cette fois-ci une équipe du Nasria qui s'enlise davantage dans la crise. Le jeune attaquant Mohamed Amine Amoura, entré en cours de jeu, a profité d'une faute défensive flagrante, pour inscrire l'unique but de la partie en seconde période (67e). Auteur d'un doublé face à l'USMA et une réalisation face au

Paradou AC, Amoura (20 ans) rejoint Samy Frioui (MCA) et Hamza Bellahouel (CRB) à la deuxième place du classement des buteurs avec quatre réalisation chacun. Côté husseindien, cette rencontre pourrait être la dernière pour l'entraîneur Nadir Leknaoui, dont les résultats ne plaident pas en sa faveur avec un triste bilan de trois nuls et trois défaites. Au stade olympique du 5 juillet, le MCA a sué pour l'emporter face à une accrocheuse équipe du CSC, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat, mais le réalisme mouloudéen a fini par prévaloir. Après une première période relativement équilibrée, marquée par l'expulsion du milieu de terrain Chamseddine Harrag à la demie-heure de jeu, pour cumul de cartons, le «Doyen» a trouvé le faille après la pause par l'entremise du rentrant Belkacem Brahimi (59e), profitant

d'une balle mal dégagée par le portier constantinois Chamseddine Rahmani. Il s'agit de la quatrième victoire de rang pour le Mouloudia, toutes compétitions confondues, alors que le CSC concède son premier revers depuis le début du championnat. Dans les deux autres rencontres de cette mise à jour du calendrier disputées jeudi, le CR Belouizdad, difficile vainqueur à domicile de la JSM Skikda (3-2), a préservé sa série d'invincibilité confirmant ses ambitions de préserver son titre de champion, alors que l'AS Aïn M'lila a essayé sa première défaite de la saison, en déplacement face à la JS Kabylie (1-0). La 7e journée du championnat débutera vendredi 8 janvier et se poursuivra jusqu'au lundi 11 janvier, marquée notamment par le derby des hauts-plateaux entre le CABBA et l'ESS et le classique JSK-USMA.

JS Kabylie**Contrat résilié à l'amiable avec Youcef Bouzidi**

L'entraîneur de la JS Kabylie Youcef Bouzidi, désigné fin novembre en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, devrait diriger sa dernière rencontre à la tête du club mardi prochain à l'occasion du match retour du tour préliminaire de la Coupe de la CAF face à l'US Gendarmerie Nationale du Niger. Bouzidi qui a indiqué vendredi qu'il était prêt à quitter son poste, si la direction songe à désigner un autre technicien à sa place, a joint le geste à la parole et a trouvé hier un terrain d'entente avec les dirigeants pour résilier son contrat à l'amiable. «Nous avons réalisé d'excellents résultats depuis mon arrivée. S'il y a un autre technicien qui sera

engagé prochainement, j'ai dis que je suis prêt à faire mes valises et m'en aller. J'ai lu dans la presse que la direction est en train de nouer des contacts avec un entraîneur étranger. J'ai parlé avec le président Chérif Mellal et je lui ai demandé d'apporter un démenti officiel, mais il ne l'a pas fait», a déclaré Bouzidi. Or, hier les choses se sont précipitées et le président de la JSK n'a pas caché son désir de voir Youcef Bouzidi céder son poste. La presse a fait état d'une approche entre la direction de la JSK et l'entraîneur français Denis Lavagne (56 ans), passé notamment par le CS Constantine (2018-2019).

Depuis l'arrivée de Bouzidi à la

barre technique des «Canaris», la JSK semble retrouver son équilibre après un début de saison difficile, en alignant quatre matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

Le club kabyle s'est imposé jeudi au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou face à l'AS Aïn M'lila (1-0), en match comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat. Bouzidi avait déjà eu à diriger la JSK, lors de la saison 2017-2018, au terme de laquelle le club a réussi à se maintenir miraculeusement, et atteindre la finale de la Coupe d'Algérie, perdue face à l'USMBA (1-2). Au classement général, la JSK pointe à la 8e place avec 9 points, à deux longueurs du podium.

MC Saïda**L'entraîneur Bouhila reconduit**

L'entraîneur Karim Bouhila, arrivé au MC Saïda au milieu de l'exercice passé, va poursuivre l'aventure avec cette formation de Ligue 2 de football, a-t-on appris auprès du président du conseil d'administration de la société sportive par actions du club. «Bouhila sera reconduit dans ses fonctions. Il devrait rejoindre l'équipe dès cette semaine afin de diriger le stage de préparation que nous avons programmé pour notre équipe à Saïda», a déclaré Khaled Remli. Le MCS a débuté la semaine passée les préparatifs de la prochaine édition du championnat, dont le coup d'envoi sera donné le 12 février 2021. Néanmoins, plusieurs joueurs de la saison précédente

boudent les entraînements pour réclamer la régularisation de leur situation financière. «Nous sommes en discussions avec les joueurs en question pour les convaincre de reprendre le travail en attendant de trouver une solution pour les régulariser. Le club traverse une crise financière aiguë, et sans l'intervention des autorités locales, on risque le pire», a poursuivi le premier responsable de cette formation de l'Ouest du pays. Ce n'est pas tout, puisque la direction du MCS devra s'acquitter d'une somme avoisinant les 35 millions de dinars, représentant ses dettes envers d'anciens joueurs ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), pour qualifier ses recrues

estivales au nombre de dix, a signalé le même responsable. Khaled Remli a, en outre, informé de la tenue, au cours de la semaine prochaine, d'une réunion avec le wali de Saïda «pour débattre de la situation critique que traverse le club». Le MCS évoluera dans le groupe Ouest composé de 12 équipes. Le premier de ce groupe disputera un mini-championnat avec les leaders des deux autres poules (Centre et Est) pour deux tickets donnant accès à la Ligue 1, alors que les quatre derniers de chaque groupe descendront en division inférieure, selon le système de compétition adopté lundi passé par le bureau exécutif de la Fédération algérienne de football, rappelle-t-on.

WA Tlemcen**Aziz Abbes évoque son avenir**

L'entraîneur du WA Tlemcen, Aziz Abbes, sous pression à cause du mauvais départ de son équipe en championnat de Ligue 1 de football, s'est dit «prêt à partir si la direction du club le souhaitait pour provoquer le déclic». «Je ne m'accroche pas à mon poste. J'ai déjà évoqué mon avenir avec mes dirigeants et tout le monde a jugé que le moment n'est pas propice pour effectuer un quelconque changement à la barre technique de l'équipe», a déclaré le coach natif de Bordj Bou Arréridj. Arrivé à Tlemcen lors de l'été 2019, Aziz Abbes a conduit les «Zianides»

à accéder parmi l'élite, un palier qu'ils retrouvent après sept années d'absence. Mais ils trouvent toutes les peines du monde pour suivre le rythme de la Ligue 1 après six journées de championnat, pendant lesquelles ils ont obtenu 4 points de quatre nuls et deux défaites. C'est surtout le secteur offensif qui est considéré comme étant le maillon faible du WAT, puisqu'il n'a marqué qu'un seul but, une situation que l'entraîneur impute «au manque de réalisme de (ses) capés». «L'équipe parvient à chaque fois à se créer des occasions nettes de scorer, sauf que

le manque de réalisme nous joue un mauvais tour. Nous manquons aussi d'attaquants de valeur, car nous n'avons pas les moyens de les faire venir chez nous», a ajouté le technicien. Par ailleurs, la direction du WAT devrait connaître un changement à sa tête, à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires, qui devait avoir lieu hier pour la désignation d'un nouveau président du conseil d'administration en remplacement de Réda Abid. Ce dernier avait démissionné de ce poste quelques jours après sa nomination en septembre dernier.

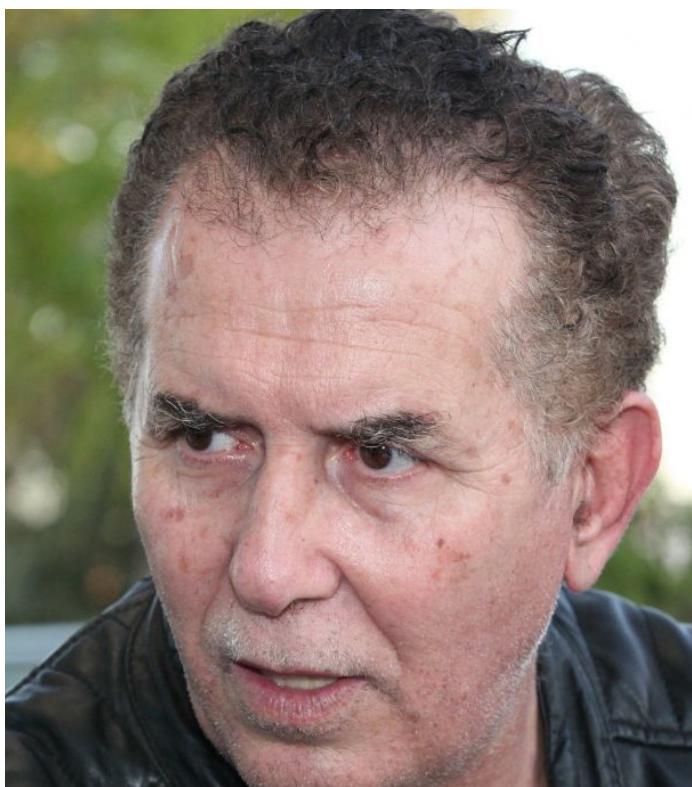
USM Bel-Abbès
Les nouvelles recrues bientôt qualifiées

Les nouvelles recrues de l'USM Bel-Abbès, au nombre de 13, seront qualifiées «sous peu» pour prendre part aux rencontres officielles de leur équipe, a indiqué samedi la direction de ce club de Ligue 1 de football. La même source a fait savoir, dans un communiqué, qu'un accord a été trouvé avec un créancier, qui était derrière le gel du compte bancaire du club, pour le déblocage de ce dernier et permettre par là même de régulariser les anciens joueurs qui ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Cette instance a instruit la Ligue de football professionnel de ne pas délivrer à l'USMBA les licences de ses nouveaux joueurs jusqu'à l'acquittement de ses dettes estimées à 53 millions de dinars, rappelle-t-on. La direction de la formation de la «Mekerra» vient de bénéficier d'une première tranche de la subvention allouée par son sponsor majeur (Naftal) de l'ordre de 50 millions de dinars, ce qui va lui permettre de débloquer la situation. Les «Vert et Rouge» ont joué leurs six premiers matchs de championnat avec un effectif composé de quelques joueurs de l'exercice dernier renforcés par des éléments de l'équipe de la réserve. Ils ont obtenu seulement deux points sur 18 possibles, ce qui leur a valu de fermer la marche au classement. La qualification des nouveaux joueurs devrait être la dernière mission du Directeur général de la Société sportive par actions (SSPA) du club, Abbes Morsli, qui a annoncé, il y a quelques jours, qu'il allait démissionner de son poste une fois avoir réglé le dossier des recrues. Il a également informé que l'entraîneur Lyamine Bougerara, qui boude l'équipe depuis la première journée pour protester contre la non-qualification des nouveaux joueurs, va résilier à l'amiable son contrat.

JSM Tiaret
Le président revient à de meilleurs sentiments

Le président de la JSM Tiaret, Sofiane Boumediene, a renoncé à sa démission qu'il avait annoncée il y a quelques semaines, après avoir reçu des garanties des autorités locales pour aider le club à régler ses problèmes financiers, a-t-on appris auprès de la direction de cette formation de l'Ouest. Une réunion a été tenue récemment et a regroupé les membres du bureau exécutif au terme de laquelle, il a été décidé de reprendre service par le président Sofiane Boumediene et ses assistants, surtout après l'accord trouvé avec certains créanciers pour rééchelonner leurs dettes, a précisé la même source. En revenant à de meilleurs sentiments, le patron d'Ezerga permet ainsi à son équipe de lancer ses préparatifs d'intersaison, puisque la reprise des entraîne-

ES Sétif Revoilà Abdelhakim Serrar !



M. Zeggai

Du nouveau à la SSPA-Black Eagles. En effet, l'ancien président du club, Abdelhakim Serrar, est devenu le patron du conseil d'administration, alors que Fahd Halfaya a été désigné directeur général, a annoncé le président du CSA, Kamel Lafi. C'est ce qui ressort d'une assemblée générale extraordinaire «marathonienne» des actionnaires qui a duré plusieurs heures et qui a chamboulé toutes les données après avoir procédé à de grands changements au sein de la composante de la SSPA. Ainsi donc, le président du club amateur sportif de l'ESS, en tant qu'ac-

tionnaire majoritaire, a proposé plus d'une dizaine de nouveaux membres. Pour services rendus lors des élections de la présidence du CSA, Abdelhakim Serrar a été donc «réinstallé» au-devant de la scène. L'autre nouveauté réside dans le retour de Walid Sadi qui revient aux affaires du club après de longues années d'absence. On notera également la présence de certains industriels, comme rapporté par notre source qui a nous a fait savoir que l'ex-président du CA, Azzedine Arab, a préféré se retirer des travaux de cette assemblée générale. La répartition des tâches des nouveaux membres du CA s'effectuera prochainement en concertation

Valse des entraîneurs Leknaoui jette l'éponge, à qui le tour ?

M. Zeggai

La valse des entraîneurs a commencé plus tôt que prévu chez nous. Comme quoi, la stabilité, gage de réussite ailleurs, est devenu un vain mot chez les présidents de nos clubs qui ne se soucient guère des conséquences que cela peut engendrer. Après le français François Ciccolini (ex-USMA), limogé pour faute grave avant le début du championnat et remplacé par son compatriote Thierry Froger, Aymene Zelfani (ex-JSK) remercié juste après la première journée, Mohamed Bacha (ex-NCM), dont le contrat a été résilié, Liamine Bougherra (ex-USMBA), qui a préféré quitter le navire, c'est au tour de Nadir Leknaoui de démissionner juste après la défaite à domicile face à l'ES Setif (0-1) pour le

compte de la mise à jour du calendrier du championnat. Pourtant, le directeur sportif du NAHD, Chaâbane Merzekane, avait indiqué que l'entraîneur de l'équipe Leknaoui, qui a rejoint le Nasria en août dernier, «jouissait de la confiance totale de la direction», alors que le Nasria n'a pas remporté la moindre victoire en six matchs. Ainsi donc, Nadir Leknaoui, victime de l'insuffisance de résultats, quitte le club avec un triste bilan de trois nuls et trois défaites. Avec ce départ, on peut dire que le NAHD, jadis connu par sa stabilité, est devenu l'un des gros consommateurs d'entraîneurs. Le Nasria a vu défiler la bagatelle de quatre techniciens la saison dernière, Rezki Remane, Lakhdar Adjali, Azzedine Aït Djoudi et Fouad Bouali. Pour la succession

IS Tighennif

Le club toujours sans dirigeant

Abid Djebbar

Après la démission du président sortant Smaïn Hamid et la tenue de plusieurs assemblées générales électives en vue d'installer un nouveau patron et un comité, le club demeure toujours livré à lui-même, sans président, ni joueurs et staffs techniques

pour le nouvel exercice 2020-2021. Effectivement, ni le comité provisoire ni les membres de l'assemblée ne sont arrivés à terme de dénicher la personne idoine pour prendre en charge le club cette saison et lui permettre de reprendre la compétition comme souhaité par les supporters. La cause principale, c'est que l'IS Ti-

ghennif demeure jusqu'à l'heure actuelle endetté de plus de trois milliards de centimes, selon le bilan financier exposé et approuvé par les assistants. Le président sortant a affirmé que le club n'a reçu que 950 millions du budget communal et 78 millions, représentant sa quote-part de la FAF depuis 2017.

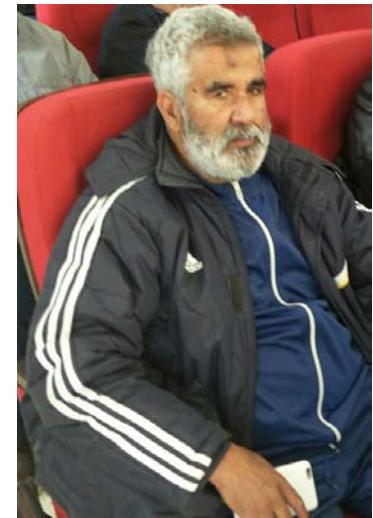
Ligues 1 et 2 - Covid 19 Les tests antigéniques autorisés



La Commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué jeudi que les tests antigéniques pour le diagnostic du coronavirus (Covid-19) peuvent être utilisés par les clubs professionnels et amateurs en remplacement de la PCR, a annoncé l'instance fédérale. «Les tests antigéniques sont autorisés lorsque la PCR n'est pas disponible ou dans le cas où les résultats de la RT-PCR ne peuvent être obtenus dans un délai de 48 heures», précise la FAF sur son site officiel. Cette décision a été prise conformément à l'instruction N. 22 du 27 décembre 2020, relative aux indications d'utilisation des tests antigéniques pour le diagnostic de la Covid-19 (CLIC), explique la FAF. «Une importance particulière doit être accordée à la stricte application des directives édictées dans cette instruction», conclut l'instance fédérale.

L'USM Bel-Abbès en deuil Naïmi Zouaoui n'est plus

Kadiri Mohamed



Déjà mal en point en cette entame du championnat de Ligue 1, le football belabbésien vient de perdre l'un des ses plus fidèles serviteurs en la personne de Naïmi Zouaoui, le dernier jour de l'année 2020. La triste nouvelle du décès du coach Naïmi Zouaoui a vite fait le tour de la ville. On appellera que le défunt, qui a bouclé en mars dernier ses 70 ans, était un des premiers cadres de la promotion Yefsah sortis de l'ISTS Ben Aknoun comme conseiller des sports, et qui a drivé les seniors de l'USMBA, ainsi que ses jeunes catégories où il a assuré durant une longue période le volet formation des jeunes et des entraîneurs de la wilaya. Outre El-Khadra, Naïmi Zouaoui a drivé le club omnisports l'IRMBA, avec lequel il fit preuve de fidélité et se sacrifia jusqu'à la regrettable disparition du club suite à sa rétrogradation dans le palier pré-honneur.

On soulignera aussi que ce passionné avait lancé une école de formation de jeunes footballeurs à son

initiative personnelle, en poursuivant cette noble tâche jusqu'à son décès. Depuis jeudi soir, les réseaux sociaux évoquaient le parcours et les mérites de ce grand sportif. Le défunt a été inhumé vendredi au cimetière de la ville en présence d'une foule constituée de proches, anciens collègues et amis qui ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

LIRF - Inter-régions Coup d'envoi du championnat le 26 février

Le championnat inter-régions de football, à l'arrêt depuis mars en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), reprendra ses droits le 26 février prochain, alors que la reprise des entraînements est prévue en janvier, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (FAF). «A l'issue d'une réunion tenue jeudi entre la direction des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le secrétaire général de la FAF, et le président de la division nationale amateur (DNA), il a été décidé de la reprise des entraînements en janvier, alors que le début de la compétition est fixé aux 26-27 février», a indiqué le membre du Bureau fédéral Amar Bahloul. Les 96 clubs composant la Ligue inter-régions seront scindés en 12 groupes de huit clubs, alors que la fin du championnat est prévue le 19 juin, précise la même source, tout en rappelant que la gestion du championnat d'inter-régions relève désormais du ressort de la division nationale amateur (DNA), présidée par Youcef Benmedjber. Le championnat inter-régions reprendra à dix jours d'intervalle de la Ligue 2 amateur, dont la première journée se jouera les 12 et 13 février. Sur la base du nouveau système pyramidal de compétition, la Ligue 2 saison 2020-2021 aura un statut amateur et donc gérée par la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et non plus par la Ligue de football professionnel (LFP) comme auparavant. Pour rappel, la Ligue 1 professionnelle a repris ses droits le 27 novembre dernier.

Arabie saoudite Al-Shabab négocie avec Leicester pour Slimani



La formation d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne de foot ball), a entamé les négociations avec Leicester City (Premier league anglaise), pour engager les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani, en manque de temps de jeu, a rapporté vendredi la presse locale. Le club saoudien espère boucler la transaction afin de recruter le buteur algérien lors de la période des transferts d'hiver, dont l'ouverture est prévue le 11 janvier. Le club espère renforcer son secteur offensif, lui qui ambitionne de jouer les premiers rôles cette saison. Le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale, qui ne compte qu'une seule apparition depuis le début de la saison, n'entre pas dans les plans

Dijon FCO Benzia reprend l'entraînement sept mois plus tard

Le milieu offensif international algérien de Dijon FCO (Ligue 1 française de football) Yassine Benzia, remis d'une grave blessure au bras gauche, a effectué son retour à l'entraînement le week-end dernier après sept mois d'absence, rapportent des médias locaux. Victime d'un grave accident de buggy en mai dernier, Yassine Benzia doit toujours porter une attelle à la main gauche. Il ne sait toutefois pas encore quand il pourra retrouver la compétition. Le joueur algérien était présent pour la reprise de l'entraînement des Dijonnais, actuels 19es de Ligue 1. Il a participé à quelques exercices, avec et sans ballon, et a exprimé son soulagement à l'issue de la séance. «Cela fait vraiment plaisir, je suis très content de retrouver mes coéquipiers. J'ai travaillé pendant des mois pour revenir et j'étais très impatient. Je reviens de loin, c'était la plus grosse épreuve de ma vie. Désormais, on va voir un nouveau Yassine», a confié l'ancien joueur de l'OL et Lille dans des propos rapportés par Le Bien Public. De son côté, l'entraîneur dijonnais, David Linarès, s'est montré soulagé du retour de Benzia : «Je suis très heureux pour lui. Le revoir à l'entraînement, c'est une belle étape. Avec tout le club, on va essayer de l'accompagner au mieux». Opéré d'urgence fin mai au CHU de Dijon, Benzia a dû ensuite subir plusieurs interventions chirurgicales, dont une greffe de la peau l'été dernier. Arrivé au DFCO en janvier 2020, Benzia (26 ans) n'a plus joué un match officiel depuis le 15 février.

Football - Meilleurs entraîneurs de l'histoire Alex Ferguson plébiscité

L'ancien entraîneur de Manchester United Sir Alex Ferguson trône en tête du classement des plus grands entraîneurs que le football ait jamais connu, selon le classement publié par le célèbre magazine anglais FourFourTwo. Pendant les 27 ans passés à la tête du club anglais, il a quasiment tout raflé notamment la Ligue des champions à deux reprises et le championnat pas moins de 13 fois. Le technicien Ecossais est respecté de tous, il a su sublimer plusieurs joueurs durant son mandat. Cristiano Ronaldo ne dira pas le contraire ! Le Néerlandais Rinus Mitchels élu meilleur entraîneur du 20e siècle, occupe la deuxième place de ce Top devant son compatriote Johan Cruyff, le modèle vénéré de Pep Guardiola. Le Catalan pour sa part se retrouve à la 5e position devant un autre monument Arrigo Sacchi. Mourinho est 12e, Wenger 23e, Klopp 29e Top 50 des meilleurs entraîneurs de l'histoire du football (FourFourTwo).



Championnats européens

— Italie - 15e journée —

Aujourd'hui
(12h30) Inter - Crotone
(15h00) Genoa - Lazio
..... Atalanta - Sassuolo
..... AS Rome - Sampdoria
..... Cagliari - Naples
..... Spezia - Hellas Vérone
..... Fiorentina - Bologne
..... Parme - Torino
(18h00) Benevento - AC Milan
(20h45) ... Juventus - Udinese

— Angleterre - 17e journée —

Aujourd'hui
(15h15) Newcastle - Leicester
(17h30) ... Chelsea - Man City
.... Burnley - Fulham (Reporté)

— Espagne - 17e journée —

Aujourd'hui
(14h00) Athletic Bilbao - Elche
(16h15) Alavés - Atlético Madrid
(18h30) Eibar - Grenade
..... Real Sociedad - Osasuna
(21h00) Huesca - FC Barcelone

El-Ettifaq Club M'Bolhi indisponible pour six semaines



Le gardien international algérien Rais M'Bolhi, touché au ligament externe du genou, sera éloigné des terrains pour une durée de six semaines, a annoncé son équipe El-Ettifaq Club (Div.1 saoudienne de football). Le portier algérien souffre d'une déchirure de 2e degré au ligament externe du genou, selon les résultats des examens effectués ce vendredi, précise El-Ettifaq Club sur son compte twitter. M'Bolhi s'est blessé juste avant la fin de la séance d'entraînement de jeudi en vue du match contre Al-Wihda, prévu ce vendredi, pour le compte de la 11e journée du championnat saoudien. Le capitaine d'El-Ettifaq est un élément essentiel de l'équipe depuis qu'il avait rejoint le championnat saoudien en janvier 2018. Il est sous contrat avec son club jusqu'en 2022.



FC Barcelone Laporta va convaincre Messi de rester

Le candidat à la présidence du FC Barcelone Joan Laporta a jugé qu'il disposait encore de temps pour faire «une proposition convaincante» à la vedette du club catalan Lionel Messi, dont le contrat avec le club catalan expire en juin. «Il a dit qu'il attendrait jusqu'à la fin de la saison (pour prendre une décision, NDLR) et cela nous donne du temps pour lui soumettre une proposition convaincante», a estimé Laporta, déjà président du club entre 2003 et 2010. Joueur blaugrana depuis le début de sa carrière, Messi est libre de négocier avec d'autres clubs depuis vendredi. Mais comme l'a souligné Laporta, la vedette du Barça a affirmé dimanche dans un entretien à la chaîne La Sexta n'avoir «rien décidé» quant à son avenir. «Je ne sais pas encore. Je suis concentré, je ne pense pas à la manière dont la saison va se terminer», a affirmé Messi. Un attentisme qualifié de «positif» par Laporta, même si la star argentine a dit dans la même interview que «le club itinéralement un moment difficile», et qu'il serait «compliqué de le ramener au

niveau auquel il était». Lassé par une direction instable, un club en crise perpétuelle depuis plus d'un an, une succession d'entraîneurs (trois en l'espace d'un an) et des résultats décevants, comme l'humiliation subie en août dernier contre le Bayern Munich en Ligue des champions (8-2), Messi a souhaité quitter le club fin août. Mais en vue de l'élection du 24 janvier, qui désignera le prochain président du Barça après la démission de Josep Maria Bartomeu fin octobre, Laporta a assuré avoir un «avantage». «J'ai de la crédibilité auprès de +Leo+. Il m'a toujours dit que tout ce que je lui ai promis s'est réalisé. Il sait que si je donne ma parole, je la tiens», a affirmé le candidat.

Parmi ses adversaires pour la présidence du Barça figurent notamment Emili Rousaud ou Toni Freixa, anciens membres du comité directeur du club, Jordi Farré, promoteur de la motion de censure qui a poussé Bartomeu vers la sortie, ou encore Victor Font, qui s'affiche aux côtés de l'ancien meneur de jeu catalan Xavi Hernandez.

Real Madrid David Alaba en approche !



Le défenseur international autrichien David Alaba, dont le contrat avec le Bayern Munich expire en juin prochain, devrait poursuivre sa carrière au Real Madrid, selon le quotidien madrilène Marca. «Alaba, ce serait imminent.» C'est la une du journal Marca de samedi. En fin de contrat en juin avec le Bayern Munich, qui a retiré son offre de prolongation en novembre, le latéral gauche ou défenseur central serait très proche d'un accord avec le Real Madrid. Le quotidien madrilène évoque un contrat de quatre ans pour un salaire annuel de 10 millions d'euros. Le Real récupérerait donc l'international autrichien (28 ans, 73 sélections, 14 buts) gratuitement le 1er juillet. Ce dernier, qui peut aussi jouer au milieu de terrain, terminerait la saison en Allemagne.

Football Vers un match amical Maroc-Israël

Le président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, a accepté de jouer un match amical avec la sélection de l'entité israélienne, rapporte samedi le site marocain «Echos24». Selon le média citant la Fédération de l'entité israélienne de football, le président de cette dernière, Oren Hasson, a eu des discussions à distance vendredi avec

Fouzi Lekjaa. «Je salue cette conversation que nous attendons depuis de nombreuses années (...) Nous avons l'occasion de renforcer les liens entre les peuples également à travers le football. Je voudrais vous inviter au Maroc pour réfléchir ensemble et travailler entre nous et bien sûr préparer et coordonner les matchs entre nos équipes», a dit Lekjaa dans son discours. De son côté, Oren Hasson a déclaré : «Je tiens à vous remercier, mon ami, pour cette initiative. Nous sommes ravis et bien sûr, nous voyons une grande importance dans le renforcement des relations et de la coopération entre les deux fédérations (...) Nous vous remercions également de nous avoir invités à venir au Maroc et nous aimerions vous accueillir ainsi que les représentants de la fédération en Israël.»



Pensée

Il est particulièrement difficile de concevoir que tu nous as quittés, il y a de cela deux ans, jour pour jour cher Hadj Ahmed Mered.

Tu as laissé derrière toi un vide que nul ne saurait combler, tu as su marquer chaque personne que tu as croisée.

Tu étais un exemple d'honnêteté et d'intégrité, et nous sommes plus que fiers d'avoir eu la chance de te connaître.

Tu étais un père aimant, un mari dévoué, un grand-père affectueux un responsable modèle et un ami fidèle.

En ce douloireux anniversaire, nous demandons à toute personne qui t'a connu d'avoir une pieuse pensée pour ta mémoire.

Tu seras à jamais dans nos pensées cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, collaborateur et ami.

Allah yerahmek.



ENTREPRISE : MOSTEFA TOUNSI Zakaria

Entreprise des travaux d'électricité
Entreprise créée dans le cadre du dispositif ENSEJ
Sise à commune de Mostaganem
RC : 27/00 394944 A13

Réponse à la mise en demeure et Réponse à la considération

A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de la Construction
de la Wilaya d'Oran

Ref : Projet des travaux de VRD des 500 logements locatifs (LPL) à BOUSFER

Suite à votre mise en demeure à l'encontre de mon entreprise parue dans le quotidien national El Khabar en date du 27/12/2020 (ANEPE N° 2031008681) dont vous m'invitez à me rapprocher dans les plus bref délais auprès de vos services pour recevoir l'ODS de commencement des travaux que j'ai reporté de signer, je vous adresse par voie de presse ma réponse comme suit :

- 1) L'ODS de commencement des travaux que j'ai reporté la signature au parant en vous adressant mes correspondances antécédentes en détaillant les motifs réglementaires et économiques qui m'ont empêché d'exécuter le marché portant projet en question.
- 2) Je vous rappelle que la date de l'insertion de l'avis d'attribution était le 26/04/2019, alors que l'**ODS** est daté le 31/08/2020 (16 mois après).
- 3) Le marché doit être notifié au soumissionnaire retenu avant l'expiration de la date de validité des offres qui est de trois mois et quinze jours, à compter de la date de l'ouverture des plis.
- 4) En se basant sur article 37 du contrat de soumission que les délais de validité des offres et de 1 mois supplémentaire conformément à l'article 99 du DP 15/247.

De ce qui précède et voir la fluctuation des prix que connaît le marché des équipements d'électricité, voir la demande résiliation à l'amiable datée 08/10/2020 et la réclamation datée du 28/12/2020.

A cet effet votre mise en demeure n'est nullement fondée.

Fait à Mostaganem le 02/01/2021
Le gérant de l'entreprise (cachet et signature)

REMERCIEMENTS

Les familles HADJ SLIMANE et BOUCHENAK KHELLADI, parents et alliés remercient toutes les personnes qui ont compati, de près ou de loin, à leur douleur lors du décès de leur chère et regrettée :

VVE HADJ SLIMANE KHEIRA



NEE BOUCHENAK KHELLADI

ravie au siens à Tlemcen à l'âge de 84 ans.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.

إنا لله وإنا إليه راجعون

**Société Industrielle Privée
Sise à SIDI BEL ABBES**

Recrute dans l'immédiat

MANAGER Système Qualité :

Profil :

- 1) - Ingénieur (toute spécialité), Licence et plus.
- 2) - Expérience dans le poste souhaitée.
- 3) - Dynamique, autonome, ayant le sens de la communication.
- 4) - Libre de tout engagement.

Description du poste :

- Entretien du système SMQ mis en place.
- Création, établissement et vérification des documents pour le SMQ, surveillance, analyse des résultats du SMQ (Audit - Tableau de bord - Revues de direction - Plan d'action...).
- Assistance et soutien aux pilotes processus (Responsable de structure).

Avantage : Salaire à débattre.

Adresses : Lettre de motivation + CV.

A Zone Industrielle Lot n° 100 Sidi Bel Abbès

Ou Mail : tplast_algerie@yahoo.fr

DECES

Les familles CHABANE - MOKHTARI

- MAZOUZI - parents et alliés ont la douleur et la tristesse de vous faire part du décès de

CHABANE Mohamed

survenu le 1/1/2021 à l'âge de 66 ans.

L'enterrement aura lieu mardi 5 janvier à Vichy (France)

Tu es parti en laissant un grand vide.

A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

Nous sommes malades de nos croyances et de nos habitudes

Par Arezki Derguini

Suite et fin

L'ÉCONOMIE DU DON, UN ÎLOT DANS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ ?

Dans la société d'autoconsommation, la différenciation de la consommation était faible, les fortunés disposaient d'un surplus qu'ils cédaient aux moins fortunés. Le surplus n'était pas vendu, la honte était le lot de celui qui pouvait y penser. L'entraide était la règle. La vente commence quand des produits étrangers apparaissent, la consommation se différencie, mais on continue de partager le surplus. Dans la production pour autrui, on se spécialise et l'on vend tout son produit, on ne produit plus pour soi-même. Mais pourquoi les plus fortunés pour se distinguer devraient-ils se disputer les biens étrangers et oublier les moins fortunés ? Dans la région, des normes sociales de consommation peuvent permettre à chacun de disposer d'une consommation minimale. Car la contribution de chacun pourrait être autrement distinguée et chacun n'aurait pas besoin de se distinguer en se disputant les biens rares, mais en rendant les produits rares plus abondants. La conduite exemplaire deviendrait contagieuse : « c'est ainsi que nous distinguons nos méritants », pourrait-il être dit.

Fondamentalement, au cœur du lien social, il y a le don et le contre-don différé. Donner à la société sera alors plus significatif que donner à un familier. La reconnaissance sera collective et ne créera pas de liens de domination et de dépendance. Celui qui consentira à l'impôt aura consenti à une meilleure santé, une meilleure éducation de ses compatriotes. Dans la société de classes et l'État-nation, qui hérite de l'imaginaire féodal de la division sociale en trois classes, le rapport dominant est celui de l'individu à la nation, à l'État. Par la redistribution, l'État redonne ce que l'individu lui donne. La société vient après l'individu et l'État, un individu sans communauté, mais appartenant à des classes qui font compromis, consentent à l'impôt et aux transferts sociaux. Le rapport à l'impôt devient le principal indicateur de l'état du rapport social, de la confiance sociale.

Dans la société des communautés, c'est-à-dire sans classes sociales qui partagent un autre imaginaire, le don et le contre-don différé sont directement au cœur du lien social. Ce rapport suppose la confiance. La Société se construit autour de liens marchands, de rapports impersonnels, la communauté autour de liens non marchands. Le lien est d'abord biologique, métaphysique (au-delà du monde visible présent) puis économique. L'échange permet la circulation du bien, mais annule le lien de réciprocité, le don et le contre-don différé. Le contre-don est immédiat et négocié. Les coéchangistes sont quittes.

Dans les temps modernes, l'information en étant partagée, se multiplie et sa multiplication ne coûte pas. La production matérielle partagée se divise, pour la multiplier, elle coûte. Dans la communauté, le surplus qui ne coûte pas est donné. Avec un ami il est donné. Avec un étranger, il peut être donné, mais souvent échangé et l'étranger est oublié. Avec le développement de la vie matérielle et l'apparition de la production pour autrui, un capital est engagé qui doit être amorti après chaque production. Parce que la production doit recouvrir ces frais, le don doit être suivi immédiatement d'un contre-don et donc l'annuller : l'échange doit être la règle, autrement l'entreprise ne peut pas exister. Dans la production pour autrui, il ne peut plus être question de don et de contre-don différé entre particuliers. Le donnant-donnant doit dominer pour que l'entrepreneur puisse émerger : il achète et doit vendre. L'intervention du prêt,

donc de l'État et du système bancaire, est nécessaire pour qu'il puisse y avoir don à l'entreprise et contre-don différé de l'entreprise. L'épargne des uns peut être donnée à d'autres parce que l'État et les banques garantissent le contre-don. Nous passons de la confiance entre individus au sein d'une communauté à la confiance dans des institutions, toujours avec don et contre-don. Selon l'éthique musulmane, le donneur, individu, collectivité ou État, peut renoncer au contre-don. Entre particuliers, le prêteur peut transformer le prêt non remboursé en don. La logique du don et du contre-don ne se perd dans l'économie marchande qu'avec la société où la réciprocité est bannie par la domination de classes. La confiance sociale n'y passe pas des rapports personnels aux rapports impersonnels, de la communauté aux institutions économiques. Il reste que la confiance sociale, le capital social au sens américain de Robert Putnam et non français de Bourdieu^[7], est toujours le fluide de la mécanique sociale, que la société soit celle de l'autoconsommation ou de la production pour autrui. La confiance de classes (le capital au sens de Pierre Bourdieu) dans la société de classes fait le travail de la confiance sociale (au sens de R. Putnam) dans la communauté.

De manière générale, l'économie est bien une économie du don et du contre-don, qu'il s'agisse du contre-don différé ou non, du contre-don différé égal ou inégal. La guerre et l'échange inégal sont des modes d'appropriation sans contre-don ou avec contre-don inégal. On pille, on massacre pour ne pas demander, on prend ce que l'on n'a pas besoin de demander ou au prix que l'on peut imposer. Au cœur de la production pour autrui réside bien une économie du don et du contre-don, comme au cœur du lien social. Une économie est performante quand son économie du don et du contre-don est performante, la monnaie circule vite. La confiance sociale dans cette économie est élevée. Le don et le contre-don deviennent impersonnels, se transforment en échange dans une macrosociété, pour équilibrer et viabiliser une entreprise durable de production pour autrui.

Dans le village kabyle, une entreprise de construction peut être montée pour produire la maison d'un nouveau foyer. Elle s'éteint avec la fin des travaux. Une « banque » peut aussi surgir des relations sociales pour envoyer un malade à l'étranger ou marier deux personnes. Ce que donne un individu en plusieurs fois peut lui être retourné en une seule fois. Pas besoin de banque pour collecter l'épargne, c'est toute la société qui est une banque. L'entraide repose sur une économie du don et du contre-don. Les germes des institutions existent dans la société sans classes, elles résultent de relations de coopération au sens littéral et non littéral du terme. Avec la production pour autrui, la société doit instituer les banques et les entreprises, qui sont avant tout des actions collectives qui deviennent des coopérations durables qui ne sont pas obligées d'oublier leur intention première.

Prendre sans demander et sans rendre est bien ce qu'a fait l'Occident avec la colonisation des autres peuples ; avec leur indépendance, c'est bien d'une division internationale du travail qui consacrait l'échange inégal qu'ils ont hérité. Et puis avec la nature, et conformément à ses croyances naturalistes (Ph. Descola) l'Occident n'a-t-il pas pris à la nature sans lui demander, sans lui rendre ? Toutes les matières premières que lui a données la nature et qu'il en a tirées, ne considère-t-il pas qu'elles ne lui ont coûté que ce qu'il lui a fallu pour les prendre, les extraire ? Il constatera que ces matières ont un autre prix lorsqu'elles lui feront défaut. Pour le moment, il lui retourne ses déchets qui empoisonnent. Avec la nature et les autres

êtres vivants, le rapport esclavagiste est toujours présent. Ce n'est donc pas l'économie de marché qui détruit l'économie du don et du contre-don, c'est l'économie esclavagiste qui prend sans rendre. La production matérielle ne coûte qu'à l'homme. La nature est gratuite et les guerriers de classes ont porté à l'échelle mondiale la dispute de sa gratuité sans lui rendre grâce. L'Occidental n'a pas fait la part de ce qui lui est donné. La dispute a fait les parts. Il a chassé le don et le contre-don des sous-basements de son économie, qui restent fondamentalement esclavagistes. Le don et le contre-don peuvent être préservés au sein de chaque classe. En effet, lorsque la défiance gagne la classe dominante, c'est sa domination qui est menacée. Quand elle gagne la classe dominée que la classe dominante essaye d'y propager, son rapport de force à la classe dominante s'affaiblit.

DE L'ÉCONOMIE DE L'APPROPRIATION À L'ÉCONOMIE DE LA CONTRIBUTION

Ce qui me permet de poursuivre et de reprendre une de mes thèses favorites : c'est le partage (don et contre-don) du savoir qui au cœur de la société et de l'économie moderne. Ce n'est pas la production matérielle et sa croissance^[8], mais les institutions de la confiance. Ce sont les croyances partagées qui rendent possible la croissance du savoir et de l'économie de marché. Alors que la production matérielle ne peut se différencier qu'avec le développement de l'échange, celui-ci presuppose les institutions de la confiance, le partage de croyances, de savoirs et d'informations qui permettent à cette production de circuler et de se développer. La confiance aux individus et aux institutions est supposée, la confiance suppose les croyances partagées. La confiance réduit les coûts de transaction qui suppose la théorie de l'entreprise et du marché.

Dernier point, la question de la propriété privée qui dérive de ce rapport esclavagiste à la nature. Cette propriété sans partage qui résulte d'une appropriation de choses sans propriétaire originale. La nature n'est pas propriétaire, ne partage pas les propriétés de la vie et de la matière qu'on lui prend. Et pourtant tout y retourne. La collectivité non plus, mais la classe.

Prenons l'exemple de l'éducation. C'est la vie qui éduque davantage que les parents et l'école. C'est la vie dans laquelle sont plongés les enfants, les parents et l'école, dans laquelle les institutions familiales et scolaires naissent et prennent effet. Les parents peuvent le constater, y consentir ou le déplorer. Les parents et l'école

ne peuvent donc pas s'attribuer l'éducation de leurs enfants ni le savoir qu'ils apprennent. Ils peuvent seulement y contribuer. Ils peuvent influer par leur exemple ou leur contre-exemple. Ils peuvent être suivis, imités, obéis ou désobéis. Ils devraient pouvoir être obéis, mais pour cela ils devraient eux-mêmes obéir à la vie, ils devraient pouvoir agir dans la vie. On peut en dire autant des maîtres d'école. Tout compte fait nous passons nos défauts à nos enfants, notre incapacité à transformer la vie. Le maître ou le parent qui ne lit pas, ne partage pas ses lectures, comment son élève ou son enfant pourrait-il apprendre à partager des livres ?

Il en de même pour d'autres affaires de production que l'éducation, nous avons tort de nous attribuer les résultats de nos actions, ce sont d'abord les résultats de leurs milieux auquel nous ne faisons que contribuer. Et nous avons tort de penser qu'on pourrait enclore les milieux et les contrôler, nous pouvons juste y naviguer. Car ils resteront ouverts malgré nos efforts. Que peuvent contrôler l'Algérie du monde, ou même la Chine et les USA ? Ces derniers sont juste de gros navires. Il faut passer avec cette théorie de l'action du concept d'économie comme appropriation à celui d'économie comme contribution. La production matérielle dépend largement de la vie non marchande, matérielle et non matérielle. Les matières premières, la confiance sociale, etc. La production humaine matérielle s'inscrit dans une production matérielle plus large qu'elle, le développement de l'échange suppose une confiance sociale dans les institutions au cœur de laquelle se trouve une économie du don et du contre-don. Notre échange avec la nature et tout ce que nous dominons n'est pas égal, nous prenons sans rendre chaque fois que nous le pouvons. Dieu s'est incarné dans l'Homme et s'est retiré du monde, qui nous demandera des comptes ?

En guise de conclusion, la région sociale est le cadre dans lequel peut être produite la base non marchande de l'économie de marché, l'économie du don et du contre-don, base sans laquelle elle ne peut éclore fermement. Elle est le cadre dans lequel la confiance sociale déficiente trouvera sa place. Les institutions sont avant tout des organisations qui produisent de la coopération, elles produisent du travail collectif dans la confiance de ses résultats et sont produites par lui. N'ayant pu produire nos institutions à partir de notre économie du don et du contre-don (colonialisme et postcolonialisme), il nous faut produire de la confiance, réactiver notre économie du don et du contre-don, pour produire du travail collectif, des institutions, qui produiront en retour du travail collectif et de la confiance sociale.

Notes :

[1] Voir l'article d'Omar Bessaoud. Dégager le système, c'est aussi couper les racines économiques qui le nourrissent. Publié par LSA, le 09.04.2019.

[2] « La puissance, chez Spinoza ... est l'être même de la chose en tant que celle-ci s'exprime en opérant les effets qui découlent de sa nature et en tant que ses effets se déploient de la manière la plus adéquate. » <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2001-4-page-709.htm>

[3] Je m'inspire ici du concept chinois de double circulation qui vise à donner une autonomie à la circulation intérieure.

[4] On a tort de dissocier confiance, croyances et savoir. Je n'apprends de quelqu'un que parce que j'ai confiance en lui. Je ne partage mon savoir avec quelqu'un que si je sais qu'il ne l'utilisera pas ou ne pourra pas l'utiliser contre moi. Sans confiance pas d'action collective véritable.

[5] Sur un plan, avec la notion de dispositions, P. Bourdieu a quelque chose d'un empiriste radical, sur un autre qui sépare croyance et savoir, associe croyance et illusion, il redevient rationaliste français.

[6] A. Damasio. L'erreur de Descartes (1995) ; Le sentiment même de soi (1999) ; Spinoza avait raison (2003). Paris : Odile Jacob. <https://journals.openedition.org/osp/7e48>.

[7] Là où Bourdieu et Coleman posent le capital social comme une ressource permettant aux individus d'atteindre leurs objectifs personnels, Putnam conçoit le capital social comme une grandeur caractéristique de l'état d'une société (B. Perret, 2006). <http://www.sietmanagement.fr/wp-content/uploads/2016/04/Capitalsocial.pdf>

[8] S'industrialiser ne se résume pas à accroître la production matérielle, c'est accumuler et partager du savoir, de la confiance.

Malek Bennabi, l'économiste du changement de paradigme !

Par Mostefa Zerouali

Suite et fin

Tous ces arguments me pous sent à dire que la lecture économique de la pensée de Malek Bennabi apportera une touche de fraîcheur, voire même un vent de changement et ne manquera pas de clarifier dans les esprits qui s'y intéressent beaucoup de zones d'ombres. Je tiens ici à faire une remarque importante à propos du contexte historique dans lequel Bennabi avait évolué et ses liens avec son propre pays. En effet, la plupart de ses idées ont été formulées avant l'indépendance de l'Algérie, même si de nombreuses idées ont subi des modifications et des approfondissements qui intégrèrent les choix économiques de l'Algérie post-indépendante.

En effet, sa pensée économique nous sera doublement utile ici et particulièrement dans le cadre de nos efforts actuels de changer de paradigme économique. Elle nous permettra de reformuler clairement nos objectifs, de reformuler les diagnostics associés à nos véritables problématiques et de reformuler enfin les conditions et les moyens nécessaires à la réussite d'une quelconque construction future.

Tel un véritable manager issu de l'une des plus célèbres grandes écoles de commerce de notre ère, Bennabi préconise une démarche très en avance pour son temps et pour la société dans laquelle il vivait. Ses recommandations similaires à des plans stratégiques d'un CEO ou d'un véritable capitaine d'industrie bien aguerri par la concurrence et les défis techniques et commerciaux ont la particularité d'être pragmatiques et factuels, même s'il apparaissait à ses lecteurs ou à ses observateurs de l'époque que ce n'était que de la sociologie théorique et de la philosophie sans perspectives d'application.

Cependant, ceux qui connaissent les développements économiques des deux derniers siècles savent que la modélisation, les calculs empiriques et les équations mathématiques explicatives n'étaient qu'un outil technique et esthétique qui permet à la pensée économique du monde développé de frayer son chemin vers la vie quotidienne des sociétés. Revenons au diagnostic économique posé par Bennabi :

En effet, pour lui, si la société arabo-musulmane (Indonésie, dans un premier temps, ensuite l'ensemble des pays du tiers-monde qu'il a appelés pays «colonisables», dont l'Algérie faisait et fait partie jusqu'à aujourd'hui !!!) est confrontée à un problème d'efficacité et d'efficiency, que je pourrais qualifier par le terme plus général et purement économique de «problématique d'optimisation sous contrainte» mal formulée initialement.

Pour lui, les sociétés musulmanes avaient commis une triple erreur dans leur construction économique par rapport au monde développé (libéral, socialiste et hybride compris) en formulant leurs différentes stratégies de façon naïve, intuitive, incohérente avec les cultures locales, trop ou pas assez ambitieuses et contenant souvent les artifices endogènes et exogènes de leur implosion. Cette triple erreur est constatée selon lui, et je partage totalement son avis qui reste d'actualité de nos jours, est la suivante :

- Ces pays définissent mal leurs véritables objectifs globaux (macroé-

conomiques). Nous avons constaté la véracité de son postulat durant plus de soixante ans maintenant dans l'ensemble de ces pays souffrant de la «colonisabilité» à travers toutes ces théories, tous ces modèles, tous ces errements et tous ces changements survenus dans un laps de temps aussi court à l'échelle des nations et des cycles économiques. Pourtant, une constante demeure toujours là : ces pays sont restés sous-développés et leurs sociétés n'ont bénéficié des progrès réalisés dans le monde qu'à travers une consommation massive, démesurée et sans utilité économique pour leur peuple ni pour leur avenir. Ces pays sont restés totalement dépendants des pays développés et parfaitement colonisables à n'importe quel moment. Bennabi aurait sûrement pleuré le sort du peuple irakien, celui du Soudan, celui du Yémen, celui de Syrie. Bennabi aurait certainement pleuré le sort auquel tous les pays arabes sont promis par cet esprit colonisable.

Ces pays auraient-ils pu mieux faire depuis l'époque de Bennabi ? À mon avis, et lorsque je lis ses postulats suivants, je me rends compte à quel point l'ignorance était enracinée dans ces sociétés.

Il avait analysé l'autarcie et les capacités d'une nation à s'autosuffire. Il était parvenu à conclure que si les pays avaient pertinemment défini leurs objectifs, ils se seraient rendu compte de l'inévitable solution et auraient pu éviter la deuxième erreur.

- Ces pays diagnostiquent mal leurs véritables problématiques.

En effet, là également, les objectifs globaux pertinemment identifiés auraient permis à ces pays de diagnostiquer les véritables problématiques qu'ils doivent solutionner pour les atteindre. Or, ils se sont non seulement trompés dans l'identification de leurs objectifs existentiels et leurs targets de développement souhaité, mais ils se sont également trompés sur les véritables problématiques qui auraient neutralisé leurs efforts et anéanti leurs investissements.

Pour Bennabi, les responsables de ces pays luttaient souvent avec bonne foi, mais parfois avec entêtement et égoïsme, contre des symptômes de problématiques.

Pour lui, l'ignorance, l'analphabétisme, le chômage, la malnutrition, l'archaïsme agricole ou industriel n'étaient en fait que les symptômes d'un mal plus subtil et moins visible sur le plan matériel ; celui de l'absence d'une énergie sociale ou sociétale qui pourrait charger, animer et tirer les mécanismes et les solutions administrées vers des niveaux suffisamment élevés pour ne pas subir mortellement la colonisabilité. Il a formulé le postulat disant que les éléments basiques et fondamentaux de la réussite étaient disponibles depuis toujours dans ces pays, à savoir l'Homme, le Terre et le Temps. C'est cette énergie vitale à leur fusion dans une explosion civilisationnelle dynamique qui a fait défaut à cause de la première erreur ci-dessus.

Le résultat de cette deuxième erreur est non seulement l'absence d'une remise en cause des objectifs globaux que ces pays s'étaient donnés, mais c'est aussi de voir leurs dépenses, leurs moyens et leurs investissements techniques et esthétiques parfaitement inutiles et vains. C'est la troisième erreur que

Malek Bennabi avait identifiée.

- Ces pays anticipent mal les moyens nécessaires et adéquats.

Lorsqu'une organisation définit mal ses objectifs et qu'elle diagnostique mal ses problématiques, elle est systématiquement confrontée au problème d'optimisation (comprendre par-là «efficacité et efficience», selon les termes utilisés par Bennabi).

C'est exactement le cas des pays arabo-musulmans, sous-développés ou colonisables qui ne comprennent toujours pas pourquoi ils ne parviennent pas à sortir de leur décadence malgré les investissements colossaux qu'ils ont consentis. Eh bien, pour Bennabi, les deux premières erreurs ont induit en erreur le sort de tous les investissements et tous les plans de développement concoctés par ces pays. Malek Bennabi, ne s'était pas contenté de faire le diagnostic et de poser les problématiques, il avait proposé des idées et des voies pertinentes pour changer de paradigme. Les solutions qu'il avait préconisées pour sortir ces pays de cet engrenage, de quitter cet éternel cercle vicieux et retrouver un cercle vertueux des pays développés étaient souvent puisées dans la sociologie, dans les traditions et les habitudes culturelles des sociétés arabo-musulmanes et surtout celle algérienne. Son objectif était de faire des diagnostics pertinents, de neutraliser de nombreuses fausses contraintes et de débloquer beaucoup de freins à la réussite de la construction d'un modèle de développement économique. La pensée économique de Bennabi peut être qualifiée de systémique et de globale, voire même de synthèse des réformes macroéconomiques que les pays arabo-musulmans doivent admettre, comprendre et ensuite mettre à exécution s'ils veulent réellement sortir de leur décadence et rattraper leurs multiples retards, notamment économiques et de développement humain. L'approfondissement de ses idées et leur mise en application rigoureuse et généreuse, comme ce fut le cas pour sa méthodologie, finiront inéluctablement par repositionner le débat, les pratiques et les méthodes de construction d'un modèle de développement économique.

Je vais tenter de retraduire en termes économiques modernes quelques-unes des différentes idées de Malek Bennabi dans l'espoir de convaincre les lecteurs de revisiter le patrimoine intellectuel de ce penseur d'exception. Je pourrais tout simplement leur affirmer que dans ses livres, ses écrits et dans toute sa pensée, ils trouveront des réponses impressionnantes à de nombreuses questions complexes qu'ils se sont posées ou qu'ils se posent probablement depuis l'indépendance de l'Algérie.

- Première pensée économique de Malek Bennabi : énergie sociale L'économie est une manifestation et une émanation de l'architecture de construction civilisationnelle (monde développé) ou le résultat d'un tassement anarchique d'objets et d'idées sans aucune consistance ni utilité civilisationnelle (monde sousdéveloppé). Donc, il postule que :

Il a décomposé les éléments systémiques qui servent à la construction d'un modèle de développement économique réussi et commun à toutes les expériences passées, réussies et échouées, qu'il a observées et analysées. Il arrive à la conclusion perti-

nente que les expériences dans les pays arabo-musulmans, et en Algérie qui nous intéresse, ont été réduites à néant par la partie ratée de l'équation. Aussi, il postule que ces trois équations sont équivalentes pour le développement et la prospérité.

- Deuxième pensée économique de Malek Bennabi : Devoirs d'abord

Pour notre économiste, le paradigme qui doit changer est également au niveau de la perception de la problématique dans l'ensemble des niveaux socioéconomiques du pays. Il a formulé le postulat ci-dessous et a démontré sa pertinence dans l'instauraison d'une énergie systémique suffisante pour enclencher le mécanisme économique vertueux :

Devoirs – Droits => Équilibre stable ou sort civilisationnel

Pour lui, les devoirs sont l'élément positif d'une démarche de développement. Les droits sont d'abord la rémunération des devoirs et donc dépendent de l'accomplissement plein et entier des devoirs. Sur le plan purement économique, ceci se traduit par l'équation suivante :

Production (convergence des devoirs) – Consommation (convergence des droits) => Richesse (convergence des réalisations civilisationnelles).

La production des objets et des idées civilisationnelles convergent d'office vers le niveau de conscience des devoirs que tout un chacun ressent à l'égard de son pays. La consommation est ici assimilée à l'ensemble des droits obtenus ou attribués aux membres de la société.

La richesse ou la réussite ciblée est également le solde net des efforts déployés par le système de développement économique choisi et c'est ce qui permet à la nation d'investir pour continuer à croître, à grandir et améliorer le niveau des droits.

- Troisième pensée économique de Malek Bennabi : le paradigme économique

Pour Bennabi, identifier les éléments qui constituent un phénomène ne signifie pas l'avoir démythifié ni avoir compris son fonctionnement et sa dynamique. Il estime que l'éclatement du phénomène économique en plusieurs sous-phénomènes ou plusieurs éléments constitutifs et en interroger les problématiques ne produit pas systématiquement une explication suffisante ni toujours pertinente de l'ensemble reconstitué et en mouvement. Il a attribué l'échec des modèles de développement économique des pays qui n'ont pas pu reproduire les réussites obtenues par d'autres modèles similaires ou de moindres consistances au regard des éléments explicatifs habituels à l'absence de l'énergie adéquate et suffisante. Pour lui, c'est la faute à la partie occultée, ignorée, inexplicable ou mal expliquée qu'il dénomme «énergie sociale». En résumé, voici pour lui comment un modèle de développement économique doit être considéré :

Réussite (équation du modèle de développement économique = Éléments constitutifs (variables explicatives quantifiées + Énergie sociale (Variables vitales occultées)).

Si on peaufine ce postulat en des termes modernes tirés toujours de sa pensée, on obtient ce qui suit :

Réussite (modèle économique) = Partie visible (Homme + Terre + Temp) + partie invisible (Culture + Régulation ou éthique + Justice)

Si nous nous amusons à récupérer le sort civilisationnel par ses composants, tel que défini ci-haut, nous pouvons obtenir un modèle tenable qui mérite l'attention de nos économistes et des responsables politiques, même s'il demeure encore très théorique et nécessite une traduction opérationnelle.

Devoirs – Droits = Partie visible (Homme + Terre + Temps) + partie invisible (Culture + Régulation ou Éthique + Justice)

Ou bien :

Chaque citoyen doit travailler – chaque bouche doit être nourrie = Partie visible (Homme + Terre + Temps) + partie invisible (Culture + Régulation ou Éthique + Justice)

Ou encore :

Plein emploi – Revenu universel = Partie visible (Homme + Terre + Temps) + partie invisible (Culture + Régulation ou Éthique + Justice)

Définir l'ensemble de ces concepts de Bennabi en termes purement économiques paraît, de prime abord, difficile et compliqué pour des personnes habituées aux chiffres, aux statistiques et aux indicateurs agrégés. Aussi, essayer d'attirer l'attention des gouvernements et du personnel politique et économique des pays arabo-musulmans, et de l'Algérie en particulier sur la nécessité de plonger dans l'univers de la pensée économique de Malek Bennabi serait comme tenter de convaincre un chimiste que l'eau contient d'autres éléments invisibles en plus de l'oxygène et de l'hydrogène !!!

Or, pendant que notre chimiste dessine sur son visage cette fameuse grimace interrogative, exclamative ou même ironique, les appareils de mesure et les capteurs sensibles nous révèlent qu'effectivement, une quantité appréciable d'énergie invisible s'était dégagée ou a été engagée pendant le processus chimique de décomposition ou de reconstitution de l'eau.

En guise de conclusion, je vous redevrai revenir sur de nombreuses notions précoces, rigoureuses et visionnaires relevant du domaine économique moderne et qui ont été évoquées par Bennabi, il y a de cela plus de 60 ans, qui font leur chemin dans le monde économique moderne sans aucune contestation ni remise en cause tout comme ce fut le cas pour la pensée précoce et rigoureuse d'Ibn Khaldoun et son impact sur les développements révolutionnaires des sciences humaines comme l'analyse par les micro-systèmes ou par les macro-systèmes, l'efficacité et l'efficience ou le pragmatisme, la convergence économique existentielle ou même la notion de course à une taille critique «too-big-to-fail». Vu les contraintes spatio-temporelles, je pense que je le ferai volontairement sur plusieurs étapes afin de rendre justice à cet esprit exceptionnel, au moins sur le plan économique, que peu de gens connaissent.

Il nous a laissé un patrimoine suffisamment smart que l'on peut utiliser pour nous positionner, non seulement sur le plan économique, mais également idéologique. N'a-t-il pas écrit que : «L'Europe rationaliste, qui a créé la machine, se voit incapable de poser correctement les problèmes humains. Tout rapport non mesurable échappe à sa science parce qu'il échappe à sa conscience».

Prenons-en conscience.

*Chercheur et consultant en finances

• 2

- 12.00** Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le dimanche...
14.20 Last Action Hero
16.35 Boyard Land
18.40 Les enfants de la télé
19.25 Les enfants de la télé, la suite
19.55 Météo 2
20.00 Journal 20h00
20.30 20h30 en fêtes
20.55 Météo 2

21.05 Robin des bois



Film d'aventures - Etats-Unis - 2018
Avec Taron Egerton, Jamie Foxx, F Murray Abraham, Jamie Dornan En Angleterre, au Moyen-Age, Robin de Loxley, jeune homme bien né, tombe amoureux de la jolie Marianne, venue voler un cheval dans son écurie. Mais leur histoire passionnée est interrompue quand Robin se retrouve conscrit pour une croisade menée par l'Angleterre. Quatre ans plus tard, dans la péninsule de Kébit, en Arabie, Robin, devenu un redoutable archer, croise le chemin d'un guerrier maure, Yahya, tout aussi valeureux que lui, qui vient d'être capturé par des soldats anglais.

• 3

- 11.10** Les Balades de Goûtez-voir
12.10 12/13 Dimanche
12.55 Les nouveaux nomades
13.30 Le boulanger de Valorgue
15.20 Madagascar, les bons génies de la forêt
17.15 8 chances de tout gagner
17.55 Le Grand Slam
19.30 19/20 : Journal national
20.05 Stade 2

21.05 Les enquêtes de Vera



Série policière - Grande-Bretagne - 2016 Saison 6 - Episode 3/4
- Chasseurs de papillons
Avec Brenda Blethyn, Kenny Doughty, Riley Jones, Jon Morrison, Tanya Franks Alex Gartside, une étudiante de 22 ans, est retrouvée morte dans un fossé au bord de la route, victime d'un chauffard. Mais en inspectant le lieu de travail de la victime, Vera et son adjoint Aiden découvrent un autre cadavre, celui de Martin Neilson, un voyou repenti. Il a été poignardé. Vera et Aiden tentent alors de faire le lien entre ces deux meurtres et une association d'aide aux anciens délinquants.

• 4

- 10.25** Moomin Valley
11.15 Oscar & Malika toujours en retard
12.20 Il était une fois... la vie
13.35 Toc Toc !
14.25 Grizzy et les lemmings
15.05 Comme des bêtes
16.25 Pup Star
17.50 Pup Star : A 2 c'est mieux
19.20 Automoto
20.00 Les animaux du zoo
20.50 ASKIP, le collège se la raconte

21.05 Notre-Dame de Paris, l'épreuve des siècles



Dans ce récit en animation 3D, la cathédrale Notre-Dame de Paris, incarnée par la voix de l'actrice Sophie Marceau, prend la parole pour raconter sa tumultueuse histoire et ses métamorphoses. Cette épopee de plus de 850 ans, qui commence avec la vision créatrice d'un homme - l'évêque de Paris Maurice de Sully - et s'étend jusqu'à l'incendie d'avril 2019, utilise des technologies numériques pointues comme la motion capture afin de rendre hommage aux bâtisseurs, tailleurs de pierre, forgerons, verriers et couvreurs.

• 5

- 10.20** Echappées belles
12.00 Une maison, une légende
12.30 C l'hebdo
13.30 La vie secrète du zoo
14.05 Le Nil, 5000 ans d'histoire
14.55 Les trésors du Paris de la Belle Epoque
16.35 Callas, Kennedy, Onassis : deux reines pour un roi
18.10 Des trains pas comme les autres
19.55 Géorgie
20.50 Les routes de l'impossible
22.35 François Mitterrand, albums de familles

arte

TF1

- 11.40** Cuisine royale
12.05 GEO Reportage
12.50 Le secret de la pyramide
14.40 Vatican : La cité qui voulait devenir éternelle
16.10 Les grands mythes
17.05 Le Tintoret et la nouvelle Venise
18.00 Vivaldi, le génie des «Quatre saisons»
18.55 Carnevale 1729, un concert à Venise
19.45 Arte journal
20.05 Vox pop
20.35 Karambolage
20.50 Orgueil & préjugés
- C 8**
- 09.35** The Middle
13.25 Young Sheldon
17.15 El Dorado : sur la piste de la mystérieuse Cité d'or
21.05 Droid war
22.50 L.A. Apocalypse
- 10.09** Les animaux de la 8
14.39 Un Noël al denté
16.17 A la poursuite de Noël
17.56 Un Noël magique
19.31 Ce Noël qui a changé ma vie
21.05 La bonne année



CINE +
FRISSON

20.50

GUARDIANS

Film fantastique - Russie - 2017

Avec Anton Pampushny, Alina Lanina, Valeri Shkirkano, Sanzhara Madiyev

Dans les années 1940, en Union soviétique, un important programme de génie génétique a été mis en place sous la houlette du professeur Viktor Dobronravov, au cours duquel de nombreuses expériences ont été menées sur des humains et des animaux. Parallèlement, son concurrent le docteur August Kuratov travaillait dans le cadre du projet Patriot sur le Module 1, un dispositif de téléguidage universel.

RTL 9 20.50

SPOTLIGHT



SPOTLIGHT

BREAK THE STORY BREAK THE SILENCE

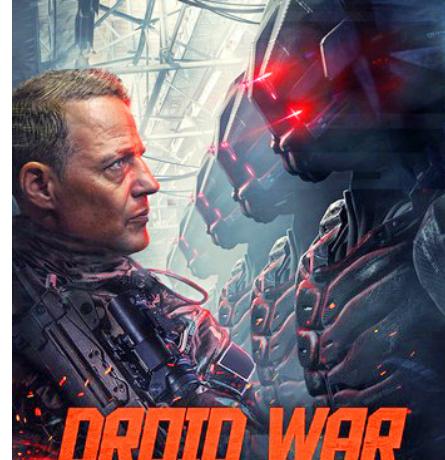
Drame - Etats-Unis - 2015

Avec Michael Keaton, John Slattery, Rachel McAdams, Liev Schreiber

Au mois de juillet 2001, Walter Robinson dirige Spotlight, le département de quatre journalistes du Boston Globe spécialisés dans les enquêtes au long cours. Marty Baron, nouveau rédacteur en chef fraîchement arrivé à Boston, veut redonner une dynamique au journal en perte de vitesse. Pour ce faire, il commande à Spotlight une enquête sur des soupçons au sein de l'Eglise catholique de Boston.

NRJ 21.05

DROID WAR



Téléfilm d'action - Etats-Unis - 2017

Avec Jason Earles, Dominique Swain, Michael Paré, Natassia Malthe

Un groupe de mercenaires surentraînés se retrouvent trahis par le gouvernement américain alors qu'ils sont en mission sur une île. Ils se voient alors contraints de se frayer un chemin à travers une embuscade tendue par une nouvelle équipe très dangereuse de droïdes humains. Ils vont devoir affronter ce nouveau genre de robots terriblement puissants pour pouvoir rester en vie, avec pour objectif de révéler la supercherie dont ils ont été victimes.

TÉLÉVISION

TF1

21.05 Sans identité



Thriller - Grande-Bretagne - France - Allemagne - 2011

Avec Liam Neeson, Diane Kruger, January Jones, Bruno Ganz

Le docteur Martin Harris se rend à Berlin avec sa femme pour un congrès de biotechnologie. A l'aéroport, il oublie son attaché-case sur un chariot. Arrivé à l'hôtel, il repart immédiatement le chercher, ne prenant pas le temps de prévenir son épouse. Mais son taxi a un accident. Quand Martin se réveille à l'hôpital, il a des trous de mémoire.

M6

21.05 Capital



Présenté par Julien Courbet

Pièges ou bon plan : que cachent les matelas à petits prix ? Acheter un matelas au bon prix est un casse-tête. L'émission se penche sur les promotions, les nouveautés à petits prix et les arnaques du secteur. Troubles du sommeil, des solutions efficaces ? Enquête sur la mélatonine, une hormone naturelle qui aurait toutes les vertus. Quid des appareils de relaxation et autres inventions ? Couettes : faut-il y mettre le prix pour bien dormir ?

CANAL+

21.05 Rugby : Top 14



- Clermont-Auvergne / Racing 92

Pour rester parmi les six premiers, Camille Lopez et les Clermontois doivent de nouveau se montrer intraitables dans leur stade Marcel-Michelin. Sur leur terrain, les Jaunards ont déjà abandonné quelques points importants dans la course à la qualification pour la phase finale, notamment face à Montpellier qui s'est imposé (21-15), à l'occasion de la 11e journée du Top 14. Ce soir, les joueurs de Franck Azéma vont essayer de réagir contre le Racing 92.

PLANÈTE +

TFX

09.00 Friends



12.15 Total

Rénovation : Ma maison de rêve

17.25 Total

rénovation : ma maison sur-mesure

21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Titanic, la dernière preuve

22.21 Les Kennedy : secrets et tragédies

W9



09.30 Le hit W9

10.20 Génération

Top 50

GÉNÉRATION TOP 50

12.35 Météo

12.40 Autant en emporte Noël

14.35 Le sapin sur le toit

16.20 Les oubliés de Noël

17.55 Kaamelott

21.00 Météo

21.05 Un moment d'égarement

Bélier 21-03 au 20-04

Le climat astral dans son ensemble vous contraindra à faire face à des problèmes familiaux dont vous vous passeriez volontiers.

Taureau 21-04 au 21-05
Des conflits avec certaines personnes de votre entourage se multiplieront malgré ou peut-être même à cause de votre excès de douceur ou de conciliation.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Si vous prenez la peine de sortir de votre cocon habituel et d'établir de bons rapports avec les autres, vous passerez de nombreux moments en agréable compagnie.

Cancer 22-06 au 22-07
Dans le travail, votre rendement aura tendance à diminuer. N'en faites cependant pas plus qu'il n'est raisonnablement possible, ou vous risquez de commettre des erreurs.

Lion 23-07 au 23-08
Même si c'est difficile pour vous, faites un effort pour comprendre un ami qui a un point de vue totalement opposé au vôtre. Coupez court aux discussions qui menacent de tourner au vinaigre.

Vierge 24-08 au 23-09
Souvenez-vous que le silence est d'or, aujourd'hui en particulier. Evitez donc les confidences, même sur l'oreiller. "Ne parlez pas dans la rue : il y a des oreilles sous les pavés" (proverbe chinois).

Balance 24-09 au 23-10
Sous l'influence de Mercure, vous vous laisserez emporter facilement tout au long de la journée. Essayez de rester maître de vous pour ne pas nuire à vos rapports avec vos proches par vos éclats de voix.

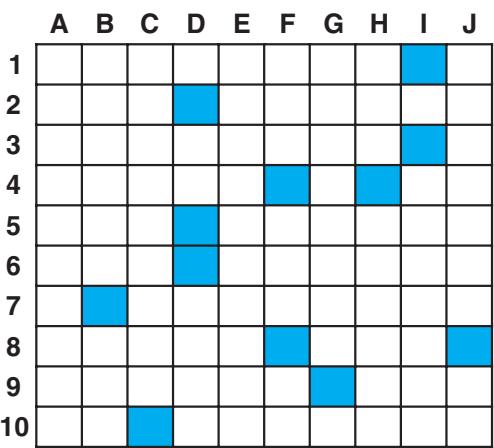
Scorpion 24-10 au 22-11
Les secteurs de travail de votre thème ne seront influencés en ce moment par aucune planète, ce qui laisse présager une journée parfaitement calme dans votre vie professionnelle.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Côté travail, vous devrez montrer que vous êtes souvent le meilleur si vous le voulez. Il y aura des coups fourrés en douce qu'il faudra prévoir ; mais vous bénéficieriez d'une formidable intuition qui vous servira.

Capricorne 22-12 au 20-01
Pour échapper à la monotonie, vous vous lancerez dans une foule d'activités que vous essaierez de mener de front.

Verseau 21-01 au 18-02
Veillez à éviter les initiatives hasardeuses et les transactions trop risquées. Vous pourrez consolider progressivement votre situation financière et améliorer votre pouvoir d'achat.

Poissons 19-02 au 20-03
Aujourd'hui, vous aurez l'occasion de former des liens amicaux qui vous changeraient les idées et vous redonneraient confiance en vos pouvoirs d'attraction.

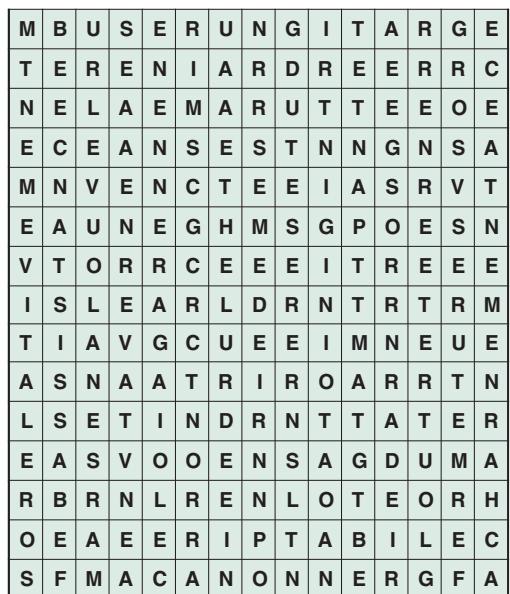


Horizontalement:

- Possessif.
- Ordre équin.
- Moutarde sauvage.
- Dire vrai !
- Oiseau de proie. Préposition.
- Fait de l'esprit. Manière, aux fennecs d'exprimer leur joie.
- Banc d'essai.
- Vénère à la mec !
- Passés par le maître.
- Silence dans l'air.
- Levant, son point.
- Mangeoire.
- Pour acquit, lu et approuvé !
- Conjonction. Potasse.

Verticalement:

- Sûr que son jus, c'est pas du cent pour cent arabica !
- Distincts. Adresse.
- Fougue.
- Au début.
- Rome, ville ouverte.
- Dépendante.
- Coupelle de chimiste.
- Bouquet de pensées.
- Gras des oreilles.
- Celui qu'on n'attendait pas !
- Métal courant. Estimés.
- Sont sans effets.
- Produits courants.
- Réfléchi.



ACHARNEMENT – AERER – AGREMENTER – ANSE – ARSENAL – ASSISTANCE – AVERTIR – BRANCHER – BUSE – CELIBAT – CONSPIRER – DEGAGER – DRAINER – EGRATIGNURE – ENTORSE – FANON – FERMETURE – GARENNE – GITAN – INSTANT – LESINER – LOUTRE – LOUVE – MELANGE – MELODIE – OBSTACLE – PLATRE – RADE – RAGOT – RAME – RELATIVEMENT – SERMONNER – SERVITUDE – TAVERNE – TRUST – VACHETTE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er un petit tête.
- Mon 2e est un adjectif possessif.

Mon tout, c'est porter à la connaissance.

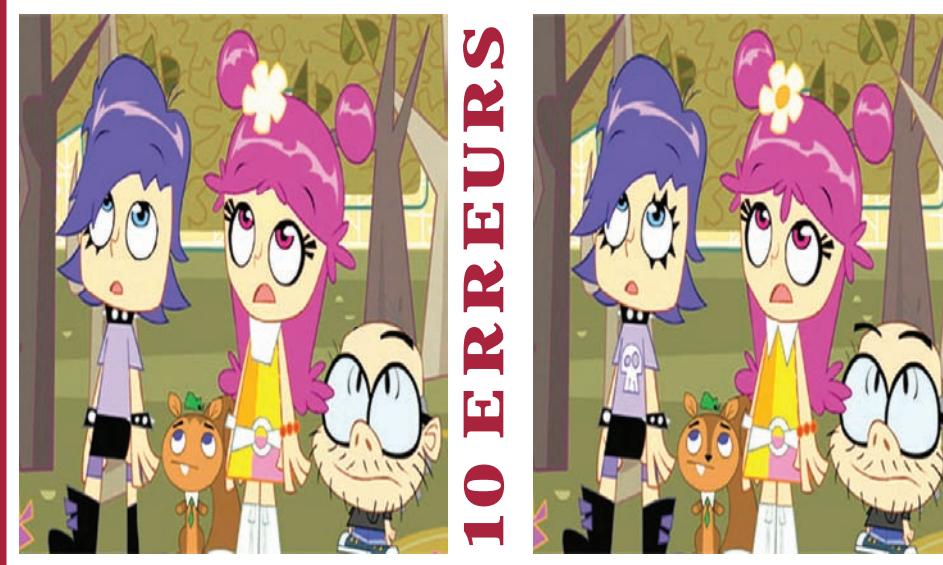
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

6	4	13	7	9	6	7	11	6
4	7	1	15	7	13	7	10	6
4	2	15	8		8	3		14
6	5	1	6	10	10	6	1	3
10	6	6	6	8	1	6		8
5	6	5	6		12	3	4	6
8	7	14	8		12		16	4
6	5	1	6		10	7	11	6
9	12	8	1	6		3	1	4
9	2		1	6		13	1	8
6	4		6	14		9	8	
16	6	4		8	5	7	9	8
6	7		5	7	2	9	6	4
10	2	9	4	3	4	6		5
5	1	8	15	2	10	6		9

CODES N°7942

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 7942	JEU DE BALLON, GENRE DE HANDBALL, DANS L'EAU	NOMBRE PETIT TETU	INFINITIF CELEBRITÉ
	APPORT DE MARIEE	A LA MODE NOTE	
FOUILLES N° 7942	PREPOSITION MAIS OUI	USTENSILE POUR LE NETTOYAGE DES SOLS	POINTS D'OPPOSÉS INSTRUMENT DE MUSIQUE
	CONJONCTION DECORER	DE MEME COULEUR LONG TEMPS	ILS ONT PRIS UN COUP DE VIEUX !
CROISÉS N° 7941	PIECE D'OCCASION REUNION DE DANSE	CERTAINE COMPACT DISC	CHANCE TOUT A COUP COURS DETOURNÉ
	PREMIERES EN LETTRES VAHAUT	CHLORE LAC AFRICAIN	PIERRE PRECIEUSE FERMÉ
SUDOKU N° 941	DEUX- ROUES PLUS BAS	ÉCRASER SUD-OUEST	MAUSSADES, CHAGRINS, AFFLIGÉS, MOROSES
		PERSONNEL FRUITS SECS	



LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7941

D	E	S	O	P	I	L	A	N	T
I	P	A		A	M	A	R	R	E
S	A	L	I	R	C	T		S	
T	R	O	N	C	H	E	M		
I	N	O	E	R	A	I	D		
N	G	L	I	A	S	S	E		
G	O	B	E	L	E	T	I	R	
U	M	R	E	N	I	E	R		
E	M	U	S	A	O	E	T		
R	E	N	E	S	N	A	S		

SUDOKU N°941

5	8	1	2	9	6	7	4	3
6	4	9	3	1	7	2	8	5
7	3	2	4	8	5	6	9	1
4	7	3	5	2	1	8	6	9
2	1	6	8	7	9	3	5	4
8	9	5	6	4	3	1	2	7
3	6	4	7	5	8	9	1	2
1	2	7	9	6	4	5	3	8
9	5	8	1	3	2	4	7	6

FOUILLES N° 7941
MILLIARD (Mi - Lit - Art)

CODÉS N° 7941

1	A	2	I	3	D	4	E	5	S	6	T
7	R	8	N	9	O	10	M	11	L	12	U
13	C	14	X	15	P	16	G	17	F	18	
19	20	21	22	23	24						
25	26										

SUDOKU N° 942

6	1	5		2				
5		7		8				3
	8	9	3		7	5	</td	

L'Iran promet une riposte à «tout acte» des Etats-Unis



L'Iran ripostera à "toute action de l'ennemi", a averti samedi le chef des Gardiens de la révolution, l'armée idéologique d'Iran, en référence aux tensions croissantes avec les Etats-Unis, lors d'une inspection des troupes stationnées sur une île clé dans le Golfe.

"Nous sommes ici aujourd'hui pour nous assurer de notre puissance navale contre les ennemis qui fanfaronnent et nous menacent", a déclaré le général de division Hossein Salami sur l'île d'Abou Moussa, selon Sepahnews, le site internet officiel des Gardiens de la révolution. "Nous répondrons avec la même force (...) à toute action de l'ennemi contre nous", a-t-il lancé.

L'île d'Abou Moussa est située près de l'entrée du stratégique détroit d'Ormuz par lequel transite un cinquième de la production mondiale de pétrole. Les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran ont augmenté à l'approche de l'anniversaire de l'assassinat du puissant général iranien Qassem Soleimani, chef des opérations extérieures des Gardiens, tué par une frappe américaine à Bagdad le 3 janvier 2020.

L'Iran avait alors riposté en tirant des missiles sur des bases irakiennes abritant des soldats américains.



L'année nouvelle est déjà entamée. Elle poursuivra à l'image de ses devancières sa course implacable pour que le temps garde ses sens relatifs en laissant traîner les illusions et les croyances pourtant souvent démenties par la tenace grande vérité qui veut que l'effort d'adaptation à la vie soit en permanence un souci premier. Nous garderons cependant notre tendance à fermer les yeux devant l'impérative nécessité à transformer nos faits et gestes pour damer le pion à la complexité que nous impose une nature devenue boudeuse et belliqueuse.

De guerre lasse, nous gardons notre tendance à nous vêtir par impuissance de la ténacité des croyances où se chamaillent le glaive et la balance jusqu'à nous secourir par les mortels extrêmes et perdre le fil de

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Reprise aujourd'hui des trains de banlieues et lundi des trains régionaux



Le transport ferroviaire de personnes devra reprendre aujourd'hui ses activités pour les trains inter-wilayas (de banlieues) et des trains de transport des étudiants et lundi pour les trains régionaux et grandes lignes, a indiqué hier un communiqué de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Cette reprise sur deux étapes vient suite à la décision du Premier ministre, concernant la reprise progressive et contrôlée du transport inter-wilayas par train, selon le communiqué. La première étape concerne la reprise dimanche 3 janvier, des trains inter-wilayas (appelés trains de banlieues) et

des trains universitaires, précise le communiqué.

Les trains circuleront entre 06h du matin et 18h00, en prenant en considération les horaires du confinement partiel à domicile (20h-5h du matin) dans les wilayas concernées. Les destinations concernées sont Alger-Thénia avec 46 trains (23 aller et 23 retour), Alger-Tizi-Ouzou- Oued Aissi avec 14 trains (7 aller et 7 retour), Thénia-Oued Aissi, 8 trains (4 aller, 4 retour), Alger-Zeralda avec 22 trains (11 aller et 11 retour) et Alger- El Affroun avec aussi 38 trains (19 aller et 19 retour), ajoute la même source.

Pour les trains universitaires

Khemis Miliana-Chlef, deux trains ont été programmés (1 aller et 1 retour), Annaba-Sidi Amar avec 12 trains (6 aller et 6 retour) et Batna- Ain Touda-Fesdis avec 6 trains (3 aller et 3 retour). Quant à la reprise des trains régionaux et de grandes lignes, elle est programmée à partir de lundi 4 janvier, à l'exception des trains couchettes auxquels le protocole sanitaire ne peut être appliquée, précise le même communiqué.

La SNTF informe les clients détenteurs de cartes d'abonnements que la durée de non-utilisation durant la période de l'interruption du trafic voyageur, sera prolongée de la même durée de non-utilisation.

Sahara Occidental : le Maroc applique les mêmes méthodes qu'Israël

Le Directeur exécutif de Human Rights Watch (HRW), Kenneth Roth, a déclaré que le Maroc applique les "mêmes méthodes" utilisées par l'occupant israélien contre les Palestiniens pour tenter de "consolider" son occupation du Sahara occidental. Kenneth Roth a souligné, jeudi, sur son compte Twitter que "le traitement réservé" par le Maroc au peuple sahraoui dans les territoires occupés du Sahara occidental est "en quelque sorte le même traitement réservé par Israël aux Palestiniens".

Il a expliqué qu'"au fil des ans, le Maroc a utilisé des subventions et des exonérations fis-

cales pour convaincre des milliers de ses habitants de s'installer" dans les villes sahraouis occupées dans une tentative de "consolider son contrôle". Par ailleurs, le Secrétaire général (SG) du mouvement marocain El Adl Wel Ihsan (Justice et Bienfaisance), Mohamed Abbadi a dénoncé la normalisation des relations israélo-marocaines, qualifiant cette démarche d'acte "grave".

Dans une déclaration au quotidien "Arabi21", M. Abbadi, également membre de l'Union internationale des savants musulmans (UISM), a affirmé que la décision portant normalisation des rela-

tions avec l'entité israélienne serait "une décision de la Cour du roi au Maroc, première responsable de cet acte grave". "Toute décision prise vis-à-vis des causes, aussi importantes et stratégiques qu'elles soient, revient à la Cour royale", a expliqué M. Abbadi, invitant à ce propos à "s'employer à rétablir la situation sociopolitique" dans le royaume du Maroc. Cette vague de normalisation des relations entre certains pays arabes et l'entité sioniste n'est "qu'une partie du plan d'assainissement de la cause palestinienne dans le cadre du fameux deal du siècle".

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'ÉCOUTE ET LA FRATERNITÉ

notre humanisme pour nous laisser noyés dans nos infantilismes les plus féroces.

Faudrait-il nous laisser entraîner par le fatalisme corrosif et considérer que le monde qui nous supporte et où nous ne gardons qu'un pied est une prison sur les murs de laquelle nous nous contentons de graver des croix représentant les années qui passent ? Peut-être faudra-t-il s'y résigner si nos échecs répétés dans le temps qui déboule à grande vitesse ne sont que le témoignage définitif de notre impuissance. Mais alors, il faudra continuer à nous déifier avec notre auto-

suffisance et attendre que la vie passe. Nous ne pouvons être des dieux que si nous nous investissons dans la fraternité et l'écoute soutenue des autres. Les animaux que nous sommes, nous ne pouvons nous échapper du cercle des faunes et anoblir notre particularité pour que nous ne soyons plus que des naufragés dans un monde qui pourtant a été fait pour nous.

L'année 2020 a été incendiée par tous les bouts pour libérer une nature qui nous indique que la terre ne pourra plus nous supporter. 2021 que nous abordons s'annonce d'un flou que ne pourraient dissiper les petits essais de concordance et si nous ne transformons pas avec profondeur notre entité et si les hommes restent indignes de leur humanité.

Djelfa : 2 morts et 6 blessés dans un accident de la route



Deux personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier dans la commune de Douis à 50 km au sud de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya.

Selon le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, le sous-lieutenant Abderrahmane Khadher, "les unités secondaires d'Aïn Ibel et du centre avancé de l'Oued Sder ont effectué une intervention suite au dérapage puis au renversement d'un véhicule touristique au lieu-dit "Erkiba" dans l'axe de la route nationale 1B (RN1B) reliant la commune de Douis à la RN1. L'accident a causé la mort, sur le coup, de deux personnes âgées de 22 et 47 ans, et des blessures à des degrés de gravité à six autres, âgées de 22 à 28 ans.

Les blessés ont reçu, sur place, les premiers secours avant d'être transportés au service des urgences médicales de l'hôpital mixte "Moudjahid Hathat Boubekeur" du chef-lieu de wilaya. Les dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital du chef-lieu de wilaya.

Mozambique : Total évacue du personnel après une série d'attaques



Total a évacué des employés du site gazier auquel il participe dans le nord du Mozambique, après une série d'attaques terroristes à seulement quelques kilomètres du mégaprojet de 16,5 milliards d'euros, a annoncé samedi le groupe français.

La province du Cabo Delgado dans le nord, stratégique pour l'exploitation du gaz naturel, est en proie à une sanglante insurrection islamiste depuis plus de trois ans. Mais ces dernières semaines, les attaques proches du site de la péninsule d'Afungi se sont multipliées, selon plusieurs sources sécuritaires à l'AFP. "Le projet de GNL (gaz naturel liquéfié, ndlr) au Mozambique conduit par Total a réduit temporairement ses effectifs sur place en réponse à la situation actuelle, notamment les défis persistants associés au Covid-19 et la situation sécuritaire dans le nord de Cabo Delgado", a expliqué Total à l'AFP, sans préciser le nombre d'employés évacués.